

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 12 FÉVRIER 2000

www.lesoleil.com



PRIMEURS
PATRIC' SAUCIER
TRANSPOSE «DANDIN» FAÇON
CINÉMA MUET PAGE D 1

ÉCRANS
DICAPRIO DANS LE
PARADIS INFERNAL DE
«LA PLAGE» PAGE G 1



Avoir 15 ans à Obedjiwan

La revanche des berceaux atikamekw menace de tourner au cauchemar

Le SOLEIL amorce aujourd'hui une série d'articles sur Obedjiwan, un village atikamekw de 1800 personnes situé à 250 kilomètres au nord-ouest du Lac-Saint-Jean. Les gens d'Obedjiwan ont longtemps vécu isolés, comme à l'autre bout du monde. Plus maintenant. En l'espace d'une génération, ils ont délaissé leur mode de vie nomade pour en adopter un autre, qui n'a pas toujours rempli ses promesses. Le portrait du village, ce n'est pas seulement celui d'un monde en train de basculer. C'est aussi un concentré de l'histoire des autochtones au Québec.



Jean-Simon Gagné
JSgagne@lesoleil.com

10 000 ANS DE SOLITUDE

PREMIER DE DEUX
■ OBEDJIWAN— Obedjiwan vit un incroyable baby-boom. Soixante pour-cent de la population a moins de 25 ans. Mais ce n'est pas toujours facile d'avoir quinze ans ici, au bout du monde. La revanche des berceaux atikamekw menace de tourner au cauchemar.



Tous les jeunes ne reniflent pas des solvants. Certains sont de grands sportifs. Ils se défontent sur la patinoire à -30° C, en espérant avoir, un jour, un aréna dans leur village.

« Il n'y a pas grand-chose à faire à Obedjiwan, le vendredi soir. Les jeunes manquent de loisir. »
Le gars a dit cela avec un sourire énigmatique, avant de disparaître comme le chat dans Alice au pays des merveilles.
Son corps s'est volatilisé, et puis il n'est resté que son sourire bizarre accroché dans les vapeurs de motoneige.
J'ai fini par comprendre. Le samedi soir, à Obedjiwan,

beaucoup d'adultes jouent au bingo par l'entremise de la radio communautaire. Les ados, eux, ont l'air d'animaux en cage. On fait 26 fois le tour de la maison en motoneige. On va flâner autour de l'arcade, une petite roulotte à moitié démolie qui trône au milieu du village. Rien pour s'envoyer en l'air. Une demi-douzaine de vidéo-poker et deux ou trois jeux démodés.

Voir OBEDJIWAN en A 16 >

AUTRES TEXTES

- Nous étions nomades Page A 17
- De désastre à paradis Page A 18

DONOHUE PASSE AUX MAINS D'ABITIBI CONSOLIDATED

À Clermont, c'est la fin d'une tradition

ANNIE MORIN
Le Soleil

QUÉBEC — Pour la petite municipalité de Clermont, dans Charlevoix, l'achat de Donohue par Abitibi-Consolidated, c'est bien plus qu'un changement de nom. C'est la fin d'une tradition.
Conscients des remous provoqués dans le village qui a vu naître la première usine Donohue, les nouveaux

propriétaires ont pris les grands moyens pour rassurer la population. Hier matin, un haut dirigeant d'Abitibi-Consolidated téléphonait au maire de Clermont, Bruno Turcotte, pour lui expliquer la transaction. Un geste apprécié, certes, mais qui n'efface pas l'insécurité ambiante.
« Ça va faire drôle de parler d'Abitibi-

« Nos pères et grands-pères ont travaillé chez Donohue »

Consol. Nos pères et nos grands-pères ont travaillé chez Donohue. Il y a 75 ans d'histoire derrière ce nom-là », confiait hier M. Turcotte. Celui-ci espère que les nouveaux propriétaires suivront l'exemple de leurs prédécesseurs et continueront d'investir dans l'usine, bonne première au Québec et troisième au Canada.

Même discours du côté du syndicat. « Ce qui nous inquiète, c'est que la famille va être beaucoup plus grande. Quand ça va être le temps de poursuivre la modernisation, comment va se faire le partage des investissements ? » demande Claude Fortin, représentant des 400 travailleurs de l'usine de Clermont.

Voir ABITIBI en A 2 >

Nos excuses

Le texte d'hier concernant le meurtre de Daniel Savard à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier comportait deux erreurs qu'il nous importe de corriger. La victime a été confondue avec M. Denis Savard, qui n'avait rien à voir dans cette histoire. De plus, nous avons écrit que M. Roch Savard, le frère de Denis Savard, était décédé à la suite d'un attentat à Trois-Rivières, ce qui n'est pas le cas. Dans une mise en demeure reçue hier soir, les avocats de M. Denis Savard affirment qu'il est faux de prétendre que leur client est associé aux bandes de motards et nient qu'il soit bien connu des policiers. Ils affirment également qu'il n'a jamais été associé au bar 262. LE SOLEIL et son journaliste présentent leurs excuses à MM. Denis Savard et Roch Savard, ainsi qu'aux membres de leurs familles.



Daniel Savard



Le pape Jean Paul II a invité hier les malades à « lutter » contre leur maladie, mais aussi à savoir « lire le dessein de Dieu quand la souffrance frappe à notre porte ».

Des rumeurs d'abdication irritent le Vatican

VICTOR SIMPSON
Associated Press

CITÉ DU VATICAN — Le Vatican est de plus en plus irrité devant la multiplication des rumeurs, parfois relayées au plus haut niveau de la hiérarchie catholique, laissant entendre que Jean Paul II pourrait abandonner le Saint-Siège pour des raisons de santé et se retirer dans un monastère de sa Pologne natale.

Le Vatican rejette en bloc ce qu'il considère comme de pures spéculations destinées à saper la papauté. « Le Jubilé (de l'an 2000) avance au rythme du pape, apparemment chancelant mais intérieurement vigoureux », écrit le quotidien du Vatican l'*Osservatore Romano*. C'est une « réalité objective qui semble embarrasser un petit groupe caché, qui de temps en temps annonce, via des médias complaisants, des prédictions qui n'ont pas de sens et de fondement ».

Demandant que l'on cesse de parler d'une démission du pape, le journal estime que « la faiblesse physique ne signifie pas l'incapacité ». Le pape lui-même paraît ennuyé par les rumeurs. À des écoliers espagnols chantant « Le monde entier vous aime » lors d'une audience récente, il a répondu sèchement : « Qui sait ? »

Voir PAPE en A 2 >



LA MÉTÉO
Maximum -11, minimum -19
Ensoleillé, avec passages nuageux. Demain également. Détails page A 15

QUÉBEC, 104^e ANNÉE, N° 44
FLORIDE, 2,35 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 1,75 \$ PLUS TAXES
1,50 \$ PLUS TAXES
SAMEDI
27657 00076

Mont-Sainte-Anne
Averse d'activités

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
 La Capitale 3 à 16
 Contexte 17 à 19
 Opinions 20
 Le Québec et le Canada 21 à 25
 Le Monde 26 et 27

CAHIER B
 Questions d'argent 1 à 12
 Bourses 4 à 8
 Décès 9 à 11

CAHIER C SPORTS
 François Gagnon 1
 André-A. Bellemare 5
 Statistiques 2 et 4
 Divertissements 7

CAHIER D
 Primeurs 1 à 14
 Votre agenda 14
 Mégagrille 10

CAHIER E
 Carrières et professions 1 à 16
 Mot fléché 15
 Horoscope 15

CAHIER F
 Habitat/ Déco 1 à 6
 Annonces classées 7 à 24

CAHIER G
 Écrans 1 à 8
 Agenda cinéma 7

CAHIER H
 Partir 1 à 8

CAHIER I
 Bonne Table 1 à 12

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page A 15

Essence : complicité involontaire

Le maire de Jonquière, Daniel Giguère, critique la décision du gouvernement. Plutôt que d'ouvrir les contrats avec les transporteurs, le gouvernement devrait songer à diminuer les taxes sur l'essence ou encore imposer un plafonnement des prix du diesel, soutient le maire. Il rappelle que la taxe provinciale routière est de 12,3¢ du litre pour le diesel, plus 4¢ de taxes d'accise. Il rappelle aussi que les petits consommateurs paient 20,5¢ du litre en taxe provinciale routière et taxe d'accise, en plus de la taxe de vente et de la TPS. «La complicité involontaire du gouvernement, c'est là qu'elle se trouve.»

ESSENCE
Rétroaction

Suite de la Une

Cette mesure sera rétroactive au 1^{er} janvier dernier. Le ministère de l'Éducation prévoit ainsi devoir débours 3,5 millions \$ d'ici la fin de l'année scolaire pour le transport écolier. Le ministère des Transports pense que la mesure lui coûtera 2,4 millions \$ pour le transport de sel de déglacage et le déneigement, jusqu'à la fin de la saison hivernale. Il n'est pas question, cependant, d'abaisser la taxe provinciale sur l'essence, comme l'a demandé hier le président de la CSN, Marc Laviolette, qui représente de nombreux camionneurs indépendants en colère. Le problème de la flambée des prix de l'essence est mondial et relève plutôt des pays exportateurs de pétrole, ont expliqué les deux ministres. Il n'est pas question de toucher aux fragiles équilibres financiers du gouvernement pour un problème qui n'est pas du ressort du gouvernement du Québec. M. Chevrette fait aussi valoir que modifier la taxe provinciale ne ferait que déplacer le problème d'une province à l'autre. «Ce n'est pas le Québec qui pourrait faire branler les pays de l'OPEP. On n'est pas naïf à ce point», s'est exclamé Guy Chevrette. Hier, le prix du baril de Brent grimpa de 1,23 \$ à 28,82 \$, pendant que le Saoudien perdait 22¢, à 25,87 \$.

FAITES COMME NOUS

Le gouvernement invite les transporteurs privés à suivre son exemple et à absorber une partie du coût du carburant, mais ne les force d'aucune manière. Pas d'échéancier. Pas d'ultimatum. M. Chevrette fait appel à leur bonne volonté, à leur sens du «partage» et de la solidarité. Tout en les citant en exemple, M. Chevrette a félicité les compagnies forestières qui, récemment, ont négocié des compensations financières avec leurs camionneurs, dans la plupart des régions du Québec. Pendant ce temps, des camionneurs indépendants mécontents ont manifesté à leur façon, convergeant vers le bureau de comté du ministre Guy Chevrette, à Joliette. La FTQ, qui représente 6000 camionneurs indépendants, trouve qu'il s'agit là d'un pas dans la bonne direction, mais attendait plus du gouvernement face aux transporteurs privés. Elle souhaiterait notamment qu'il donne à l'entreprise privée un délai de 30 jours pour s'ajuster, à défaut de quoi il utiliserait son pouvoir de réglementation. L'Association du camionnage du Québec a loué «l'heureuse initiative» de Québec, mais en invitant plutôt les expéditeurs de marchandises à assumer leur partie du fardeau. «S'ils ne se réveillent pas, ils n'auront bientôt plus personne pour livrer les biens qu'ils produisent», affirme le vice-président exécutif de l'association Claude Pigeon. Le chef de l'Action démocratique Mario Dumont reproche au gouvernement de se résigner et de ne pas toucher à la taxation. «Ce choix pénalise les consommateurs et les contribuables.»

PAPE
Célestin V

Suite de la Une

Sa santé chancelante ne fait pourtant pas mystère. Il présente notamment une élocution difficile et un tremblement des mains, deux symptômes de la maladie de Parkinson. Depuis une chute dans sa salle de bains en 1994 qui avait nécessité une opération à la hanche, il se déplace avec difficulté. Dans une entrevue en janvier dernier, l'évêque Karl Lehmann, chef de la conférence épiscopale allemande, estimait que le souverain pontife «s'il devait sentir qu'il n'est plus en mesure de conduire l'Église (...) devrait avoir la force et le courage de (le) dire». M^{re} Lehmann a même mentionné le précédent de Célestin V, qui a abdicé en 1294, car il ne se sentait plus en état d'assumer ses responsabilités. Ces propos ont fait grand bruit dans la communauté catholique, certains soupçonnant une tentative pour évincer Jean Paul II.

Certains soupçonnent
une tentative pour
évincer Jean-Paul II

Reste que le pape aura 80 ans en mai et que la question de sa santé devrait devenir plus pressante dans les mois et années à venir. La loi de l'Église n'a pas de procédure pour déclarer l'incapacité. Elle prévoit en revanche le cas de la démission, imposant seulement qu'elle soit «exprimée librement et en bonne et due forme, et ne soit pas acceptée par n'importe qui». Une démission de Jean Paul II? «Ce n'est pas du domaine de l'impossible, mais dans un avenir proche je pense que la réponse est non», pense George Weigel, auteur d'une récente biographie sur le pape. Pour l'heure, Jean Paul II a à peine réduit son programme, pour le moins chargé en cette année de Jubilé, bien que ses médecins lui aient demandé de restreindre davantage ses activités. Rien qu'en février et en mars, il doit se rendre au pied du mont Sinaï, en Égypte, et en Terre sainte. Vendredi, il a même adressé un message d'espoir aux malades et aux handicapés lors d'une messe célébrée place Saint-Pierre devant au moins 20 000 personnes, dont beaucoup sur des brancards ou en chaise roulante. «Il est bien sûr important de lutter contre la maladie, parce que la santé est un don de Dieu. Mais il est aussi important de savoir lire le projet de Dieu lorsque la souffrance frappe à notre porte», a-t-il dit sans faire référence à ses propres ennuis de santé. Au Vatican et ailleurs, beaucoup pensent que la vision d'un pape luttant contre les problèmes de santé envoie un message positif dans un monde habitué, selon M. Weigel, aux «hommes jetables».

ABITIBI
Question

Suite de la Une

La même question trotte dans la tête des 1000 personnes qui travaillent à la scierie et à la papeterie de Donohue à Baie-Comeau. Il faut dire qu'Abitibi-Consolidated n'a pas tardé à afficher ses couleurs. L'entreprise prévoit des économies d'échelle de 250 millions \$ et une diminution de la production de papier journal de 400 000 tonnes à la suite de la transaction. Des chiffres qui font peur à ses propres employés bien plus qu'à ceux de Donohue. En effet, les usines d'Abitibi-Consolidated sont en moins bon état, et conséquemment en moins bonne santé financière, que ses nouvelles acquisitions. Claude Maltais, président du syndicat des travailleurs de l'usine de Beauré, qui emploie 430 personnes, ne peut que sympathiser avec ses confrères du reste du Québec. Son usine a été convertie au papier fin il y a quelques années et, du coup, se retrouve hors de danger. «J'ai parlé à d'autres présidents de syndicats aujourd'hui et il y en a qui trouvent que c'est une très mauvaise nouvelle», dit-il sans vouloir nommer les in-quietes. Outre à Beauré, Abitibi-Consolidated possède des usines à Trois-Rivières, Shawinigan et Grand-Mère, en Mauricie, et Kénogami, Alma et La Baie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une première fermeture, celle de Chandler, en Gaspésie, a déjà beaucoup fait jaser. Au siège social de la compagnie, à Montréal, le vice-président aux affaires publiques, Denis Leclerc, demande aux journalistes de «laisser le temps à l'encre de sécher» avant de spéculer sur des mises à pied ou des fermetures d'usines. «On l'a dit et on le répète: au niveau de l'industrie, on se doit de fermer les machines à coûts élevés», dit-il simplement.

« Une grande célébration de la chanson »
 Le Soleil, Québec
 « Bigras et Jalbert forment un duo explosif »
 Le Progrès, Chicoutimi
 « Une soirée parfaite »
 Salut Bonjour, Québec

Au Cabaret du Capitole
 Les 24, 25 et 26 février 2000

Bigras
Jalbert

BILLETS EN VENTE MAINTENANT

EN TOURNÉE AU QUÉBEC...

FÉVRIER	MARS	AVRIL
5 - MAGOG	3 - TROIS-RIVIÈRES	5 - STE-ANNE-DES-MONTS
9 - MONTRÉAL	10 - ST-EUSTACHE	6 - AMQUI
11 - MONTRÉAL	11 - ST-JEAN	7 - MATANE
12 - MONTRÉAL	17 - GATINEAU	8 - RIMOUSKI
18 - ST-JÉRÔME	18 - THETFORD MINES	9 - RIVIÈRE-DU-LOUP
19 - ST-JOVITE	23 - COATCOOK	
27 - LA POCATIÈRE	24 - VALLEYFIELD	

BILLETS: (418) 694-4444
 EXTÉRIEUR DE QUÉBEC:
 1-800-261-9903

Cœur à cœur.

En exclusivité chez Birks, collier à diamants, or blanc 18 carats, 2 900 \$.

De gauche : en exclusivité chez Birks, collier à diamants et rubis, or 18 carats, 1 600 \$.

En exclusivité chez Birks, collier à diamants sertis pavé, or blanc 18 carats, 900 \$.

Collier à diamants, sertis de façon invisible, or jaune 14 carats, 1 500 \$.

(Les articles illustrés ne correspondent pas à la taille réelle.)

BIRKS
 DIAMANTS. depuis 1879

Place Ste-Foy 653-4035. Pour plus d'informations, composez le 1-800-682-2622 • www.birks.com

PLACE AUX JEUNES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE !
 BACHELIÈRES ET BACHELIERS EN SCIENCES SOCIALES, DROIT, SCIENCE POLITIQUE, ADMINISTRATION, ETC.

L'ENAP

VOUS OFFRE
 UNE MAÎTRISE PROFESSIONNELLE
 EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

- FORMATION PRATIQUE à des fonctions d'analystes ou de conseillers;
- STAGE RÉMUNÉRÉ d'envergure, dans les grandes organisations du secteur public : ministères, hôpitaux, commissions scolaires, municipalités, etc.
- ENCADREMENT serré dans une école à dimension humaine;
- milieu de vie riche en CONTACTS PROFESSIONNELS.

DÉPÔT DE CANDIDATURES : 15 mars 2000 pour admission en septembre 2000
 RENCONTRE D'INFORMATION : 24 février 2000 à 17 h 30
 à l'ENAP-Québec, 555, boulevard Charest Est, Québec

Université du Québec
 École nationale d'administration publique

Renseignez vous auprès de Francine Deschênes : (418) 641-3000, poste 6563 Internet : http://www.enap.quebec.ca



LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



MEURTRE DE DANIEL SAVARD

Très peu d'indices

FRANÇOIS SIMARD
Le Soleil

QUÉBEC — Les enquêteurs de la Sûreté du Québec sont toujours à la recherche d'indices qui pourraient les mener jusqu'au meurtrier de Daniel Savard, abattu jeudi soir dans sa maison de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

La journée d'hier n'a pas permis d'en apprendre beaucoup plus sur les circonstances de l'attaque, qui à bien des égards ressemble à un règlement de comptes relié aux motards criminalisés. Mais si le modus operandi correspond en plusieurs points aux agissements habituels de ces groupes, certains détails diffèrent du scénario classique.

Savard n'a reçu qu'un projectile alors que les motards ont plutôt l'habitude de cribler leurs victimes, souvent à l'aide d'une arme de poing de type .357 magnum. Certains ont émis des réserves sur le fait que le tueur ait pu être aussi précis avec une telle arme.

À la manière des motards, le véhicule qui a probablement transporté le tireur a été incendié à environ 300 mètres de la résidence. Alors que les

motards abandonnent le plus souvent l'arme sur place, cette dernière n'a toujours pas été retrouvée par les policiers qui ont pourtant passé les lieux au peigne fin toute la journée hier.

Les enquêteurs ne possèdent donc que très peu d'indices et l'absence de témoins, dans ce secteur assez isolé et peu éclairé, leur complique la tâche. Pour l'instant ces derniers ne font aucun lien avec le meurtre de Roger « Gros Minet » Morin, une relation des Hell's Angels selon les forces policières, survenu quelques heures plus tard dans le stationnement du bar Panthera à Saint-Georges de Beauce.

Daniel Savard, 43 ans, que les policiers relient aux Rock Machine, était en liberté conditionnelle depuis la fin de l'été après avoir purgé une peine de 63 mois pour trafic de PCP. Il avait été écroué en 1997 dans le cadre de l'opération Caveau au cours de laquelle 18 trafiquants avaient été neutralisés.

Aucun lien avec le meurtre de Roger Morin pour l'instant

SAINT-GEORGES DE BEAUCE

Un ami des Hell's abattu en sortant d'un bar

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

■ SAINT-GEORGES — Le corps de Roger Morin, de Saint-Georges, a été retrouvé criblé de balles en face du bar Le Panthera, situé à l'entrée nord de Saint-Georges, hier, aux petites heures.

Les agents ont été appelés sur les lieux à 2 h 47. Le meurtre de l'individu de 38 ans est survenu sur le stationnement du bar.

Roger Morin, que l'agent Gaëtan Poulin de la sécurité publique de Saint-Georges définit comme un sympathisant des Hell's Angels, mais non comme un membre du groupe de motards, est sorti du bar en fin de soirée pour aller démarrer son véhicule.

Avant qu'il n'ait eu le temps de quitter le stationnement ni même de fermer sa portière, une autre automobile s'est approchée. Le passager qui en est descendu s'est dirigé vers la victime et a tiré à bout portant sur l'individu, déchargeant du même coup au complet le chargeur de l'arme qu'il a gardée en main au moment de sa fuite.

Un peu plus tard, un second appel téléphonique a été logé à la centrale de la Sécurité publique, alors que l'on signalait au coin de la 1^{re} Avenue et de la 112^e Rue, à Saint-Georges, l'incendie d'un véhicule.

La Oldsmobile de couleur noire in-

ciendiée dans laquelle prenait place le supposé assassin aurait été volée un peu plus tôt en soirée, à Robertsonville. De plus, une fausse plaque d'immatriculation avait été accolée au véhicule.

Pour les policiers, la façon de procéder ressemble en plusieurs points au règlement de compte qui s'est produit à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, quelques heures plus tôt. Pour le moment, les policiers n'ont identifié aucun suspect.

Morin était connu du milieu policier. Pour ce qui est du Panthera, un cabaret de danseuses qui a ouvert ses portes au mois d'août 1999, l'endroit n'est pas identifié aux Hell's.

Depuis son ouverture, aucun problème n'avait d'ailleurs été signalé par les commerçants avoisinants.

«À Saint-Georges de Beauce, aucun meurtre n'avait été commis au moins depuis 15 ans à 20 ans», rapporte la police.

Le coroner chargé du dossier est le D^r Raymond Morin.



Roger « Gros Minet » Morin

Aucun meurtre n'a été commis à St-Georges depuis 15 à 20 ans

Une voix communautaire



Une jeune équipe projette depuis un an de lancer une radio communautaire à Charlesbourg et dans le secteur de la Haute-Saint-Charles. Si le CRTC donne son accord, la station CIMI-FM diffuserait ses premières émissions à l'automne. Musique et information locale constitueraient les deux volets de sa programmation. La station ferait jouer des chansons francophones jusqu'à 16 h et, le reste de la journée, des pièces « spécialisées », c'est-à-dire des compositions de groupes musicaux peu connus. Pour assurer le financement de l'entreprise, les promoteurs, Sylvain Massey, Pierre-Luc Dancause et Dominique Tessier, espèrent obtenir un prêt de 35 000 \$ des Affaires culturelles et une subvention de 30 000 \$ du programme d'économie sociale du CLD de Charlesbourg.

AFFAIRE GABRIEL LESSARD

Le D^r Labrie défend chèrement son nom

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC—L'affaire Gabriel Lessard va coûter une petite fortune au D^r Fernand Labrie. Dans un jugement rendu le 3 février, la Cour d'appel donne 60 jours à la Fondation du cancer de la prostate pour confirmer à l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) le maintien de sa décision de substituer le cabinet Morisset, Gingras à l'étude Pothier, Delisle. Dans l'affirmative, l'AHQ sera libérée de ses obligations à titre de gestionnaire du Fonds d'assurance-responsabilité civile et professionnelle des hôpitaux du Québec et la Fondation présidée par le D^r Labrie devra assumer elle-même les honoraires de ses nouveaux procureurs.

«C'est la Fondation qui a l'obligation juridique de nous payer. Mais c'est le D^r Labrie qui va avancer les sommes requises. Ce qui ne l'empêche pas éventuellement d'aller chercher un remboursement sous forme de dommages», indique le procureur du réputé chercheur, M^r André Morisset, qui confirme que le D^r Labrie assume personnellement ses frais de défense à la fois devant le coroner, le Collège des médecins et le Conseil des médecins du CHUQ (Centre hospitalier universitaire de Québec).

«Oui, c'est un dossier qui va coûter cher. Mais le D^r Labrie a les moyens de faire valoir ses droits. Ça vaut quoi, demande-t-il, le respect et la réputation d'un scientifique qui se fait salir impunément?»

M^r Morisset ne doute pas que la Fondation va lui conserver son mandat. «Ça va être ma recommandation, reconnaît-il. De toute manière, les risques de condamnation de la Fondation dans le dossier Gabriel Lessard, je les estime à zéro. La Fondation ne peut pas commettre une faute médicale génératrice de responsabilité.»

Dans son jugement qui pourrait faire jurisprudence dans le domaine de l'assurance, la Cour d'appel confirme la décision de la Cour supérieure qui reconnaissait à la Fondation le droit de désigner un procureur de son choix, mais déplore que le juge André

Gervais ait négligé de statuer sur les frais de la défense.

«S'il avait raison de reconnaître le droit de la Fondation de désigner ses propres avocats, le premier juge ne pouvait laisser les parties dans l'incertitude quant à l'existence de l'obligation de défense et, en particulier, celle de payer cette dernière, comme éventuellement d'indemniser l'assuré au cas de condamnation», écrit le juge Lebel.

À cet égard, le magistrat estime qu'en accordant la substitution de procureurs à la Fondation, le juge Gervais se devait, du même coup, de libérer l'AHQ de ses obligations d'assurance et d'indemnisation tout en accordant un délai raisonnable à la Fondation pour maintenir ou non sa décision, «celle-ci comportant alors clairement renonciation à la couverture d'assurance».

ORIGINE DU LITIGE

Le délai fixé par le tribunal est de 60 jours. Mais tout indique que la Fondation a déjà choisi de libérer l'AHQ de ses obligations et d'assumer les frais de sa défense dans la poursuite de 850 000 \$ intentée contre elle et le Centre de dépistage précoce du cancer de la prostate du CHUL par Gabriel et Denise Lessard.

D'ailleurs, la Fondation du cancer de la prostate a déjà répliqué à l'action des Lessard par une réclama-

tion en dommages-intérêts de 100 000 \$ contre Denise Lessard, la veuve de Gabriel Lessard, mort d'un cancer de la prostate le 19 août 1998 après avoir participé pendant trois ans, de 1991 à 1993, au programme de dépistage précoce du CHUL.

Dans ses explications sur l'origine du conflit entre la Fondation et Pothier, Delisle, le juge Lebel retient, à partir des informations contenues au dossier, que la Fondation souhaitait une défense beaucoup plus agressive que celle qu'envisageaient les avocats de l'AHQ.

«La Fondation tenait particulièrement à ce que la défense allègue expressément que le développement de la maladie et le décès éventuel de M. Lessard provenaient non pas d'une erreur de dépistage, mais de la propre décision du patient de suspendre un traitement d'hormonothérapie. Jugeant apparemment inutile cette approche, M^r Pothier, Delisle, s'y refusèrent», résume le magistrat.

Loin de s'offusquer de la démarche de la Fondation en substitution de procureurs, M^r Luc de la Sablonnière, de Pothier, Delisle, a déclaré au SOLEIL que le D^r Labrie travaillait depuis plusieurs années avec M^r André Morisset et Roger David et qu'il comprenait très bien qu'il veuille continuer avec eux.

«La question était de savoir si l'Association des hôpitaux était quand même tenue d'assumer les frais, la Cour supérieure n'ayant pas tranché la question du paiement des honoraires», explique-t-il.

«On s'entend très bien avec les procureurs du D^r Labrie, poursuit M^r de la Sablonnière. Et Pothier, Delisle va continuer de représenter le Centre de recherche du CHUQ devant le coroner.»

Remise à quatre reprises, l'enquête publique sur les causes médicales et les circonstances du décès de Gabriel Lessard commencera lundi matin au palais de justice de Québec avec près d'un an de retard.

Québec à la recherche d'un promoteur

La Ville s'apprête à saisir un édifice de Saint-Roch vendu à un entrepreneur

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — La Ville de Québec reprendra l'édifice situé au 305-317 du boulevard Charest lorsqu'elle aura trouvé un promoteur intéressé à le rénover.

Il s'agit de la solution la plus économique pour les contribuables, estime le conseiller Claude Larose.

M. Larose répond en ces termes à la conseillère indépendante Caroline Dion, qui accuse la ville de laxisme

en ne reprenant pas possession de l'édifice voisin de celui abritant le célèbre restaurant *Le petit bedon*. Yves Dorval a acheté l'édifice de la Ville au coût de 55 000 \$, au début de 1994.

DOUZE MOIS

Le contrat de vente prévoit que l'édifice doit être rénové dans les douze mois de l'acquisition, sinon la Ville peut en reprendre possession sans rembourser le proprio, et sans aucune compensation.

Avec tous les projets terminés, en cours, ou annoncés dans Saint-Roch, les terrains se font de plus en plus rares et les édifices prennent de la valeur. M^m Dion ne veut pas que le proprio profite d'une hausse de la valeur de son édifice pour le revendre avec profits alors qu'il n'a pas respecté ses engagements envers la Ville.

La Ville regarde ce dossier tous les ans, précise M. Larose. La Ville a pas

Les édifices prennent de la valeur dans le quartier

décidé de ne pas reprendre possession de l'édifice parce que le proprio paie les taxes et l'entretien.

La solution préconisée par la conseillère indépendante signifie que la Ville ne récolterait pas de taxes et devrait en plus entretenir l'édifice, mentionne-t-il.

La Ville reprendra possession de l'immeuble lorsqu'elle aura trouvé quelqu'un intéressé à le retaper, ajoute le conseiller Larose.

Il mentionne que des fonctionnaires de la Ville ont rencontré Yves Dorval en septembre dernier pour lui expliquer les programmes de rénovation dont il pourrait bénéficier. Le propriétaire s'est montré peu intéressé.

Contrairement à ce que mentionne la conseillère indépendante dans son communiqué, Yves Dorval a payé ses taxes sur l'édifice du boulevard Charest. Il s'est exécuté le 18 janvier, après que la Ville eut obtenu un bref de saisie de l'immeuble.

PROGRAMME DU CARNAVAL

- 10h Compétition d'agilité canine, Plaines
 - 11h Travers. pont de glace, Côte-de-Beaupré
 - 14h Bain de neige, Plaines
 - 18h30 Traversée du pont de glace "Fanaux et flambeaux", Côte-de-Beaupré
 - 19h Défilé de la Haute-Ville
- Dimanche 13 février**
- 9h Brunch du Bonhomme, Radisson Hôtel Gouverneur
 - 10h Trav. pont de glace, Côte-de-Beaupré

DÉFILÉ DE LA HAUTE-VILLE



Départ
Manège
militaire

Arrivée
collège
Mérici

Source: Carnaval de Québec

INFOGRAPHIE: LE SOLEIL

La farandole de Bonhomme



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

C'est avec son perglisourire que le Bonhomme Carnaval a accueilli ses 528 invités au Château Frontenac, hier, pour le bal annonçant la dernière fin de semaine des festivités. Le grand patron des Ailes de la mode, Paul Delage Roberge, accompagné du Président et de la Vice-présidente du Carnaval de Québec édition 2000, Jean-Paul Desjardins et Hélène Lefrançois, ainsi que les Knuks, ont assisté l'homme de neige dans ses fonctions officielles. Après un souper préparé par le chef Jean Soulard, les convives ont pu danser sur les airs du groupe Tuxedo. L.-J.P.

EN BREF

Violence conjugale: deux ans de prison

Un jeune homme de 23 ans de Beauport a pris le chemin de la prison pour deux ans, à la suite d'une histoire de violence conjugale. Guy Moisan a reconnu sa culpabilité à trois accusations de voies de fait, une de menaces de mort, deux de menaces de causer des lésions et deux d'agressions sexuelles. Moisan purgeait une sentence de sept mois de prison lorsqu'une tante lui a présenté celle qui devait devenir sa conjointe et sa victime. À sa sortie de prison, Moisan est allé vivre chez la dame, mais les choses ont vite tourné au vinaigre. Des accusations de possession de stupéfiants et de vol d'un chèque de l'aide sociale pesaient aussi sur les épaules de l'accusé. Moisan est détenu depuis six mois, ce dont le juge Narcisse Proulx a tenu compte dans l'imposition de la sentence. À sa sortie de prison, Moisan sera soumis à une probation de trois ans. Interdiction lui est faite de posséder des armes pendant dix ans. G.B.

Témoins d'un accident recherchés

La police de Québec recherche toujours des témoins de l'accident qui a coûté la vie à Jean-Yves Vermette, 56 ans, vers 11h30 mardi à l'intersection des rues Semple et Saint-Sacrement. Les policiers ont recueilli plusieurs versions contradictoires et ne savent pas qui, de M. Vermette ou du conducteur du camion-cube impliqué dans la collision, a grillé un feu rouge. Toute information peut être communiquée au sergent-détective Roch Gravel au 691-4714.

Agression armée

Les policiers ont finalement réussi à mettre la main au collet du présumé auteur de l'agression au couteau survenue mercredi midi dans un appartement de Place-Orléans à Beauport. Christian Dion, 26 ans, a été arrêté vers 9h30 chez un membre de sa famille, sur le chemin de la Canardière à Québec. Dion a été accusé hier après-midi d'agression armée, d'infliction de lésions corporelles. I.M.

Blessés sur les sentiers

Un motoneigiste et sa passagère ont été gravement blessés vers 23h30 mercredi à Saint-Étienne de Lauzon. L'homme et la femme ont été percutés par une voi-

ture en voulant traverser la route 116 pour rejoindre le sentier provincial. Ils ont subi d'importantes fractures aux jambes et au bassin. Il semble que le conducteur de la motoneige ne se soit pas suffisamment assuré que la voie était libre avant de s'engager sur la route. Par ailleurs, à Saint-Félicien, un motoneigiste originaire d'Alma s'est fracturé plusieurs côtes hier matin lorsque son engin a capoté. Les ambulanciers ont dû utiliser un traineau pour aller le chercher. I.M.

TRING JONCTION

Un décès et trois blessés

Un sexagénaire de East Broughton a péri sur la route 112 en Beauce jeudi vers 9h15, lors d'une violente collision avec un autre véhicule. La voiture à bord de laquelle Claude Coutu, 69 ans, était passager circulait en direction est lorsque, pour une raison encore inconnue, le conducteur s'est rangé sur l'accotement. En voulant revenir sur la route, il a toutefois perdu la maîtrise de son véhicule et s'est retrouvé en position perpendiculaire. La voiture a alors été percutée par l'autre auto. L'homme de 69 ans, originaire de Vaudreuil, a perdu la vie de façon presque instantanée. Les deux conducteurs ont été blessés tandis qu'une passagère a été gravement blessée. Ils ont été conduits au Centre hospitalier de l'Amiante. I.M.

QUÉBEC

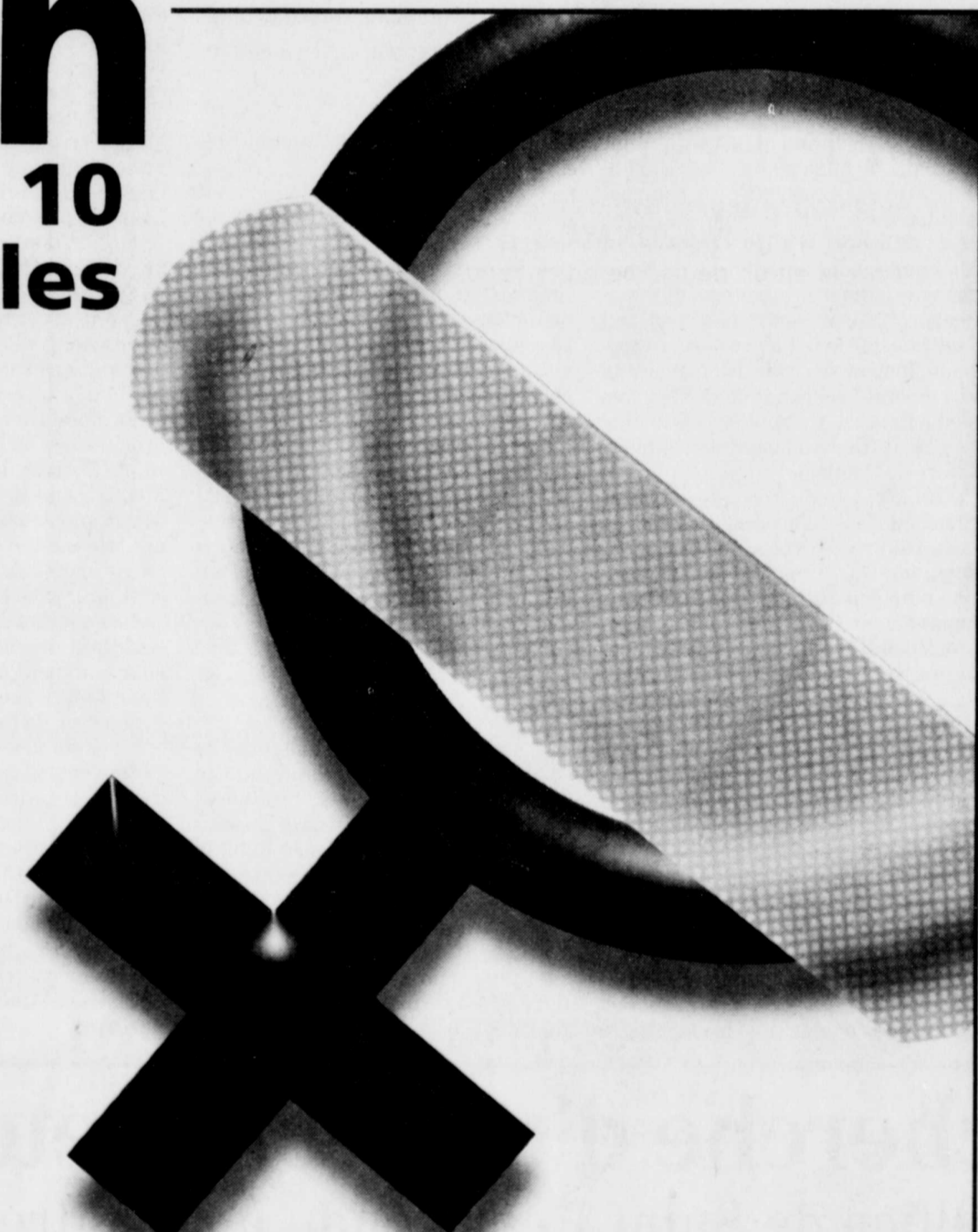
Trio arrêté

Trois voleurs de 18 et 19 ans ont été épinglés par les policiers de Québec, dans la nuit d'hier, dans un logement de l'avenue Sarazin, alors qu'ils venaient d'abandonner un véhicule qu'ils avaient volé quelques heures plus tôt. Tentant de déjouer les policiers, le trio s'était réfugié dans l'appartement où se trouvaient trois jeunes filles. Les agents ont dû demander au propriétaire des lieux de leur ouvrir la porte. Ils ont ainsi pu mettre la main au collet de Kevin Doire, 18 ans, de Martin Blanchet, 19 ans, qui était en liberté illégale et de Dave Walsh, 18 ans. Les trois larrons ont comparu au palais de justice de Québec, hier, pour être accusés de vol et de recel de véhicule. Les policiers ont aussi mené une perquisition au logement de l'avenue Sarazin où ils ont saisi divers objets notamment des téléphones, des vidéos, des outils et des téléphones cellulaires. Cette perquisition pourrait permettre aux policiers de relier les trois jeunes à certains vols commis dans des résidences de la région. F.S.

Saint-Valentin Comment faire parler un homme.

Lundi

8h
Les 10 règles



CHRC 80

RADIO MÉDIA

La radio de l'information

" C'est capitale de conduire une Altima édition Millénium. "

L'ÉDITION COMPREND:

- aileron arrière
- jantes en alliage sport
- téléverrouillage de portes
- antidémarrreur avec clé à puce
- groupe électrique
- climatiseur
- transmission automatique
- lecteur de disque compact
- en plus d'un cellulaire

- Régis Bouchard
conseiller

CAPITALE NISSAN

seulement

309\$ par mois en location

ALTIMA édition millénium
NISSAN 2000

Location-bail de 48 mois. ALTIMA GXE 2000 (4RG70 AE00) basée sur un taux de location de 6,9%. Frais de transport et de préparation inclus. Acquitte ou échange équivalent de 2 295\$. Coût de location basé sur 24 000 kilomètres par année. Taxes en sus.

COIN PIERRE-BERTRAND ET DE LA CAPITALE (même rue que le Réno-Dépot) **Tél. : 681-0011**

Un petit siège en minou, avec ça?

Il y a des traînées de soleil dans le ciel à l'heure du souper. Et des trouées de lumière dans le calendrier. Mars est à nos portes. Les cyclistes vont bientôt astiquer leurs vélos. Mais pendant qu'ils rêvent à des pistes ouvertes sur la liberté, à l'Assemblée nationale, on ergote encore cette semaine sur l'obligation de porter un casque. Tenir une commission parlementaire sur des questions de sécurité? Débattre de la pertinence d'indemniser les victimes de la route qui conduisent en état d'ébriété? Fort bien. Et à la rigueur, discuter du virage à droite sur les feux rouges... (Oui, mais pas trop longtemps. C'est évident qu'il faut se mettre à l'heure du continent.)

Mais se demander s'il faut imposer de force le port d'un casque? Faut-il qu'on manque de sujets de débats dans cette société! Vélo Québec, le Tour de l'Île y sont allés de leurs mémoires. Ils ont répété pour la énième fois que l'obsession du casque est fondée sur une illusion de sécurité. Ils ont cité un sondage Léger & Léger: 85% des Québécois ne veulent pas voir cette obligation dans la loi. Ça devrait suffire pour disposer de la question, non?

Mais le ministre des Transports s'obstine même s'il est clair qu'on n'en veut pas. C'est comme pour un référendum. Quelle qu'en soit la question, c'est non. Mais on s'acharne.

Si vous n'y prenez pas garde, amis cyclistes, on finira par imposer des sièges chauffants en poils de chameau rose, à tous ceux qui s'aventurent à vélo passé le 1^{er} novembre. Attraper les hémorroïdes, ça coûte cher en soins de santé. On va vous obliger à porter des casques fourrés de lapin, des mitaines en fibre de verre, des combinaisons à grand-manches.

Et si l'an prochain, si le ministre Chevrette ne

s'est pas fait piquer sa fiolle par Louise Harel, (qui juge rétrogrades ses projets de construction de ponts et d'autoroutes), il convoquera sans doute une commission parlementaire pour en débattre.

Mais pendant ce temps, les camions continuent de rouler à la fine épouvante, d'échapper leurs cargaisons, d'écrasent des voitures. Vous avez vu cette nouvelle fin janvier? Deux ans après l'accident des Éboulements, il n'y a pas plus de contrôleurs sur les routes du Québec qu'en 1996, selon les chiffres mêmes du ministère des Transports. Mais on s'est entêté à changer la courbe de la côte!

On veut plus de sécurité à vélo? Il faut créer un environnement favorable à la pratique du cyclisme, disait cette semaine Vélo Québec: il faut de l'asphalte sur les accotements, réduire la vitesse des voitures en milieu urbain, améliorer les systèmes d'éclairages, éduquer les jeunes au respect des règles de sécurité, faire appliquer le code de la route. Mieux vaut l'éducation que la coercition. Le casque, ce n'est pas une panacée.

LA TALOCHE DU PROFESSEUR

On pense que les universités sont des serres chaudes où on se consacre dans l'harmonie à enrichir la vie humaine? Oubliez ça. Ce sont des champs minés où la passion et la mesquinerie se déchangent.

Vous avez eu connaissance de la chicane épi-

que qui a secoué le département de géographie de l'Université Laval? Le professeur François Hulbert, attaqué par son collègue Rodolphe de Koninck, a défendu vigoureusement son honneur en le poursuivant pour diffamation, lui et l'Université. Cela s'est terminé par un jugement hors cour fin décembre.

L'université a admis dans une lettre signée par le vice-recteur Jacques Samson que les allégations du prof de Koninck avaient pu avoir un effet néfaste sur la réputation de son collègue Hulbert. Et que l'université n'endossait aucune affirmation malveillante contre lui quant à son travail comme directeur de la revue *Les cahiers de géographie du Québec* du professeur de géographie.

Mais le feu n'est pas éteint. Le 3 février, le vice-recteur aux ressources humaines, adressait une lettre aux membres du département de géographie et de la faculté des lettres. Il y dit qu'il est faux de prétendre que la lettre mettant fin aux poursuites de M. Hulbert contre l'Université (dont il est le signataire), constitue, par son contenu ou son libellé, une quelconque condamnation, un quelconque désaveu des faits et gestes de M. de Koninck ou de toute autre personne.

Franchement, M. Samson, faudrait peut-être vous brancher!

Entre-temps, l'Université avait sommé le prof Hulbert de faire ses paquets avant le 21 janvier à midi après quoi, il devait régler la facture d'entreposage. Jolie façon d'admettre des torts puis de se cacher ensuite la tête sous le tapis.

Laval n'a pas le monopole des guéguerres.

À Montréal, c'est le fameux prof Léo-Paul Lauzon, ce Michel Chartrand des temps modernes, qui a donné une taloche sur la margoulette d'un chercheur de son équipe.

Le prof menacé de suspension a taxé les patrons de l'UQAM de «maudits hypocrites». «Tu peux remplir l'université de publicités, couper des centaines de millions, ça ne les offusque pas. Qu'ils se battent donc pour quelque chose de plus important qu'une taloche», a-t-il déclaré à *La Presse*.

Cela ferait une bonne réplique dans une série télévisée! Qui ouvrira cette canne de vers au petit écran? Qui écrira le premier scénario mordant inspiré des rapports humains dans ce généreux milieu?

ARNAQUE SUR RUE

Je collectionne les contraventions. Je fréquente les huissiers quand j'oublie de les payer. Et je me rends compte que je viens de l'échapper belle. J'ignorais que depuis le 7 février, on étire à Québec les heures de stationnement payant. Même le dimanche, de 13 h à 18 h, fini le congé de parcومتر. On se fera arnaquer le jour du Seigneur.

L'annonce en a été faite dans le dernier budget, trois jours avant Noël. Mais je n'ai pas lu le journal ce jour-là. Heureusement, car j'aurais avalé tout ronds mes atocas. D'ici deux semaines, les agents de stationnement vont se contenter de distribuer des avertissements. J'adresse une invitation toute spéciale aux résidents de Val-Bélair, de Charlesbourg, de Sainte-Foy. Venez à Québec, le dimanche. Venez nous aider à payer nos taxes. Vous verrez comme on est recevants!

MEURTRE D'UN CHAUFFEUR DE TAXI DES BOIS-FRANCS

Éric Lacasse subira son procès le 1^{er} mai

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

VICTORIAVILLE — Accusé du meurtre au deuxième degré d'un chauffeur de taxi de Victoriaville, Éric Lacasse, 25 ans, originaire de Rivière-du-Loup, subira son procès devant juge et jury

le 1^{er} mai au palais de justice de la capitale des Bois-Francis.

UNE VICTIME SANS HISTOIRE

Quatre semaines ont été réservées pour l'audition de la cause de ce récidiviste, qui était d'ailleurs en probation lorsqu'il a été arrêté en avril, à la suite

de la découverte du corps de Marcel Savoie, un père de famille sans histoire âgé de 65 ans.

Le chauffeur de taxi avait été violemment battu et étranglé et son corps abandonné dans un fossé près de sa voiture-taxi. Des passants avaient alerté la police, croyant d'abord à un simple

accident de la route après avoir retrouvé l'homme ensanglanté.

Lacasse, qui est présentement incarcéré et dont les antécédents judiciaires vont de la conduite avec facultés affaiblies aux voies de fait, en passant par les bris de probation et l'entrave au travail des policiers, écoperait d'une senten-

ce à perpétuité s'il est trouvé coupable de meurtre. Le meurtre de Marcel Savoie est le dernier d'une sordide série de cinq crimes du genre commis au Québec depuis sept ans et qui avait débuté en janvier 1993, avec la mort de Fernand Pelletier, 51 ans, tué par deux adolescents à Saint-Émile.

5 jours 5\$

Pour des articles de 100\$ et moins.
Pour un temps limité.
Annonce de 2 lignes.

1461376

Examens de la vue par un ophtalmologiste

JACQUES LEMIEUX
LUNETTERIE
Opticien d'ordonnances

686-0308

1628, chemin Sainte-Foy, Québec

DERNIERS SOLDES dixvers

se terminent le dimanche 13 février

À PLACE STE-FOY

NOUS PAYONS LES 2 TAXES*

sur toute la marchandise déjà réduite dans nos deux magasins voisins à Place Ste-Foy

dixversions
meubles et accessoires

2452, boulevard Laurier, Ste-Foy

658-9000

* Payez et emportez, aucune mise de côté, ne s'applique pas aux achats antérieurs.

CADEAU PASSIONATA POUR LA SAINT-VALENTIN

Aujourd'hui seulement, achetez un soutien-gorge PASSIONATA et recevez-en un deuxième en cadeau.

Un délai de quatre à six semaines devra être accordé pour livraison du cadeau. Cette offre est valable seulement à l'achat d'un soutien-gorge à prix régulier, quantité limitée.

PASSIONATA

La puce-à-porter, la plus géniale des cartes. Offrez le plaisir de choisir avec notre certificat-cadeau électronique exclusif. Offert en valeurs de 25\$, 50\$ et 100\$.

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537

CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537

PLACE STE-FOY (418) 652-4537

www.lesailles.com

AILES
LES AILES DE LA MODE

Je me fais plaisir

PAM 1784\$

* Paiement Automatique Mensuel

686-3344 1 800 463-2362

par mois, taxes incluses
Livraison 7 jours, par camion

CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

« Arrêtons la guerre intestinale au CHUQ »

LAURA-JULIE PERREAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Conseil multidisciplinaire du CHUQ, regroupant plus de 1200 professionnels qui oeuvrent auprès des patients, est las d'attendre les annonces de la ministre Marois au sujet de l'avenir du CHUQ. « Nous sommes dans un *no man's land*, la restructuration n'a pas encore été mise sur pied et ça crée un climat d'incertitude épouvantable au CHUQ », clamait la présidente de l'organisme de consultation hier.

En lançant cet appel à l'aide à la ministre, Suzanne Montreuil, présidente du Conseil multidisciplinaire, répondait à la lettre du D^r Pierre Duclos, médecin

interniste à l'hôpital Saint-François d'Assise, publiée dans nos pages jeudi. Ce dernier dénonçait les méthodes antidémocratiques utilisées par le

Conseil d'administration du CHUQ dans l'élaboration du plan de restructuration, qui, à ses dires, appauvrit Saint-François d'Assise au profit des deux autres centres hospitaliers universitaires de la région de Québec, soit le CHUL et l'Hôtel-Dieu.

Dans sa missive, le D^r Duclos faisait porter une partie du blâme au Conseil multidisciplinaire et au Conseil des infirmiers et infirmières, deux organismes qui conseillent le Conseil d'administration. M^{me} Montreuil repousse cette attaque du revers de la main. « Quand tu es affamé, il ne faut pas manger ton voisin. M. Duclos s'est attaqué au message au lieu de s'atta-

quer au message », soutenait M^{me} Montreuil.

Or, selon elle, c'est le chaos qui règne dans les trois hôpitaux, en attente des annonces de la ministre, qui crée l'hémorragie des médecins de Saint-François d'Assise et non pas une manigance machiavélique orchestrée par le Conseil d'administration et entérinée par le Conseil multidisciplinaire.

« Le problème, c'est que le plan de restructuration n'est pas encore en vigueur! On ne peut pas dire que ce n'est pas un bon plan! Le D^r Duclos a exprimé un sentiment qui est commun au sein du personnel des hôpitaux du CHUQ. Mais ça démontre qu'il y a de

plus en plus de tensions entre les différents services. »

L'incertitude, continue-t-elle, a érigé des murs entre médecins et infirmières, entre professionnels et médecins, entre dirigeants et employés. « Si ça continue comme ça, ça va laisser des cicatrices pendant bien longtemps », soupire la présidente, exhortant tous et chacun à la solidarité et non pas à l'affrontement.

Le Conseil multidisciplinaire ne sera pas la seule instance à réagir aux propos du D^r Duclos, le conseil d'administration convoquera les médias lundi matin pour faire valoir son point de vue.

Soirée beauté V.I.P.

la Baie

Galleries de la Capitale

mardi 15 février -
18 h à 21 h

Une soirée spéciale pour découvrir des destinations-vacances... et les produits de soin essentiels à apporter dans vos bagages!

programme

- animation
- primes avec certains achats
- léger goûter
- prix de présence*
- grand prix* d'une valeur approximative de **750 \$** comprenant un ensemble de valises *Titanium IV* d'Atlantic, un panier de produits de soins solaires et un forfait pour deux à la *Maison de Grand-Mère* (une gracieuseté de la Forfaiterie des Galleries de la Capitale).

*Présence requise aux tirages pour réclamer un prix.

LAISSEZ-PASSER 10 \$

Ce montant sera déduit du premier achat de produits de beauté de 10 \$ ou plus (avant taxes) de la soirée.

renseignements :
627-5922

JS-1463344

EN BREF

Couche-tard lévisiens...

Les carnavaliers et les couche-tard de la Rive-Sud seront heureux d'apprendre que le traversier ne compte pas aller rejoindre Morphée trop tôt ce soir. Entre 18h et 2h, il y aura des départs simultanés à toutes les 30 minutes des deux côtés du fleuve frigorifié. À 2h30 et à 3h30, un bateau partira aussi de Québec. Le dernier départ de Lévis aura lieu à 3h. L.-J.P.

SAINT-NÉRÉE

Délestée de 20 000 \$

Deux individus ont fait main basse sur environ 20 000 \$, jeudi après-midi, à la caisse populaire de Saint-Nérée, au sud de Montmagny. Arrivés en motoneige, les deux hommes ont profité de l'absence de clients pour se faire remettre l'argent sous la menace d'une arme de poing. Les policiers de la SQ, qui croient

avoir affaire à des gens expérimentés dans le domaine, ont retrouvé la motoneige et l'arme, mais les suspects sont toujours au large. FS.

MONT-JOLI

L'Hôtel de la gare rasé

Le feu a détruit, hier, le réputé Hôtel de la gare de Mont-Joli, qui abritait 16 chambres, un restaurant de 185 places et une discothèque. C'est une serveuse qui, vers 7h, a senti une odeur de fumée. Elle a prévenu le propriétaire Daniel Dufour qui habite les lieux. Trente pompiers de Mont-Joli et de Price ont combattu les flammes. Les dommages dépasseraient les 500 000 \$. Le feu serait d'origine électrique. L'hôtel était réputé pour sa table et ses buffets, qui faisaient de l'endroit un lieu très couru des Montjoliens. Hier, Daniel Dufour ignorait si l'hôtel, qui était dans la famille depuis 1971, serait reconstruit. E.W.

Levi's

L'ENTREPÔT

Pantalons LEVI'S® pour hommes Style «Menuisier» à partir de 39 99\$	Nouveauté Chandails DOCKERS® pour femmes 29 99\$	Jeans modèles 634 et 619 39 99\$	Promotion Chandails Silver Tab® et DOCKERS® pour femmes 19 99\$	Nouveauté Pantalons LEVI'S® pour femmes avec cordon à la taille 49 99\$ courant 75\$	Chandails pour femmes 9 99\$ 3/25\$
---	--	--	--	--	---

Venez visiter le plus grand centre de jeans au Québec avec sa variété de jeans et de vêtements pour toute la famille.

Pantorama

L'ENTREPÔT

Économisez de
20% à 80%
sur le prix courant

Des milliers de jeans dans les plus grandes marques à 60% et plus de réduction

Manteaux
d'hiver
à **50%**
de rabais du
prix courant

Coupe-vent
pour hommes
et femmes
à partir de
29 99\$

Polos,
chemises et
chemisiers
pour hommes
et femmes
à partir de
14 99\$

Colons ouatés
de grandes
marques
pour hommes
et femmes
à partir de
29 99\$

Manteaux
de jeans
irréguliers
de grandes
marques
29 99\$

Jeans
foncé
pour femmes
à partir de
29 99\$

Nous avons les marques de vêtements Tommy Hilfiger, Guess, Calvin Klein et Polo de Ralph Lauren.

PROMENADES
STE-ANNE
Centre
«FACTORY OUTLET»

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi 9h30 - 18h
Jeudi et vendredi 9h30 - 21h
Samedi et dimanche 9h30 - 18h
À 2 km à l'est de la BASILIQUE



Que vous réservent
les **Audi 2000** ?



Qué-Bourg Auto les a toutes!
**SUR PLACE VOYEZ LA GAMME COMPLÈTE
DES MODÈLES 2000 ET NOUVEAUTÉS Audi**

A6 2.7 Puissante et performante

Moteur V6 turbo-jumelé de 250 ch, traction intégrale quatre de série. Au choix, transmission automatique Tiptronic ou boîte manuelle à six vitesses.

Impressionnante A6 4.2

Avec son moteur V8 de 300 ch entièrement en aluminium, puissance débridée et maîtrise constante. Boîte de vitesse Tiptronic HP-24 à 5 vitesses.

Audi TT Allure et tempérament

Une sportive à la dimension du nouveau millénaire. Moteur 4 cylindres de 180 ch., turbocompressé. Boîte de vitesse manuelle à 5 vitesses.

Plaisirs illimités Audi S4

Deux turbocompresseurs déchainent toute la puissance des 250 ch de son moteur V6. Transmission manuelle à 6 vitesses jumelée à la traction intégrale quatre.

Audi A8 Le raffinement suprême

La meilleure des grandes berlines de luxe. Moteur V8 à 90°, 310 ch. Boîte de vitesse Tiptronic HP-24 à 5 vitesses. Traction intégrale quatre.

La traction quatre...

Le luxe du pouvoir sur quatre roues, l'assurance d'une traction répartie de l'avant à l'arrière, d'un côté à l'autre.

GARANTIE 3 ans ou 80 000 km

selon la première éventualité.
Une vraie couverture de sécurité:
• tous les programmes d'entretien habituels recommandés
• 12 ans de protection contre la rouille
• Assistance routière 24 heures sur 24

QUÉ-BOURG AUTO

7777, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg, PQ
418-626-7777

Le rêve tourne au désastre

La fin d'un programme d'aide au travail menace l'avenir d'un groupe de handicapés

ANNE-MARIE VOISARD
Le Soleil

■ QUÉBEC — C'était une bien belle histoire que celle d'Alain Bédard et de son épouse, Lucie Demers. Une histoire qui racontait la dure conquête de leur autonomie, et dont ils n'osent plus, aujourd'hui, parler au présent. Pire. «C'est comme si mon avenir flambait», lance Alain, qui ajoute: «Aussi bien mettre le feu au char pis à la maison.»

Il n'en fera rien, car le «char», en l'occurrence une Géo Metro achetée neuve l'été dernier, et la maison, une modeste habitation de deux logements, rue Jeanne-Mance, près du Colisée de Québec, sont ses biens les plus précieux. Ils concrétisent des rêves, longtemps caressés, qui leur avaient permis de s'extraire, lui et Lucie, de l'aide sociale.

Tout ça, Alain risque de le perdre, en même temps que son travail, pas plus tard que le 31 mars. C'est-à-dire dans à peine plus d'un mois. Son cas n'est pas unique, loin de là. Au Québec, ils sont 450. Dans la région de la capitale, 76. La majorité d'entre eux, 43, sont à l'emploi des Ateliers T.A.Q., qui se spécialisent dans l'encartage, l'ensachage, l'emballage... Ils ont l'appui du Mouvement Personne d'Abord, lequel défend les droits des adultes qui ont une déficience intellectuelle.

Alain Bédard est président du Mouvement. Dans les locaux de l'église Jacques-Cartier à Québec, où se trouvent les bureaux, trois autres travailleurs ont accepté de témoigner, Christian Chandonnet, Annie Moore et Suzanne Saint-Hilaire. Cette dernière énumère sans se faire prier les avantages d'un véritable emploi, comme celui qu'elle occupe aux Ateliers T.A.Q. «C'est valorisant. Ça sort de l'isolement. On mène une vie normale. On rencontre des gens.»

S'ajoutait jusqu'à la date couperet

de ce programme baptisé SOFI (pour soutien financier), un véritable salaire au tarif minimum, assorti d'avantages sociaux. Issu du Sommet sur l'économie et l'emploi, il y a trois ans, SOFI ne coûtait pourtant pas cher à l'État. Pour l'essentiel, il s'agissait d'une entente avec le ministère de la

Sécurité sociale, selon laquelle la prestation de la Sécurité du revenu était transférée à l'Office des personnes handicapées (OPHQ), puis convertie en subvention salariale. Parce que toutes les personnes ici concernées présentent des contraintes sévères à l'emploi, l'aide sociale qui leur est allouée, de toute façon, oscille autour de 725 \$ par mois.

PLUS RENTABLE

Bref, ça faisait l'affaire de bien du monde. Et pas seulement d'ailleurs des travailleurs atteints d'un handicap. Les ateliers T.A.Q., pour ne nommer qu'eux, passeraient, du jour au lendemain, de 163 à 90 employés. André Lepage, directeur général de ce centre de travail adapté, sans but lucratif, utilise le conditionnel. Il n'a pas perdu espoir que le gouvernement reconduise le programme, mieux, qu'il garantisse sa permanence. «C'est éminemment plus rentable», dit-il en demandant: «Mais qu'est-ce qu'ils attendent pour rassurer ces gens?»

Si le programme tombe, comme plusieurs le craignent, c'est 30 postes non

subventionnés qui devront être coupés, en plus des 43 qui bénéficient de SOFI. La raison, c'est que les centres de travail adaptés sont tenus, par l'OPHQ, d'embaucher des personnes handicapées dans une proportion de 60 %.

André Lepage n'ose pas imaginer qu'on va en arriver là. Les Ateliers ont procédé à un agrandissement, il y a trois ans, pour accueillir les travailleurs de SOFI. D'autres, ailleurs en province, ont fait pareil. Mises à pied, réductions du chiffre d'affaires, danger de faillite dans certains cas, André Lepage refuse de croire que le gouvernement va laisser faire ça. Des pourparlers sont en cours avec les ministères impliqués. Le Mouvement Personne d'Abord et ses personnes-ressources, Pierrette Dion et Michelle Robitaille-Rousseau, ne sont pas rassurés pour autant.

LE DÉSASTRE

Christian Chandonnet calcule ce qui lui reste: 745 \$ par mois, une fois qu'il a payé sa passe d'autobus (54 \$). Heureusement que le loyer, 355 \$, c'est tout compris. Il se débrouille, mais ne roule pas sur l'or. Annie Moore non plus. Sauf que pour elle, c'est différent. Elle a 20 ans, bientôt 21, et habite chez papa-maman. Ce salaire, le premier qu'elle ait jamais gagné, représentait pour elle la clé de l'autonomie.

Reste Alain Bédard et ses rêves qui risquent de tourner au désastre. Sa femme, Lucie Demers, est épargnée, du moins pour l'instant. Elle travaille dans une garderie, Le Palais des bouts



De haut en bas: Michelle Robitaille-Rousseau, Alain Bédard, Christian Chandonnet, Pierrette Dion, Annie Moore et Suzanne Saint-Hilaire. Si le programme SOFI tombe, comme plusieurs le craignent, c'est 30 postes non subventionnés qui devront être coupés, en plus des 43 personnes qui bénéficient de ce programme.

de choux, située dans l'édifice du palais de justice. C'est elle qui nettoie et désinfecte les jouets. Elle est rémunérée au salaire minimum, en vertu d'un autre programme, appelé Contrat d'intégration au travail, qui échappe à la date fatidique du 31 mars. Mais ce n'est pas avec ça qu'ils vont payer l'auto, encore moins la maison.

Nouveau courtier immobilier

Denis Héroux, courtier immobilier agréé, est heureux d'annoncer l'ouverture de son bureau de courtage sous le nom de Liercourt. En plus d'être avocat et MBA, Denis Héroux a aussi réalisé des projets résidentiels de qualité.

Denis Héroux
Pour toute transaction immobilière, il vous invite à le rejoindre au
527-1665
Résidentiel : Québec, Sillery, Sainte-Foy
Commercial : territoire de la CUQ

Me Diane Bernier
NOTAIRE
Depuis 10 ans à votre service

- ✓ Transaction immobilière
 - ✓ Financement hypothécaire
 - ✓ Testament et mandat en cas d'incapacité
 - ✓ Règlement de succession
 - ✓ Incorporation
- 622-5553**
4600, boul. Henri-Bourassa bureau 238
Charlesbourg (Québec) G1H 3A5
(en face du géant Loblaw)

SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ DES PIEDS

DU 20 AU 26 FÉVRIER
CONSULTATION GRATUITE

C'est de sa faute!

Votre colonne vertébrale, vos genoux et d'autres parties de votre corps sont souvent blâmés pour les maux dont vous souffrez. Pourtant, les vrais coupables sont peut-être vos PIEDS...

Nos orthésistes du pied sont des professionnels qui évaluent avec précision la condition de vos pieds.

DES SOLUTIONS EFFICACES SERONT PROPOSÉES POUR ACCROÎTRE VOTRE CONFORT SANS DÉLAISSER L'ESTHÉTIQUE.

LABORATOIRE POULIOT
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy

CONSULTATION GRATUITE
Rendez-vous **652-0100**

Défi BARNABÉ

VOIR PAGE I-12
Dos de section Bonne Table

LE PLUS GRAND CHOIX D'UNIFORMES À QUÉBEC

GRANDE VENTE Sous-vêtements lejabby PARIS

SPÉCIAL de 30% à 50% de RABAIS

PLAZA DE L'UNIFORME
Plaza Laval (sous-sol)
2750, chemin Sainte-Foy (face à l'hôpital) **653-8554**

299\$ par mois / 48 mois
0\$ comptant Transport et préparation en sus

pour une voiture de luxe vraiment accessible

La nouvelle SONATA 2000 performante chez **LESSARD HYUNDAI**

Lauréat du PRIX D'EXCELLENCE pour la 4e année

659, Boul. St-Joseph, Québec
Prolongement de la 80e Rue
623-5471

Pièces et service ouvert le soir jusqu'à 21h.

HYUNDAI UNE ÈRE NOUVELLE UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

Basé sur le programme Des Services Financiers Hyundai seulement. Offre en vigueur jusqu'au 29 février 2000. Modèle Sonata 2000. P.D.P. à partir de 19,998\$. Taux d'intérêt de 7,51%. Terme de 48 mois à 299\$ par mois, sans obligation au terme du contrat de location. Kilométrage annuel de 20 000 km. Frais de 10¢ le kilomètre excédentaire. Frais d'administration de 300\$ à la location, en sus. Transport, préparation et dépôt de sécurité en sus. Première mensualité exigible à la livraison. Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

WWWOW!

Enfin un ordinateur qui me plaît

Le SUPER PUISSANT :
Processeur INTEL Pentium III 533B Mhz
128 Mo SDRAM
Carte mère 133 Mhz
Disque dur 15 Go
Écran 17" (25),
Carte vidéo hyper rapide
CD-ROM 48x, Carte de son 128, Caisses de son
Clavier 104 touches, Souris, Fax / Modem 56k

LA SÉRIE 2000
Fiable - Efficace - Rapide

Nous avons des ordinateurs à partir de 999 \$

Lévis Québec
4719, boul. de la Rivière-Sud 5350, boul. Henri-Bourassa
Tél. : 838-9959 Tél. : 627-6244
www.infoclick.qc.ca

Info Click
Pour l'informatique, exigez que ça click

1890\$

Photo à titre indicatif seulement. Offre valide jusqu'à épuisement des stocks.

Destination Choisir le **Cégep de Limoilou**

Un Campus à dimension humaine
Un établissement moderne et de qualité
Un choix gagnant pour l'université

COLLÈGE DE LIMOILOU
C E G E P
Information : 418.624.3629 • www.limoilou.qc.ca
Campus de Charlesbourg 7600, 3e Avenue Est, Charlesbourg (Québec) G1H 7L4

Programmes préuniversitaires
Sciences de la nature
Sciences humaines - Économie administration
Sciences humaines - International
Sciences humaines - Asie et son aire d'influence
Sciences humaines - Psychologie et sociologie

Programmes techniques
Techniques de diététique
Technologie de génie civil
Technologie de la mécanique du bâtiment
Techniques administratives
Session Accueil et intégration

Insatiables, ces parcomètres !

Sept heures de tarification supplémentaires par semaine pour les 1400 avale-sous des rues de Québec

LAURA-JULIE PERREAU
Le Soleil

QUÉBEC — Méfiez-vous de votre parcomètre ! Depuis le 7 février, les 1400 avale-sous des rues de Québec ont un plus grand appétit. Sept heures de tarification supplémentaires par semaine les engraisent. Un petit bonus qui fera retentir 250 000 \$ de plus par année dans les caisses de la Ville.

Les amoureux des brunches du dimanche devront maintenant se hâter pour courir au restaurant avant 13 h s'ils veulent économiser le coût du stationnement. Car de 13 h à 18 h, lors du congé dominical, les parcomètres deviendront voraces.

Du lundi au mercredi, en plus du samedi, ils resteront affamés jusqu'à 18 heures, au lieu du 17 h 30 d'antan.

Le coordonnateur de cette réforme, Marc des Rivières, analyste et respon-

sable de la planification du stationnement de la Ville de Québec, soutient que cette nouvelle tarification plaira aux propriétaires de commerce au détail. « Les parcomètres permettent un roulement des clients », dit-il. Ça coûte plus cher, donc on s'éternise moins, plus de consommateurs passent les tourniquets. « Les horaires des magasins ont changé et on ne s'était pas ajusté en conséquence », ajoutait M. des Rivières.

Les commerçants auraient-ils demandé eux-mêmes cette petite révision ? « Non, c'est à nous que revient le devoir de planifier ce genre de chose », répond-il, en avouant qu'il a pris cette décision avec son équipe, sans effectuer d'étude de marché.

Cette prolongation de tarification n'est que le premier escalier dans une hausse globale des coûts de stationnement à Québec. En mars, des parcomètres additionnels seront ajoutés aux

quatre coins de la ville. En mai, le coût horaire des stationnements de la Ville sera majoré. Les détenteurs de vignette, pour leur part, auront eux aussi à détacher les cordons de la bourse dans les mois à venir. En tout, ce remaniement rapportera à la Ville un 500 000 \$ additionnel. « Ce n'est vraiment pas énorme dans l'ensemble de notre budget », précisait M. des Rivières.

Puisque les nouveaux horaires ont été installés sur les parcomètres entre le 7 et le 10 février, les agents de stationnement seront gentils avec les contrevenants pendant quelque temps. Un simple avertissement sera donné aux coupables. Mais, selon M. des Rivières, la période de grâce ne devrait pas dépasser deux semaines. Jusqu'à maintenant, M. des Rivières n'a reçu que deux plaintes. Pour toute information sur les nouveaux horaires, vous pourriez le rejoindre dès lundi matin au 691-6471.



Préparez-vous à nourrir les parcomètres de Québec plus longtemps.

Brian, fantôme du web

Un canular qui circule sur Internet depuis 1997 et qui a généré des milliers de courriels

PIERRE ASSELIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — C'est l'histoire de Brian, un petit garçon de Buenos Aires qui aurait besoin d'une transplantation cardiaque et qui compte sur vous pour envoyer des millions de courriels. Une histoire touchante, mais le problème, c'est que Brian n'existe pas. C'est un fantôme du web.

Brian est la dernière incarnation d'un canular qui circule sur Internet depuis 1997 au moins. Tout porte à croire qu'il est arrivé chez nous vers la fin de l'année, et qu'il venait tout droit d'Amérique du Sud. Voici comment il se présente.

Un ami vous envoie un courriel, qu'il a reçu d'un ami, etc. Le message est le suivant : « Il s'agit d'un petit garçon de Buenos Aires qui a une malformation du myocarde et qui requiert une transplantation cardiaque. L'opération coûte 115 200 \$.

Des fournisseurs d'accès Internet locaux et étrangers donneront 1 cent, pour chaque e-mail qui porte le titre SOLIDARIDAD CON BRIAN. On a installé à côté de l'enfant, à l'hôpital, un ordinateur portable avec modem. Il faut 11 millions et demi de e-mails pour financer l'opération... »

Il n'y a pas de virus, personne ne fait d'argent avec ça, mais le message se reproduit comme autant de petits lapins, grâce à la bonne foi de milliers de Québécois.

Et ce ne sont pas des idiots qui alimentent ce moulin à ruine. Chantal, médecin spécialiste dans un hôpital montréalais, a reçu le message en décembre et l'a relayé à ses amis. Sylvie, coordonnatrice d'un congrès international, l'a reçu et, se fiant à Chantal, l'a elle aussi réexpédié à 23 de ses amis.

Sur la copie qui nous est parvenue, pas moins de 180 adresses électroniques étaient indiquées. Par ailleurs, au moins deux collègues journalistes du SOLEIL en ont reçu des versions différentes vers la même époque.

La secrétaire du médecin montréalais a indiqué au SOLEIL que celle-ci avait reçu plusieurs messages et téléphones à cause de la chaîne de messages, parce qu'elle s'était identifiée, et qu'elle ne voulait plus entendre parler de cette histoire.

Sylvie, qui avait fait l'erreur d'indiquer ses nom et numéro de téléphone, croyait toujours à l'existence du petit garçon quand LE SOLEIL l'a rejointe. Dans les semaines qui ont suivi, dit-elle, elle recevait deux à trois messages de sympathie par jour pour cette bonne action.

Et puis je lui ai expliqué qu'il s'agissait d'un canular. « Tabarnak ! Je me méfie pourtant toujours de ces choses, mais comme quelqu'un que je connaissais avait donné son nom, je croyais que c'était sérieux et fiable. Je suis en furie parce qu'on s'est servi d'une corde sensible pour me faire embarquer dans cette chaîne. »

Alors Brian, qui est-il ? Dans une vie antérieure, il s'appelait Jessica Mydek, une petite fille atteinte d'un cancer qui souhaitait lancer une chaîne de messages pour inciter les gens à profiter pleinement de chaque moment de leur vie. La Société américaine du cancer était d'ailleurs intervenue parce que son nom était associé à la manœuvre, et avait émis un communiqué affirmant que cette histoire n'avait aucun fondement.

Après une simple recherche (Solidaridad con Brian), nous avons trouvé un site mexicain (www.nukers.com/articulos/articulo05.html), mais soyez avertis, c'est en espagnol) qui explique que Brian n'est rien d'autre que le rejeton de Jessica, qui elle-même n'était pas la première de sa lignée.

On peut donc croire qu'un farceur sud-américain a traduit l'histoire de Jessica dans un contexte argentin et qu'une bonne âme a relancé le bal avec une version française.

Ça ne cause aucun tort aux systèmes informatiques, sinon que ça crée un volume inutile de messages. Comme s'il n'y en avait pas déjà assez !

ARÉNAS LÉVISIENS

Dans la mire des élus

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

LÉVIS—L'avenir des deux arénas lévisiennes sera passé au crible d'un comité de consultations, a fait savoir l'administration municipale, hier.

« Au cours des prochaines années, la Ville de Lévis doit effectuer d'importants travaux afin de rendre conformes ses deux arénas aux normes de la Régie du bâtiment du Québec. Nous allons donc en profiter pour faire le point sur l'utilisation future des ces équipements en regard des besoins des utilisateurs », a succinctement expliqué le conseiller municipal Steve Dorval, président du comité. « Est-ce qu'on a la clientèle pour garder les arénas ouvertes ou doit-on les fermer ? Est-ce qu'on a besoin de deux arénas à Lévis ? C'est le genre de questions que le comité va se poser. Il n'a pas les réponses pour l'instant », a ajouté M. Dorval.

À ses côtés, siègeront son collègue du conseil municipal David-L. Christopher et des groupes d'organismes utilisateurs, en l'occurrence l'Organisation du hockey mineur Pointe-Lévy, le Club de patinage artistique de Lévis, les Faucons du Cegep Lévis-Lauzon, les Commandeurs de Lévis ainsi que deux membres de la Commission consultative des loisirs et deux représentants des citoyens.

« Il est de la volonté de la Ville de Lévis de continuer à faire participer les organismes du milieu dans la prise de décision et à regarder l'évolution future de ces équipements dans un contexte régional », a observé le conseiller Dorval.

Le comité aura entre autres comme fonction d'analyser l'état physique des équipements, l'évolution de la clientèle, le développement des programmes et les besoins régionaux. Le groupe a aussi comme mandat de formuler des recommandations sur l'avenir des arénas.

Les arénas de Lévis, celle de Lauzon notamment, ne sont pas de la première jeunesse. Les travaux qui seraient requis pour les remettre sur le piton sont de l'ordre du million de \$.

Le comité prévoit déposer ses recommandations au conseil municipal à l'automne. D'ici à quelques mois, le centre de ski de Lauzon sera l'objet d'une analyse semblable à celle des arénas.

SUNFIRE de Pontiac.

Enfin une vedette du sport avec un contrat raisonnable.



Le coupé sport qui démarre avec passion, à un prix qui ne vous fera pas reculer.

Options de paiement	
Complant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	258 \$
1 498 \$	218 \$
2 548 \$	188 \$

➤ **188 \$/mois***
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

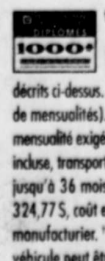
➤ **16 398 \$**
à l'achat**

La nouvelle
SUNFIRE
ENSEMBLE
VALEUR
2000

À ce prix, la Sunfire vous est offerte avec l'Ensemble Valeur 2000

- Nouvelle boîte manuelle GETRAG 5 vitesses • Lecteur de disques compacts avec 6 haut-parleurs • Roues de 15 po
- Système antiblocage aux 4 roues • Sacs gonflables côtés conducteur et passager • Dispositif antivol PASSLockII • Moteur 4 cyl. 2,2 L de 115 HP • Siège arrière à dossier rabattable • Assistance routière

La Sunfire. La passion de conduire.



L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 300 \$ et première mensualité exigée à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. Possibilité d'acheter le véhicule à la fin du bail pour 8 443,20 \$.**À l'achat, préparation incluse, transport (710 \$) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. ***Taux de financement de 1,9 % disponible jusqu'à 36 mois à la location et jusqu'à 48 mois à l'achat. Exemple de financement de 15 000 \$ à 1,9 % : 48 versements de 324,77 \$, coût en intérêts de 588,97 \$, coût total de 15 588,96 \$. *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. **Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



Important réseau de trafiquants démantelé à Sept-Îles

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — Un important réseau de trafiquants de stupéfiants a été démantelé hier à Sept-Îles. Les policiers ont perquisitionné six résidences et arrêté 11 personnes qui seront

vraisemblablement accusées de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic, lundi, au palais de justice de l'endroit.

MAJEURE

Cette perquisition majeure s'est solde par la saisie de 570 grammes de

cocaïne, 100 grammes de haschisch et six grammes de haschisch liquide, ce qui totalise près de 60 000\$ sur le marché noir.

Les policiers ont également saisi 25 000\$ en argent liquide, une arme à feu entreposée de façon illégale et des automobiles qui auraient servi

au transport du trafic de stupéfiants.

Cette spectaculaire opération policière a été menée par la GRC aidée par la Sécurité publique de Sept-Îles et par la SQ.

« Dès 6 h, une trentaine de policiers ont investi en même temps six résidences. Les personnes arrêtées se-

ront interrogées et devront probablement répondre à des accusations de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic », déclare Richard Faucher de la GRC.

Selon la police, ce réseau existait depuis plusieurs années dans la région et il serait lié aux Hell's Angels.

LES PATRIOTES

Un cri qui s'entend à travers tout le Québec

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

GASPÉ — La semaine a été passablement mouvementée pour « l'Action des patriotes gaspésiens ». Le mouvement s'est retrouvé sur toutes les tribunes en plus d'accueillir 2000 nouveaux membres.

« Ce n'est pas fini, raconte Gaston Langlais. À compter de lundi, nous rencontrerons les communautés anglophones. Et pratiquement tous les villages souhaitent maintenant tenir des assemblées. Nous devrions atteindre notre objectif de 25 000 membres. »

Sans renier ses projets de recours collectif de 15 milliards \$ et le dépôt d'une plainte pour « génocide économique » devant la Cour internationale de Genève, Gaston Langlais parle maintenant d'unifier les forces régionales. « Il faut cesser de se déchirer entre nous. C'est le temps de travailler main dans la main et de fêter, ensemble, lorsque qu'une municipalité réalisera un bon coup. »

Les « Patriotes » concèdent que les guerres de clochers nuisent à la région. « Oui, les déchirements entre Gaspésiens ne favorisent pas le développement régional, concède Gaston Langlais. Mais la région n'est pas la seule fautive. Les politiques gouvernementales ont largement contribué au marasme en plus d'alimenter les conflits entre les localités. »

Par ailleurs, « l'Action des patriotes gaspésiens » a reconduit publiquement, hier, le défi lancé au vice-premier ministre Bernard Landry. « Pas question de lui faire parvenir une invitation, assure Gaston Langlais. Un défi est un défi : c'est à lui de le relever en participant à un débat, ici en Gaspésie, sur les politiques de développement économique. »

« Sans invitation, pas de débat, rétorque Andrée Corriveau du cabinet du vice-premier ministre. De plus, nous ne savons pratiquement rien de ce mouvement. Nous attendons qu'ils nous envoient des documents. »

De toute évidence, les politiciens suivent la situation de près. Selon une source digne de foi, le Parti libéral du Canada aurait établi des contacts avec des partisans gaspésiens pour garder les « patriotes » à vue. Et la croissance rapide d'un tel mouvement a attiré l'attention de nombreux politiciens québécois.

Née discrètement à la mi-décembre, l'Action des patriotes gaspésiens a rapidement pris de l'ampleur et connaît même une crise de croissance, avec ses 10 000 membres. Le mouvement a pignon sur rue au 190, route 132 Ouest, à Percé. Il est possible de les rejoindre au 782-5999 mais il faut s'armer de patience, en l'absence d'un permanent.

www.saint-amour.com

EXCLUSIF
venez nous visiter!

Le nouvel intérieur du restaurant Le Saint-Amour par Giovanni Maur, designer, et les caméos du peintre Marius Dubois fusionnent à merveille les bois précieux et les vieilles pierres avec la luminosité omniprésente d'un jardin d'hiver.

Selon Jacques Fortier, propriétaire, le nouvel aménagement reflète bien le côté « distinctif » de la toute nouvelle carte de son associé et chef exécutif, Jean-Luc Boulay.

Pour cette métamorphose, nous n'avons pas hésité à faire appel aux collaborateurs du meilleur goût... Et voici le résultat...



Le Saint-Amour

CUISINE DISTINCTIVE

Réervations : (418) 694-0667
48, rue Sainte-Ursule,
Vieux-Québec
Service de traiteur
www.saint-amour.com

VALET SERVICE

CONSTRUCTION DONOVAN
entrepreneurs généraux

Desjardins

Caisse populaire
de Notre-Dame-du-Chemin

BOUCHER
LORTIE

TROILLIER
Électrique Inc.

LES SERVICES IMMOBILIERS
BATHURÉ, LAROCHELLE & ASSOCIÉS
ÉVALUATEURS IMMOBILIERS

TRANE

GIOVANNI
MAUR
DESIGNER

PLESSI

UNIVERSE

SOCIÉTÉS

Acoustico

Goode
Johanne Goode

CIB

B

BOULANGERIE
FOURTEILLE & ASSOCIÉS
ARCHITECTES

VOIR

MERCIER
COMMUNICATION

Spéciaux valides les samedi 12 et dimanche 13 février 2000

Raisins rouges
sans pépins
variété Flame
du Chili
préemballés

147\$
la livre

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Le JARDIN
MOBILE

Ouvert 7 jours, 7 soirs de 9h à 21h

Concombre anglais
de serre de l'Ontario

Grosseur 712
Catégorie no 1

97¢
chacun

Laitue frisée verte
Laitue en pomme
de la Colombie

Grosseur #24
Catégorie no 1

97¢
chacune

Cantaloup
importé

Grosseur #23

97¢
chacun

Champignons frais
BLANCS
de l'Ontario

Catégorie no 1

97¢
la chopine

Tomates rouges
importées
préemballées

Grosseur #35
Catégorie no 1

2,14\$ / kg

97¢
la livre

Ces spéciaux sont en vigueur dans toutes nos succursales jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PARC DES HAUTES-GORGES DE LA RIVIÈRE MALBAIE

Les motoneigistes sur le sentier de la guerre

Deux clubs menacent de ne plus entretenir les pistes si la SEPAQ les évince

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

QUÉBEC — Les motoneigistes sont inquiets et furieux. La décision de la Société des établissements de plein air du Québec (la SEPAQ) de prendre sous sa tutelle le parc des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie et d'en faire un parc de conservation risque de les éliminer à jamais de ce site, l'un des plus pittoresques au Québec.

Déjà, les deux clubs qui entretiennent le sentier ont fait savoir qu'ils allaient poursuivre le damage des pistes cette année, mais qu'il n'est pas question de répéter l'expérience l'an prochain, malgré un moratoire annoncé par le ministre Guy Chevrette.

Parce que dans les officines gouvernementales, quand on dit PARC DE CONSERVATION, on décrète tout de go l'exclusion des motoneigistes.

« La motoneige et le ski de fond sont incompatibles dans ce secteur, précise au SOLEIL un conseiller en communications de la SEPAQ, Jean-Pierre Guay. La vallée est trop étroite. »

« Un parc, fait pourtant remarquer Yves Jolicœur, le gérant du Relais de l'Étape, dans la réserve faunique des

Laurentides, ça doit être créé pour être accessible à l'ensemble des citoyens. Mais il semble que, dans certains milieux, les motoneigistes ne soient pas considérés comme des citoyens à part entière. »

Le patron du Relais de l'Étape, un établissement pourtant sous la gouverne de la SEPAQ, sait de quoi il parle. « Si on n'avait pas les motoneigistes, ajoute-t-il, on fermerait durant l'hiver. Ce sont les motoneigistes qui nous font vivre. »

Au Parc des monts Valin, la même remarque a été formulée. « Nous venons tout juste de passer sous l'administration de la SEPAQ, raconte Hélène Potvin. On fermerait le restaurant durant l'hiver si nous ne devions compter que sur les skieurs de fond. Mais, heureusement, nous avons obtenu une dérogation pour permettre la circulation des motoneiges. Nous avons prouvé que la cohabitation était possible. »

Dans les Hautes-Gorges, un motoneigiste dont le père et le grand-père ont fréquenté aussi les lieux durant toutes leurs années actives n'y va pas par quatre chemins. Croisé au poste d'accueil, Jean Guay, un citoyen de Notre-Dame-des-Monts, dit avoir consacré un budget de 10 000 \$ ces deux dernières années



Un motoneigiste sur un pont de la rivière Malbaie, dans le parc des Hautes-Gorges.

dans son sport qu'est la pratique de la motoneige. « Si on ferme les Hautes-Gorges, jure-t-il, et si on ne veut plus de l'argent des motoneigistes, c'est pas compliqué: je vends toute la reguine et, mon argent, j'irai le dépenser dans le Sud en hiver. »

À Saint-Hilarion, Marcel Tremblay, un garagiste qui, comme tant d'autres,

profite du va-et-vient des motoneigistes, confirme. « Les clubs de motoneigistes chargés de l'entretien des sentiers qui traversent les Hautes-Gorges ne veulent pas faire rire d'eux. Ils entretiennent les chemins cette année (parce qu'ils ont vendu des cartes d'accès) mais ne le feront pas à partir de l'année prochaine. »

À la suite d'audiences publiques tenues au début de l'été, le gouvernement a décrété un moratoire de trois ans sur la libre circulation des motoneiges dans le bas de cette vallée, dont les parois atteignent jusqu'à 830 mètres de hauteur. Après, rien n'est assuré. L'État suggère un chemin de contour qui ferait passer les motoneiges sur le sommet des montagnes. « Ça n'a aucun bon sens, fulmine encore Jean Guay. Il n'y a pas une résurfaceuse qui pourrait faire du travail là-dedans. Ça grimpe comme dans la face d'un singe et on serait exposé aux grands vents. »

Les motoneigistes les plus vicieux laissent entendre que des considérations politiques sont à la base de la décision gouvernementale.

« Le but de l'État, c'est d'amener les motoneigistes le plus directement possible entre le Saguenay et le Casino de

Charlevoix », analyse Rhéal Séguin, le propriétaire de l'auberge Le relais des Hautes-Gorges, à Saint-Aimé des Monts. L'aubergiste est, paradoxalement, le seul à ne pas hausser le ton dans ce dossier. Pourtant, il aurait mille raisons de partir en guerre car son établissement est à l'entrée de la route qui mène au parc. Mais il se fait rassurant: « Ils ont décidé d'accorder un moratoire de trois ans. Rien ne dit que ce moratoire ne sera pas prolongé. Ils ont agi de même aux monts Valin, ils ont fait la même chose à Tremblant. J'apprends que la SEPAQ vient d'autoriser les excursions de motoneige à l'île d'Anticosti. »

Interrogé sur les menaces des clubs Saguenay et Le sapin d'or de ne plus entretenir les pistes à compter de l'année prochaine, Rhéal Séguin se montre optimiste encore là.

« Ce n'est pas vrai que c'est la dernière année où ça circule dans les sentiers. Il y a des gens qui peuvent changer d'idée ou des présidents qui peuvent perdre leur poste. »

Il conclut que l'État a demandé la tenue d'une étude d'impact sur cette décision, une étude que l'Association touristique régionale (ATR) doit mener à terme.

« Tope là, Fido! »



400 minutes
40 \$ par mois

Jour, soir et week-end

Petits entrepreneurs, travailleurs autonomes, artisans de la nouvelle économie, le temps est venu de passer à un fournisseur de services sans fil qui vous fait vraiment économiser.

Fido a conçu pour vous le forfait idéal: 40 \$ par mois pour 400 minutes de temps d'antenne. Et pas de gaspillage! Toutes vos minutes inutilisées sont automatiquement reportées au mois suivant.

Ce n'est pas tout: avec la gamme de Services personnalisés exclusifs à Fido®, comme la Messagerie vocale Performance^{MC} avec Réponse éclair^{MC} et la Messagerie texte bidirectionnelle, vous pourrez dire que vous êtes en affaires.



Nokia 5190 SCP

50 \$

Après le rabais Fido de 25 \$

Price comprise

Aucun contrat à signer

GRATUIT

Trousse mobile

Avec forfait mensuel de 400 ou de 1 000 minutes



Ventes aux entreprises:
(418) 659-4516
www.fido.ca



Offre valide du 7 février au 26 mars 2000 pour toute nouvelle activation du Service Fido. La trousse mobile (chargeur rapide pour allume-cigarette, casque d'écoute et étui) est offerte à l'achat d'un appareil Nokia 5190 SCP et avec l'activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne de 400 ou de 1 000 minutes. Un crédit de 25 \$ sera porté à votre première facture. Pour y être admissible, vous devez laisser le Service Fido activé pendant au moins 30 jours consécutifs. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre promotion et ne s'applique pas au Service Fidomatic^{MC}. Après l'activation du service, il faut compter de quatre à six semaines pour la livraison de la trousse mobile. Jusqu'à épuisement des stocks. Fido, Fidomatic et la Messagerie vocale Performance avec Réponse éclair sont des marques de commerce de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

- Place Sainte-Foy, édifice des Ailes de la mode, en face du Beaugarte
- Place Laurier, en face du magasin Le Château, 1^{er} étage
- Galeries de la Capitale, 2^e étage

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Québec:



L'école par «projets» au primaire

Aux Petits-Cheminots, il n'est plus question de cours magistraux, les élèves sont mis à contribution

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

CHARNY — Les 24 élèves de 2^e année de la classe de Louise Gilbert à l'école des Petits-Cheminots, à Charny, sont curieux, animés. « Ils sont placoteux », dira avec affection la directrice Lyne Martel.

Et ce n'est pas un hasard. Depuis septembre, l'école est une des 13 institutions francophones au Québec à faire partie d'un projet-pilote pour vérifier le réalisme du nouveau programme d'enseignement que Québec veut implanter dans les écoles et polyvalentes au cours des prochaines années.

« C'est une nouvelle façon d'enseigner. Nous impliquons davantage les élèves dans le travail en classe », a résumé l'enseignante Louise Gilbert qui compte 25 ans d'expérience dans l'enseignement.

À l'école des Petits-Cheminots, il n'est plus question de cours magistraux. L'enseignante ne dirige plus au doigt et à l'oeil ce qui se passe dans la classe. La créativité, l'originalité des enfants sont mises à contribution.

Ainsi, on demandera aux sept et huit ans d'apprendre à partir de thèmes, de projets. « Cela peut porter sur le cadeau de Noël, les animaux, les dinosaures. De cette façon, on les amène à formuler des phrases, à compter, à réfléchir, à s'exprimer, à échanger avec les autres, à faire des recherches », a expliqué l'enseignante.

Pour ce nouveau type d'enseignement proche de l'école alternative, même la disposition des pupitres en classe n'est plus la même. Au lieu de pupitres bien alignés, les élèves sont regroupés à trois ou quatre et se font face.

« L'enfant n'est plus là comme une petite boîte qu'on remplit. Le savoir est important mais le savoir-faire pour apprendre l'est aussi. L'enseignante n'est plus la seule à détenir le pouvoir en classe », a ajouté la directrice. On explique aux enfants à quoi ça sert dans la vraie vie d'apprendre la grammaire, de bien écrire, que ça peut servir pour apprendre d'autres matières. Ils comprennent maintenant pourquoi ils apprennent cela. Ce n'était pas nécessairement le cas par le passé. On pense qu'il y a plus de chances de cette façon que les élèves le retiennent », a poursuivi Lyne Martel.

Cette approche plus participative des enfants pose un défi aux professeurs plus habitués à imposer une ligne directrice qu'à amener les élèves à être plus actifs. « J'attendais cela depuis plusieurs années. On appliquait déjà des éléments de la nouvelle approche. Maintenant, nous l'appliquons au complet », dira Louise Gilbert. Tout en étant enthousiaste devant ces changements, l'enseignante reconnaît avoir été à bout de souffle à certains moments.

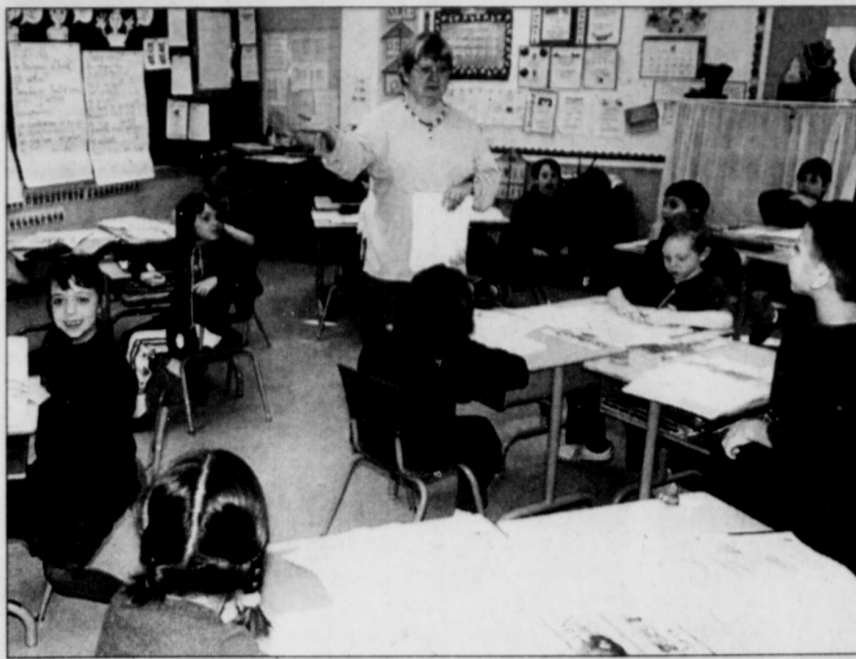
Cette petite révolution ne fut pas de tout repos. L'absence de balises précises en provenance du ministère de l'Éducation a suscité bien des inquiétudes, soulevé bien des questions de la part des enseignants.

Autre virage majeur, c'est la fin du redoublement d'un élève à l'intérieur d'un cycle, et cela, même si l'enfant ne maîtrise pas le français ou les mathématiques comme il le devrait pour passer de la 1^{re} à la 2^e année. On fait le pari qu'il déblocquera en demeurant avec son groupe. Avec la réforme, il y aura trois cycles au primaire au lieu de deux. Le premier cycle comprend la 1^{re} et la 2^e années, le deuxième cycle englobe la 3^e et la 4^e années et le troisième cycle boucle avec la 5^e et la 6^e années du primaire.

La fin du redoublement, du moins à l'intérieur d'un cycle, ajoute à la complexité de la tâche de l'enseignante qui doit tenir compte du niveau d'apprentissage de chaque élève. Et quand vous en avez 24 dans une classe, ce n'est pas une mince tâche.

D'autre part, en plus des résultats scolaires habituels, l'évaluation des élèves tiendra compte de leur attitude à l'école. L'enseignante portera un jugement sur la capacité de l'enfant à travailler en équipe, sur ses relations interpersonnelles, sur ses moyens de résoudre des conflits et sur sa créativité.

Cette réforme prendra quelques années avant d'être complétée. Le ministère de l'Éducation a déjà fait part de son intention d'y aller par étapes et de former les enseignants à cet



Avec la nouvelle façon d'enseigner, les élèves de 2^e année de la classe de Louise Gilbert semblent plus motivés. Avec eux, la directrice Lyne Martel.

te nouvelle approche. Pour l'heure, à l'école des Petits-Cheminots, on espère que les élèves de Louise Gilbert et ceux des autres classes de 2^e année puissent poursuivre leur apprentissage, avec la même approche, l'an prochain, dans une autre école.

Une
approche
qui pose
un défi

laser épilatoire

- Une technique sécuritaire, efficace et confortable.
- Plus rapide et moins désagréable que l'électrolyse.
- Des résultats à long terme à partir de 3 à 6 séances ou plus selon la région épilée
- Une technique qui s'applique aussi pour les poils disgracieux chez les hommes.

Ne manquez pas notre émission sur les ondes de **Télé-Mag 63**:
Épilation au laser et implants de Collagène et Hylaform

Samedi	12 février	2h00 et 14h00
Dimanche	13 février	8h30
Lundi	14 février	3h00 et 18h00
Mardi	15 février	23h30

em
Dr Elizabeth Morency, MD
varices • couperose • épilation au laser • rides • peeling
2954, boul. Laurier, suite 620, Sainte-Foy, 650-6652
<http://www.elizabethmorency.qc.ca>



Quand le plaisir fait boule de neige.

Du 25 février au 13 mars 2000, il y a du bonheur dans l'air au Manoir Richelieu. Pour les parents comme pour les enfants. Quel que soit le programme, au cœur de la plus blanche des saisons, la joie de vivre ne fait jamais relâche...

FORFAIT FAMILIAL «TOUT INCLUS»

À PARTIR DE
175\$*
PAR ADULTE

Votre forfait comprend l'hébergement pour une nuit, tous les repas accompagnés de bière ou vin maison, ainsi que l'accès gratuit au Centre Multi-Sports et aux piscines intérieure et extérieure toutes saisons.



Activités disponibles
Skiez au Mont Grand Fonds et profitez d'un rabais de 5\$ par personne sur le billet de remontée. Explorez la région en motoneige et obtenez un rabais de 10% sur la location pour une journée. Laissez les tout-petits s'amuser au Club des Amis et... relaxez au Spa Le Relaxarium, tout en bénéficiant d'un rabais soins et services de 10%.



Pour effectuer une réservation, composez le
1 800 441-1414

LE MANOIR RICHELIEU

181, RUE RICHELIEU, LA MALBAIE - POINTE-AU-PIC, CHARLÉVOIX (QUÉBEC) G0T 1M0

*Forfait pour une nuit, en occupation double (deux adultes et deux enfants de 12 ans et moins), chambre Canadien Pacifique. Frais supplémentaires pour les enfants de plus de 12 ans. Non applicable pour les groupes. Repas et service d'alcool dans tous les restaurants sauf le Charlevoix. Service inclus. Taxes en sus.

EXPO GÉOMATIQUE
Expo-Géomatique
17, 18 & 19 février 2000
Place Ste-Foy
11^e édition

Un Monde à grande échelle!
www.expo.scg.ulaval.ca

En collaboration avec :

AEGUL, Choi 98UN, Donohue, Faculté de foresterie et de géomatique, Géomatique Canada, Groupe Hauts-Monts, Ministère des Ressources naturelles du Québec, Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, Université Laval

CAMPS D'ÉTÉ POUR ENFANTS
Cet été, faites apprendre l'anglais à vos enfants dans un environnement agréable. Venez rencontrer les directeurs de 9 camps des plus réputés en Ontario.

CAMP KANDALORE
CANADIAN ADVENTURE CAMP
TAYLOR STATTEN CAMPS
ONONDAGA CAMP
CAMP WABIKON
CAMP O'AREAU
TRAFALGAR CASTLE i.c.
LAKEFIELD CAMP INTERNATIONAL
SWALLOWDALE CAMP

Pour les jeunes de six ans et plus. Grande variété de programmes et d'activités

LE DIMANCHE 13 FÉVRIER
entre 14h et 17h

Holiday Inn
Sainte-Foy
3125, Hochelaga

Pour plus d'informations, composez:
1 (416) 322-9735

FESTIVAL

ENTRÉE GRATUITE

DU 12 AU 20 FÉVRIER 2000
Venez voir plusieurs espèces d'oiseaux dont des rapaces, des autruches, des émeus et bien d'autres encore...

LES SAMEDIS ET DIMANCHES 12, 13 ET 19, 20 FÉVRIER, ASSISTEZ À PLUSIEURS SPECTACLES DE VOLS D'OISEAUX DE PROIE, D'ENVOIS DE PIGEONS VOYAGEURS, DE CONFÉRENCES PASSIONNANTES. DE PLUS, PARTICIPEZ À DES DÉGUSTATIONS «PARTICULIÈRES» ET VISITEZ LES DIFFÉRENTS EXPOSANTS.

CENTRE JARDIN HAMEL REMERCIE SES COLLABORATEURS
> FERMES D'ÉMEUS JDVT
> FERME DE L'UNIVERSITÉ LAVAL/FERME BARONNETS
> FERME BENOIT HAMEL
> CLUB DES ORNITHOLOGUES DE QUÉBEC

Et au Centre Jardin Hamel, un festival s'accompagne toujours d'économies. Pendant toute la durée de l'événement, procurez-vous le sac de 18 kg de tournesol noir au prix incroyable de **7,89\$***.

De plus, obtenez **15%** de rabais sur tous vos achats en magasin** et profitez des spéciaux sur nos magnifiques mangeoires.
* Après le rabais de 15%. Limite de deux sacs par client.
** Non applicable sur les produits DEPARTMENT 56.
Rabais applicable sur les articles «payez et emportez».

LE FESTIVAL OIZO
DE CENTRE JARDIN HAMEL,
UN ÉVÈNEMENT HAUT EN COULEUR...
ET EN ÉCONOMIES

centre jardin HAMEL

HEURES D'OUVERTURE
SAMEDI ET DIMANCHE 9H À 17H00
LUNDI AU MERCREDI 9H À 17H30
JEUDI ET VENDREDI 9H À 21H

6029, BOUL. HAMEL, ANCIENNE-LORETTE

UNE COLLABORATION
LE SOLEIL **chik** énergie



Ottawa veut nous clouer le bec.

Ottawa est sur le point de faire passer une loi qui voudrait remettre notre avenir politique entre les mains du Parlement fédéral. La Chambre des communes voudrait à la fois maîtriser la question référendaire et la majorité requise, quand on sait pertinemment que 75% des députés proviennent de l'extérieur du Québec. En d'autres mots, on veut porter atteinte à un droit fondamental: celui de décider nous-mêmes de notre destin collectif.

Dans un pays soi-disant démocratique, il y a de quoi en avoir le bec cloué.

La démocratie, ça se respecte.

Québec 

Les
Bea
n'hési
s'end
satis
« culte

LUC
Collab

■ SAINT-GEOR
Beaucerons, le
tellement qu'ils
pour bien paraît

Normand Roy, qui
opérative d'éconor
Etchemins depuis
session d'un prem
pression sociale de
«Avoir son "char
nu et posséder un
Beauce. Posséder
une impression d
d'avoir enfin une p

Comm
Pour obt



Seu

17

* Location 48 mois. Sous réserve
**Transport et préparation en su

Roues de fortune

Les jeunes Beaucerons n'hésitent pas à s'endetter pour satisfaire leur « culte de l'auto »

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

■ SAINT-GEORGES — Chez les jeunes Beaucerons, le « culte de l'auto » importe tellement qu'ils n'hésitent pas à s'endetter pour bien paraître.

Normand Roy, qui est attaché à l'Association coopérative d'économie familiale Amiante-Beauce-Etchemins depuis 16 ans, reconnaît que la possession d'un premier véhicule fait partie de la pression sociale des jeunes en région.

« Avoir son « char », c'est pouvoir être vu, reconu et posséder un statut. C'est particulier à la Beauce. Posséder sa moto, son auto, ça donne une impression de valorisation, la sensation d'avoir enfin une place... sa place », dit-il.

La pression sociale est telle qu'elle entraînera peut-être le décrochage.

Constat : les jeunes n'échappent pas à l'attrait du crédit. Un sondage, mené par l'ACEF, auprès de 1375 jeunes âgés de 15 à 19 ans, en 1996, a révélé que 40% de ces derniers, aussi bien chez les garçons que chez les filles, utilisaient le crédit pour obtenir des biens et services.

À quoi sert l'argent emprunté aux parents, aux amis, à la compagnie de crédit, celui obtenu avec un prêt à tempérament ou chez un prêteur sur gages ?

« En ordre de priorité, à l'auto ou à la moto, aux loisirs et aux vêtements », indique M. Roy, fort des réponses compilées.

« Les jeunes accordent plus d'importance au paraître. Ils achètent la publicité, parfois quelque peu vicieuse, qui leur insuffle le besoin d'avoir fière allure, les épaules et les bras bien musclés, les vêtements du dernier cri de marque x, y, z... La nécessité de fréquenter les places huppées, d'aller au restaurant et de donner l'impression d'avoir toujours de l'argent en poche. C'est sur ce modèle qu'ils se développent une personnalité », ajoute-t-il.

M. Roy avoue avoir rencontré certains jeunes de 18 à 25 ans qui avaient dû déclarer jusqu'à trois fois faillites personnelles. D'autres, pour accéder à la consommation surfaite, décrochent de l'école.

« Qui plus est, on pourrait penser qu'un jeune qui travaille empruntera moins. C'est faux. Il emprunte davantage. Ses besoins augmentent, ses envies doublent et ses désirs lui paraissent encore plus accessibles », poursuit le coordonnateur.

Toutefois, ce portrait que l'on impute aux jeunes n'est que le reflet d'une société d'adultes qui ont aussi mis au monde les « voisins gonflables ».

Certains des jeunes de 18 à 25 ans rencontrés ont déjà trois faillites personnelles à leur actif

Quoi qu'il en soit, le crédit peut être un guet-apens entachant sérieusement l'avenir.

Dans le but de sensibiliser les adolescents de secondaire V, l'ACEF a lancé, à même une dizaine

de écoles de la région, un concours d'écriture et de dessin s'inscrivant dans le cours d'éducation économique. « Le concours, qui se poursuit jusqu'au 10 mars, est le moyen de prévention par excellence retenu pour aider les jeunes avant qu'ils n'entrent dans la spirale de l'endettement », précise Normand Roy.

Un prix sera attribué aux gagnants de chaque catégorie, et ce, dans chaque école secondaire. Parmi ces gagnants, il y aura sélection régionale. Au terme de cet exercice, les grands gagnants des 16 régions participantes au Québec se disputeront des prix de 1000\$ par catégorie, lesquels seront attribués par le magazine *Protégez-vous*.



Sols stratifiés TUNDRA. Nouveau prix réduit 2,45 \$ le pi²

Pour voir nos sols stratifiés TUNDRA, rendez-vous aux pages 60-61. Pour en acheter, restez chez vous.



Commandez par téléphone, où que vous soyez. Pour obtenir un catalogue IKEA 2000 gratuit, appelez le 1 800 661 9807.

WWW.IKEA.COM © Inter IKEA Systems B.V. 2000. Certains articles doivent être assemblés.

J'aime l'action!



Celle de Fondation qui me fait bénéficier d'une double économie d'impôt (REER + fonds de travailleurs) pouvant atteindre 82%! Et avec la déduction à la source à chaque paie, j'épargne sans effort. Ça se fait tout seul! L'épargne à Fondation, c'est économique et aussi créateur d'emplois chez nous. Je peux relaxer, Fondation travaille pour moi, pour nous!

FONDACTION
CSN POUR LA COOPÉRATION ET L'EMPLOI

514-525-5505 / 1 800 253-6665

www.fondation.com

Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations pertinentes dans le prospectus de Fondation disponible à nos bureaux.



COMMISSION SCOLAIRE CENTRAL QUÉBEC
CENTRAL QUÉBEC SCHOOL BOARD

ADMISSION INSCRIPTION

La période d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire Central Québec aura lieu du 14 au 25 février 2000.

La demande d'admission est obligatoire pour tous les élèves qui fréquenteront une classe du préscolaire, du primaire et du secondaire dans une école du territoire de la Commission scolaire Central Québec en septembre 2000. La période d'admission et d'inscription aura lieu du 14 au 25 février 2000 inclusivement. Les parents des enfants qui fréquentent déjà une école de notre territoire (primaire et secondaire) recevront le « formulaire d'admission et d'inscription » qu'ils devront retourner à l'école.

L'âge d'admission est fixé à cinq ans révolus avant le 1^{er} octobre 2000 pour les élèves du préscolaire et de six ans révolus avant le 1^{er} octobre 2000 pour les élèves du primaire. Les demandes de dérogation à l'âge d'admission seront considérées. Seuls les enfants admissibles pour l'enseignement en anglais peuvent être acceptés*. Les parents des nouveaux élèves doivent se présenter à l'école de leur choix avec l'original de l'acte de naissance de l'enfant. Un certificat de naissance peut être obtenu à la Direction de l'état civil, 205, rue Montmagny, Québec G1N 2Z9.

LISTE DES ÉCOLES

Dollard des Ormeaux School
(primaire & secondaire)
18, rue Ladas
Courcelette GOA 1R1
844-1457
Directrice : Mme Jill Robinson

Quebec High School
945, avenue Belvédère
Québec G1S 3G2
683-1953
Directrice : Mme Jean Fillatre

Ste-Foy Elementary School
1240, rue Julien-Green
Sainte-Foy G1W 3M1
651-4396
Directeur : M. Andrew Aitken

Holland Elementary School
940, avenue Ernest Gagnon
Québec G1S 3R2
681-7705
Directrice : Mme Lyse Grégoire

St. Patrick's High School
75, rue de Maisonneuve
Québec G1R 2C4
525-8421
Directeur : M. Ronald Corriveau

Valcartier Elementary School
1748, boul. Valcartier
Saint-Gabriel-de-Valcartier GOA 4S0
844-2233
Responsable : Mme Pam Bown

Portneuf Elementary School
35, rue Richard
Cap-Santé GOA 1Y0
285-2313
Responsable : M. Phil Joycey

St. Vincent School
995, avenue Wolfe
Sainte-Foy G1V 3J9
652-2106
Directrice : Mme Marielle Stewart

* Un enfant peut obtenir une déclaration d'admissibilité

- s'il a reçu la majeure partie de son enseignement primaire ou secondaire en anglais au Canada et que son père ou sa mère a la citoyenneté canadienne;
- si son frère ou sa sœur a fait la majorité de ses études primaires ou secondaires en anglais au Canada et que son père ou sa mère a la citoyenneté canadienne;
- si son père ou sa mère a fait la majorité de ses études primaires en anglais au Canada et si l'un ou l'autre a la citoyenneté canadienne, sauf si ses études ont été faites au Québec;
- si un des parents aurait pu être déclaré admissible à l'enseignement en anglais quand il a fait ses études primaires ou secondaires en français, après le 26 août 1977.

Un enfant peut obtenir une autorisation temporaire

- si ses parents séjournent temporairement au Québec pour y étudier ou y travailler;
- si son père ou sa mère est membre des Forces armées canadiennes et a été affecté de façon temporaire au Québec.

Cathleen Jolicoeur
Secrétaire générale

**ACCENT
2000**

**SONATA
2000**

Seulement

179\$*

par mois

0\$ comptant

0\$ transport
préparation

0\$ dépôt
sécurité

299\$***

par mois

0\$ comptant

2650, Dalton, parc Colbert, Sainte-Foy

Internet: www.hyundaiquebec.com
(418) 654-9292

* Location 48 mois. Sous réserve de l'acceptation du service du crédit. Frais d'acquisition en sus.
** Transport et préparation en sus. *** 100 000 km

**ACCENT
2000**

**SONATA
2000**

Seulement

179\$*

par mois

0\$ comptant

0\$ transport
préparation

0\$ dépôt
sécurité

299\$***

par mois

0\$ comptant

2650, Dalton, parc Colbert, Sainte-Foy

Internet: www.hyundaiquebec.com
(418) 654-9292

* Location 48 mois. Sous réserve de l'acceptation du service du crédit. Frais d'acquisition en sus.
** Transport et préparation en sus. *** 100 000 km

21 fois condamné en 25 ans

Les chefs d'accusation sont toujours les mêmes : facultés affaiblies, interdiction de conduire et refus de passer le test de l'ivressomètre

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Réjean Philibert, un Rimouskois de 49 ans, a été remis en liberté hier sous de très sévères conditions, après avoir été condamné 21 fois en 25 ans pour facultés affaiblies, interdiction de conduire et refus de passer le test de l'ivressomètre.

Il avait été arrêté par des agents de la

Sûreté municipale de Rimouski le 4 février 2000... Or, un mois plus tôt, le 1^{er} janvier 2000, Philibert avait été intercepté alors que son taux d'alcoolémie indiquait .13. L'individu dont les antécédents en semblable matière remontent à 1974, en Gaspésie, a même déjà écopé de deux ans de prison.

Le juge de paix Normand Michaud a jugé que le temps passé derrière les barreaux depuis son arrestation ainsi

que le fait que ses dernières condamnations remontaient à plusieurs années militaient en faveur d'une remise en liberté très surveillée.

« On va vous aider à faire un changement dans votre vie », a lancé le juge de paix Normand Michaud.

« Au cours du mois qui s'est écoulé, après son interception, mon client s'est très bien comporté, n'a pas conduit et n'a pas consommé alors qu'il n'avait

pas d'interdiction », a indiqué son avocat, M^{re} Jean Roy, pour prouver la bonne foi de l'accusé.

En plus des conditions habituelles de garder la paix et de ne pas consommer de boissons alcooliques, Réjean Philibert s'est engagé à se départir de son véhicule, à suivre une thérapie après évaluation des services spécialisés en cette matière, de s'inscrire aux Alcoolistes anonymes et d'en suivre les séances

ainsi que de se présenter deux fois par semaine à la Sûreté municipale de Rimouski.

Une caution de 1000\$ sans dépôt lui a été imposée de même qu'un montant du même ordre pour son amie qui s'en porte garante. Un couvre-feu devra aussi être respecté de 22 h à 7 h. Il devra revenir devant les tribunaux le 23 mars 2000 pour la suite des procédures judiciaires engagées contre lui.



Le corbeau et le bidou.

Maître corbeau, sur son budget penché, mesurait des REER les avantages.

Lorsqu'il découvrit ceux des REER à taux progressif Placements Québec, tout grand s'ouvrit son bec. Leurs taux avantageux fixés pour dix ans le ravirent tout autant que le capital garanti par le gouvernement.

Et que dire du bien meilleur taux d'intérêt que, dès la première année, un généreux boni lui procurait.



8,00%
la dixième année

6,25%
la première année incluant le boni de 1%

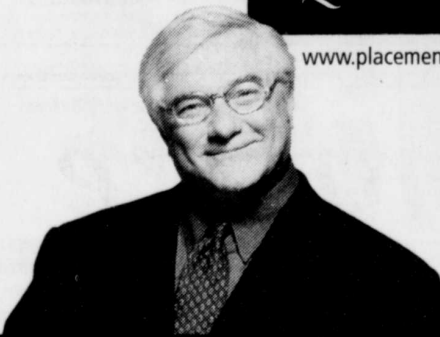
la première année incluant le boni de 1%

REER
à taux
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec
Placements Québec

NOTRE
INTÉRÊT
À TOUS



1 800 463-5229

Pour la région de Québec composez le 521-5229.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de janvier et février, de 10 h à 16 h.

Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines émissions.

Menace de saisie d'une luxueuse résidence d'un proche des Hell's

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

DISRAELI — Le Procureur général du Québec souhaite faire saisir une luxueuse résidence appartenant à un proche des Hell's Angels, à Disraeli, dans la région de L'Amiante, à l'intérieur de laquelle avait été découverte, en décembre 1998, une serre hydroponique « high-tech » servant à la culture du cannabis.

Une requête en confiscation d'un bien infractionnel sera entendue, le 2 mars, au palais de justice de Thetford Mines concernant la résidence de François Grégoire, 29 ans. Ce dernier purge présentement une sentence de deux ans moins un jour d'emprisonnement pour production de cannabis et possession de cocaïne dans le but d'en faire le trafic.

Lors de la perquisition menée à la résidence de Grégoire, la police avait saisi de la cocaïne et des plants de cannabis évalués à 70 000\$ sur le marché noir, des armes prohibées, une vidéocassette de pornographie infantile et du matériel volé.

Dans la requête déposée, à Montréal, par M^{re} Robert Rouleau, procureur de la Couronne au bureau de lutte aux produits de la criminalité, il est mentionné que l'enquête a démontré que la culture de stupéfiants était faite à partir du sous-sol de la résidence de Grégoire sur la rue Grimard.

M^{re} Rouleau souligne aussi que l'immeuble de 83 000\$ avait subi d'importantes modifications afin de permettre la culture du cannabis et qu'il répond à la définition d'un bien infractionnel en vertu de la Loi sur les drogues et autres substances eu égard au chef d'accusation de production de cannabis qui, à lui seul, a valu à Grégoire une peine d'emprisonnement d'un an.

Si le ministère public réussit à faire la preuve de ses allégations, le Conseil du Trésor pourrait prendre possession de la résidence et la mettre en vente, ce qui constituerait une première dans la région de L'Amiante.

Spéciaux dans une sélection de services de vaisselle

Exemples: Prix Renaud Spécial

Costa Mesa: 8 couverts 32 pièces 230\$ 99\$
12 couverts 48 pièces 345\$ 149\$

Ashbury: 4 couverts 20 pièces 516\$ 175\$

Blue Garland 8 couverts 48 pièces 249\$ 125\$
Jade Garland

Azure Garden 1 seul 8 couverts 48 pièces 1345\$ 799\$

et bien d'autres

Renaud & cie
L'expérience à votre service

82, rue St-Paul
Québec
692-0122

355, rue Marais
Vanier
(voisin de Tomas Tam)
681-1944

LA GESTION PUBLIQUE SE RENOUVELLE

PRENEZ LES DEVANTS!

Faire des études à l'ENAP, c'est s'offrir

- un milieu d'étude intense en groupes restreints
- des conditions d'admission souples
- une cadence d'étude adaptée à ses disponibilités
- des contenus de formation de qualité reconnue
- une formation par étapes
- une pédagogie axée sur la pratique du management public
- un encadrement serré
- un milieu de vie riche en contacts professionnels

- Les programmes courts donnant accès aux diplômes ou à la maîtrise > 5 cours
- Les diplômes d'études supérieures spécialisées donnant accès à la maîtrise > 8 cours
- La maîtrise en administration publique Faites votre propre choix de cours à partir du diagnostic de vos forces et faiblesses en gestion et de vos objectifs de carrière > 15 cours

DÉPÔT DE CANDIDATURES : 15 MARS 2000

RENCONTRES D'INFORMATION

• À Québec : 23 février à 17 h 30
555, boulevard Charest Est
Tél. (418) 641-3000, poste 6563

• À Montréal : 23 février à 17 h 30
4750, avenue Henri-Julien
Tél. (514) 849-3449

• À Chicoutimi : 24 février à 17 h 30
637, boulevard Talbot
Tél. (418) 545-5035

• À Trois-Rivières : 28 février à 19 h
3351, boulevard des Forges, Pavillon Ringuet, 1002-R
Tél. (819) 376-5058

<http://www.enap.quebec.ca>

Université du Québec
École nationale d'administration publique

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

QUAND ON S'INTÉRESSE À TOUT

Sciences humaines

NOUVEAUX PROFILS EN SCIENCES HUMAINES - 300.01


- COMMUNICATIONS ET JOURNALISME
- ANIMATION

CES COURS MÈNENT À L'OBTENTION DE DEUX DIPLÔMES

- DEC en Sciences humaines
- Certificat universitaire en Communications sociales ou en Animation de l'Université St-Paul d'Ottawa

INSCRIPTION

418.872.8041
sans frais: 1.800.463.8041
5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures
Québec G3A 1B3



ON CHERCHE UN FOYER

Des enfants d'ici

Savez-vous qu'il existe des gens qui exercent un rôle primordial dans notre communauté? Ils vivent seuls ou en couple, ils ont parfois des enfants et surtout, ils en hébergent d'autres qui sont dans le besoin.

Ces personnes, à travers leur engagement, permettent à des enfants ayant une histoire de vie parfois complexe, de grandir et de développer des liens significatifs avec des adultes responsables. Ces enfants pourront alors conserver ou rebâtir leur estime de soi souvent écorchée par un manque de soins appropriés.

Ces parents, engagés dans l'accueil d'enfants, acceptent des jeunes d'âges variés, et ce, sans porter de jugement. Ils les comprennent et les encadrent tout en faisant preuve de patience puisque quelques-uns ont, bien sûr, des besoins spéciaux. Certains proviennent de milieux dysfonctionnels alors que d'autres vivaient dans des conditions quasi normales. Malheureusement la plupart ont souffert d'un manque de respect, de négligence ou encore d'indifférence. Cette réalité laisse bien sûr des traces et provoque des carences au plan affectif.

Ces familles substituts ont donc un rôle capital dans notre société. Elles procurent tout à la fois chaleur, sécurité et constance aux enfants. Et elles leur permettent de cheminer plus positivement et de vivre leur enfance ou leur adolescence avec plus de quiétude.

Si vous désirez jouer ce rôle et aider des enfants de votre région, nous pourrions tenir compte de vos intérêts et affinités, que ce soit pour des engagements à court ou à long terme. Nos besoins sont grands et beaucoup d'enfants bénéficient de votre engagement.

Si vous êtes intéressés et habitez la Rive-Nord de Québec, veuillez nous contacter en demandant: la Coordination régionale des ressources, Centre jeunesse de Québec, (418) 661-6951, poste 1302.

Profession : infirmière

une carrière d'avenir




Journée d'information

compose le 1888 858 - 1111, le 17 février, de 9h à 21h

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec organise une journée spéciale d'information pour les étudiants qui, comme toi, doivent faire un choix de formation et de carrière d'ici le 1^{er} mars, en vue de l'inscription à l'université ou au cégep. Appelle-nous, tu pourras parler à une infirmière qui répondra à toutes tes questions ou visite notre site Web.

www.oiiq.org **1 888 858-1111**

 Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

loto-québec résultats

Le Mini Tirage du 2000-02-11	NUMÉROS 153683 53683 3683 683 83 15368 1536 153	LOTS 50 000 \$ 5 000 \$ 250 \$ 25 \$ 5 \$ 1 000 \$ 100 \$ 10 \$	Panéo Tirage du 2000-02-11	01 04 05 07 19 23 30 31 33 34 35 36 41 53 55 57 59 63 68 70
Quintonnex Tirage du 2000-02-11	3 4 624 6937	Extra Tirage du 2000-02-11	NUMÉRO 883225	SUPER 7 Tirage du 2000-02-11

02 03 05 15 25 37 39

Numéro complémentaire 33


TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO

Environnement Canada / Environment Canada

QUÉBEC	AUJOURD'HUI	DEMAIN	LUNDI
	Maximum aujourd'hui: -11 Minimum la nuit prochaine: -19	Maximum le jour: -8 Minimum la nuit: -11	Neige et poudrière. Max: -1 Min: -13
Ensoleillé avec passages nuageux. Vents du sud-ouest de 20 à 40 km/h.		Ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement en PM. Vents de l'est 15/30 km/h.	



Front froid Front stationnaire Front chaud Creux

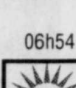
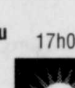
(B) Basse pression (H) Haute Pression

PRÉVISIONS RÉGIONALES

Prévisions maritimes	Havre St-Pierre
Donnacona à Tadoussac Vents O à NO 10 à 20 devenant O à SO 15 à 25 noeuds. Bonne visibilité.	Poudrière -10/-22
	Sept-Îles -14/-24
	Baie-Comeau Ensoleillé -14/-23
	Matane Poudrière -13/-21
	Chicoutimi G/Ensoleillé -15/-23
	Rimouski Poudrière -11/-11
	Gaspé Poudrière -13/-21
	Rivière-du-Loup Ensoleillé -13/-16
	La Tuque G/Ensoleillé -13/-23
	Québec Ensoleillé -11/-19
	Thetford Ensoleillé -11/-20
	Trois-Rivières Ensoleillé -11/-20
	Montréal Ensoleillé -7/-15
	Sherbrooke G/Ensoleillé -11/-20

Facteur de refroidissement
Vents température (°C)
10 9 3 -2 -7 -12 -17 -22 -27 -32
20 5 1 -7 -13 -19 -25 -31 -37 -43
30 1 -5 -11 -17 -24 -31 -37 -44 -50
40 -3 -9 -13 -20 -27 -34 -41 -48 -55
50 -5 -11 -15 -22 -29 -36 -44 -51 -58

ALMANACH QUOTIDIEN

Maximum hier: -6	06h54	Durée du jour: 10h12	17h06
Minimum hier: -10			
Normale le jour: -7	Indice UVB: 1.2 Bas		
Normale la nuit: -18	Coup de soleil (en minutes): 60 30 15 10		
Record max. pour auj.: 3 1965	12 fév. 19 fév. 27 fév. 06 mar.		
Record min. pour auj.: -33 1967	Lune: lever: 10h34 coucher: Aucun		
Neige (jusqu'à 13h00 hier)			
Ce mois-ci: 21,7 cm			
L'an dernier: 28,9 cm			
Cet hiver: 185,3 cm			
Hiver dernier: 232,0 cm			

Dans le monde (Aujourd'hui): Amsterdam Nua. 8/4, Beijing Soleil 8/3, Berlin Soleil 7/2, Buenos Aires Vari. 34/20, Londres Averse 11/6, Los Angeles Soleil 18/12, Madrid Soleil 14/0, Mexico Soleil 27/11, Moscou Nua. 3/-2, New Delhi Soleil 19/8, New York Soleil 2/-3, Paris Vari. 8/7, Rome Nua. 13/4, Washington Nua. 1/0

LES MARIÉES: Sept-Îles 06h14 H 2.5m, 12h33 B 0.7m, 18h25 H 2.1m; Rimouski 00h23 B 0.9m, 06h48 H 3.5m, 12h58 H 1.1m, 19h08 H 3.2m; Baie-Comeau 00h39 B 0.5m, 07h13 H 2.5m, 13h48 B 0.8m; Québec 05h55 B 0.3m, 11h02 H 4.7m, 18h10 B 0.4m, 23h35 H 4.2m; Grandines 01h09 H 2.4m, 09h18 B 0.7m, 13h35 H 2.6m, 22h06 B 0.7m; Demain 06h24 B 0.5m, 12h02 H 4.6m, 19h19 B 0.5m; Demain 01h15 B 1.0m, 07h47 H 3.5m, 14h15 B 1.3m; Demain 02h08 H 2.2m, 10h05 B 0.7m, 14h35 H 2.5m

État des routes — Info-travaux, 648-7766

Solde d'inventaire

Dernière chance!



Ensemble à dîner, styles variés, quantité limitée, coussins en magasin, à partir de **699\$**



Disponibles en blanc et en couleur Spécial **129\$**



Causeuses à liquider, quantité limitée, coussins en magasin, à partir de **600\$**
(photo à titre indicatif)

Le plus grand spécialiste de meubles de rotin

LA MAISON DU ROTIN

Des meubles de qualité à des prix plus que compétitifs

740, boul. Charest Est (Place Cartier) Québec **647-1997**

Nouveautés du printemps bientôt en magasin

- Lot de masques à moitié prix
- 20% de rabais sur bibelots et accessoires en magasin
- Chaises à partir de 74\$
- Autres spéciaux en magasin

LE SOLEIL

la vie, mot à mot

Votre tenue vestimentaire: marketing personnel & image

Séminaires sur l'art vestimentaire les 19, 26 février 2000

11 ans déjà!

+ de 5000 clients satisfaits

Appellez sans tarder: **652-0518**
1 877 652-0510 (places limitées)
www3.sympatico.ca/claude.champagne.enr



Claude Champagne, B.A.A. Consultante, Professeure

Gratuit

Garantie prolongée 5/100

sur les démonstrateurs et les modèles 99

Plusieurs véhicules à prix très avantageux

- Beetle
- Cabriolet
- Golf
- Jetta
- Passat

Stock 57130

Détail 27 058\$
Rabais démo 3 158\$
23 900\$
Garantie prolongée 5/100 gratuite

Stock 57010

Cabriolet GLS
Détail 35 588\$
Rabais démo 5 688\$
29 900\$
Garantie prolongée 5/100 gratuite

Cuir, vitres électriques, siège chauffant, roues mag, air climatisé, toit électrique, automatique

Photos à titre indicatif

Service de navette Rive-Nord / Rive-Sud
Voitures de location et de courtloisje

GRATUIT
Passport Privilège VIP + 550\$ de rabais sur vidanges d'huile et autres

Seul concessionnaire Volkswagen
OUVERT LE SOIR aux PIÈCES et au SERVICE dans la région de Québec

...et le meilleur choix des modèles 2000

La différence sur la Rive-Sud

RINFRET VOLKSWAGEN

5355, boul. de la Rive-Sud, Lévis 833-2133

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

OBEDJIWAN

La came du dernier recours

Suite de la Une

Pas de restaurant ouvert. Pas de petit café sympa. Rien, à part les deux tables de billard de la maison des jeunes. Juste la nuit d'encre de la forêt boréale avec des ados qui tournent en rond, en flottant dans leur accoutrement hip-hop.

On s'amuse quand même. On finit toujours par trouver un moyen de s'amuser à quinze ans.

Selon les autorités du dispensaire, 80% des ados admettent avoir déjà reniflé des solvants, parfois dès l'âge de 10 ou 12 ans. Ça veut dire de l'essence, du carburant pour les poêles de camping, des activateurs pour le barbecue.

Ça veut dire la bombe atomique de la dope. La came du dernier recours.

L'été, la plupart des travailleurs forestiers les ont vus, par petits groupes, reniffler le contenu d'un sac ou d'un petit récipient, dans les sentiers isolés.

Avez-vous déjà entendu des spécialistes parler des effets dévastateurs des solvants sur les voies respiratoires, sur le développement du cerveau et sur le système neurologique?

À côté de cela, un joint de Québec Gold, c'est du pipi de perruche rose.

«L'abus de solvant est un symptôme de malaises profonds dans les familles et les collectivités concernées», résume une affiche verte, bien en vue dans la salle d'attente du dispensaire.

Que voulez-vous ajouter de plus?

Je ne voudrais tout de même pas vous laisser croire que tous les jeunes d'Obédjiwan sont drogués jusqu'à la moelle. Ce serait grossier, mais surtout mensonger. Ici aussi, il y a des ados bien sages, des petites filles à maman et tout le bataclan. De grands sportifs aussi. Ceux-là se défontent à jouer au hockey par moins trente sous zéro sur la grande patinoire extérieure. Depuis des années, on attend la construction d'un aréna. Le Conseil de bande l'annonce pour bientôt. Mais quand? Pour la génération de leurs petits frères et de leurs petites sœurs, peut-être?

Pas loin de la patinoire balayée par les vents, la maison des jeunes organise toutes sortes d'activités, y compris des soirées dansantes. Enfin une bouée de sauvetage, une asperité à laquelle s'accrocher. Il en faudrait deux, trois, dix peut-être. En me montrant une vidéo réalisée durant les parties de l'automne, la directrice Noëlla Chachaï n'a pu que constater: «À partir de 13 ou 14 ans ils ne dansent plus.»

«Normal», direz-vous. Tous les adolescents du monde sont comme ça. Sauf

En quatrième secondaire, 11 filles sur 21 sont déjà mères

que ceux d'Obédjiwan ont peut-être quelques raisons supplémentaires de broyer du noir dans leur coin.

En quatrième secondaire, cette année, 11 des 21 filles sont déjà mères.

La contraception est encore très mal vue, tandis que l'avortement est carrément banni. Il y a bien des rumeurs sur des jeunes filles qui vont se faire avorter à Jonquière, presque clandestinement, mais c'est tout. La nature s'occupe du reste.

«Ailleurs au Québec, ça nous choquerait, mais ici, c'est l'acte de créer, ça fait partie de la vie», explique, impuissant, le directeur adjoint de l'école secondaire, Claude Turner.

«Si l'on ne fait rien pour occuper tous ces jeunes et pour leur créer des emplois, d'ici quelques années, ce sera l'explosion», constate avec lucidité le chef du Conseil de bande, Simon Awashish.

L'explosion, ou l'autodestruction, pourrait-on ajouter.

DEMAIN

Des Indiens qui coupent des arbres

EN BREF

Enquête préliminaire pour Marie Gertha Pierre

Marie Gertha Pierre, qui fait face à des accusations de complot pour meurtre, de tentative de meurtre et de complot d'incendie criminel relativement à une agression dont a été victime son ex-époux, l'ancien député fédéral de Montmagny Alain Garant, était de retour au tribunal hier pour subir son enquête préliminaire. Selon l'enquête de la Sûreté du Québec, la femme de 47 ans aurait engagé une danseuse, Caroline Boivin, afin de supprimer son ex-mari. Cette dernière a d'ailleurs été condamnée à sept ans de prison, en octobre dernier, pour sa participation au crime. La date du procès de Marie Gertha Pierre n'est pas encore connue. F.S.



Pour les jeunes, il n'y a rien. Juste la nuit d'encre de la forêt boréale, avec des ados qui tournent en rond.

LE SOLEIL, JEAN-SIMON GAGNE

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

TU AS LE SENS DU RYTHME ?

Musique

• MUSIQUE	500.02
• MUSIQUE POPULAIRE	551.02
PROGRAMMES JUMELÉS EN MUSIQUE :	
• Musique-Sciences de la nature	200.11
• Musique-Sciences humaines	300.11
• Musique-Sciences de l'administration	300.11
• Musique-Langues et traduction	600.11
NOUVEAU PROGRAMME JUMELÉ	
• Musique et Arts plastiques	500.11



INSCRIPTION

418.872.8041

sans frais: 1.800.463.8041

5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures
Québec G3A 1B3

www.cndf.qc.ca

SOLDE ANNUEL

DEUX
DERNIERS
JOURS



Gagnez une croisière*



SIGNATURE
MAURICE
TANGUAY

Tant de différence
et d'élégance...

Commencez à payer en août 2000 sur toute la marchandise**

QUÉBEC
7200, Armand-Viau
(418) 845.5050
1 800 826.4829

LÉVIS
Complexe Maurice Tanguay
(Voisin d'Ameublements Tanguay)
5790, boul. Étienne-Dallaire (418) 835.9111

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
(418) 698.4411
1 800 363.4711

*Aucun achat requis. Règlements disponibles en magasin. Obtenez un coupon additionnel à chaque tranche de 100\$ d'achat.
** Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

CONTEXTE



PHOTOS JEAN-SIMON GAGNÉ, LE SOLEIL
Les plus vieilles maisons d'Obedjiwan tombent en ruines. Petit à petit, on les remplace par des demeures plus vastes et mieux isolées.

Nous étions nomades

Le monde moderne est passé sur les Atikamekw d'Obedjiwan comme un train à grande vitesse

■ OBEDJIWAN — En l'espace d'une génération, les Atikamekw d'Obedjiwan sont passés du statut d'Indien à celui d'abonné du câble. D'un mode de vie nomade à l'abri des Blancs au *no man's land* de la coupe à blanc. De l'appel de l'original à la carte d'appel. De la trappe au crack. À cheval entre deux mondes, leur quotidien vacille...

Dans son bureau, le directeur du dispensaire d'Obedjiwan, Gilbert Courtois, a épinglé une affiche du film *Nous étions guerriers*, qui raconte la déchéance des Maoris de la Nouvelle-Zélande. On dirait une grande tache de sang sur le mur blanc. *Nous étions guerriers*, c'est l'histoire d'un naufrage collectif qui finit dans la crasse, la misère et la mort. En 1995, souvenez-vous, le petit chef-d'œuvre du cinéaste Lee Tamahori avait sonné le monde entier, encore plus efficacement qu'une droite de Mike Tyson. Cinq ans plus tard, l'onde de choc résonne encore ici, en pays atikamekw, exactement de l'autre côté de la planète.

« D'accord, les traditions et le climat sont différents, concède Gilbert Courtois. Mais le scénario de *Nous étions*

guerriers s'applique aussi à la situation des autochtones d'ici. » Vous croyez qu'il exagère? À Obedjiwan, les statistiques paraissent lui donner raison. La moitié des femmes y seraient victimes de violence conjugale. Le taux de chômage, malgré l'implantation d'une scierie, l'an dernier, voisine encore les 40%. Certaines maisons du village ont l'air de véritables taudis, que l'on déclarerait inhabitables n'importe où ailleurs. Même ici, au plus profond des bois, le dispensaire doit distribuer des seringues aux toxicomanes pour éviter la propagation du sida. Les soirs de fête, dans cette réserve qui interdit la vente d'alcool, on chuchote que la caisse de 24 bières a déjà atteint la somme extravagante de 250 dollars...

Disons-le franchement. Obedjiwan a mauvaise réputation. À l'extérieur, on

décrit la réserve comme l'une des plus violentes du Québec. L'une des plus pauvres aussi. Effrayés par tous les ragots qui circulent, certains employés blancs de la scierie toute proche évitent même d'y mettre les pieds. Leurs roulottes sont prudemment logées à l'écart, à quelques centaines de mètres du village. « N'allez pas là-bas, c'est dangereux », m'a conseillé avec les yeux exorbités un travailleur forestier du Lac-Saint-Jean. Le « brave » ne s'est aventuré qu'une fois dans le village en un an. À sa décharge, il faut dire que la dernière année a été plutôt mouvementée. En moins de 12 mois, Obedjiwan a défrayé les manchettes pour un meurtre, une affaire de fausse monnaie et une série d'incidents violents qui ont culminé avec l'intervention de l'escouade tactique de la Sûreté du Québec, au début du mois de janvier.

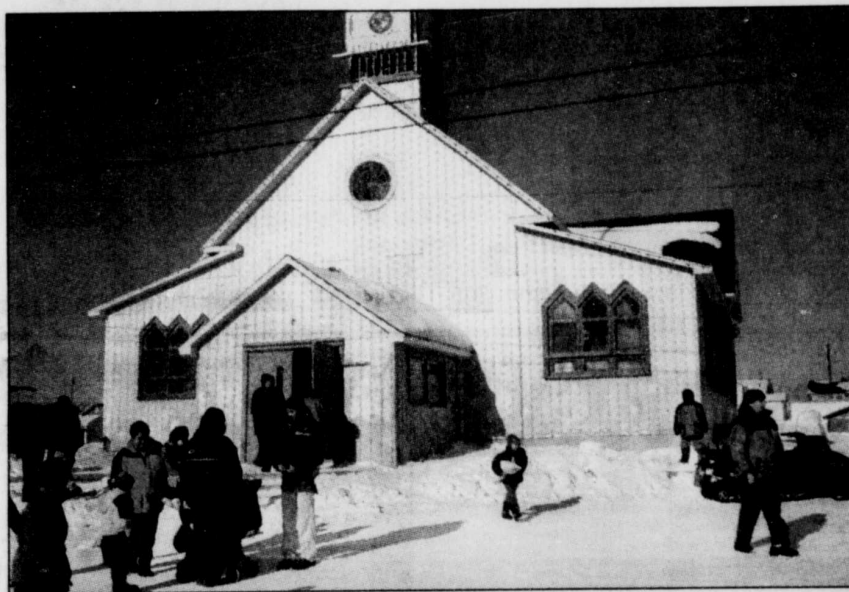


Jean-Simon Gagné

JSGagne@lesoleil.com

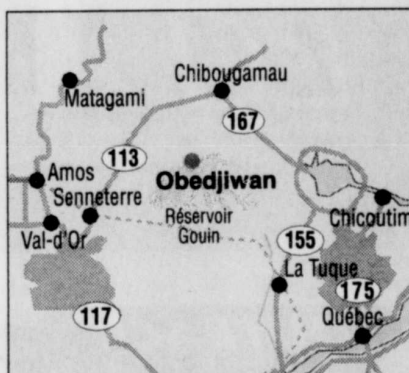
10 000 ANS DE SOLITUDE

Tout cela ne constitue pourtant que la pointe de l'iceberg. Le comble de la violence, à Obedjiwan, c'est d'abord le rythme du chantement. Rien n'égale en effet la brutalité des transformations subies par le village en moins de 30 ans. Ici, vers 1970, les maisons n'avaient pas d'eau courante, pas d'eau chaude, pas de télévision, pas de radio et quasiment pas d'électricité. Plusieurs familles passaient encore plusieurs mois dans la forêt, vivant essentiellement de chasse et de pêche. Aujourd'hui, les antennes paraboliques poussent comme des champignons dans le paysage, la console *Playstation* se vend 179 \$



Sortie de l'église à Obedjiwan.

au magasin général, l'exploitation forestière atteint les terrains de chasse les plus reculés et les ados barbouillent les murs de graffitis à la gloire du groupe punk californien NOFX. Vous en voulez encore? L'école secondaire a sept ans. Avant, les jeunes qui voulaient dépasser la sixième année devaient s'exiler à quelques centaines de kilomètres, à La Tuque, à Roberval ou à Saint-Félicien. La route à peu près décente qui relie le village au Lac-Saint-Jean n'a été complétée que voilà cinq ou six ans. Jusque-là, Obedjiwan était pratiquement aussi isolé que les villages inuits dans le Grand Nord. Pour sortir d'ici, on s'en remettait à l'hydravion, à la motoneige ou au canot. Les récits des aînés comme Joseph Petiquay, 70 ans, paraissent sortir tout droit des manuels d'histoire. « J'ai été élevé dans le bois, pas dans le village. Je n'ai pas été à l'école. Tout ce que j'ai appris, je l'ai



INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

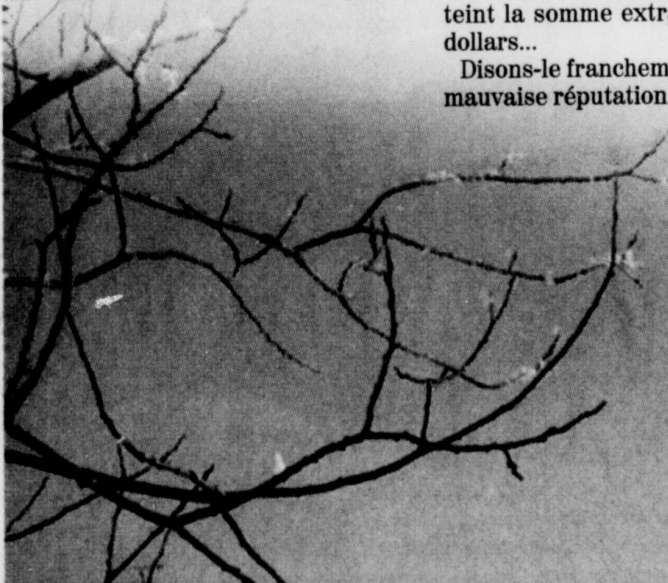
appris dans les chantiers de bûcherons, explique ce dernier. Nous autres, on sortait du bois au printemps pour venir sur la réserve. Nous y restions de mai jusqu'à septembre.»

Même la langue atikamekw, que parlent tous les gens du village, a

Voir NOMADES en A 18 ▶

AUTRES TEXTES

- Le réservoir Gouin Page A 18
- Légende atikamekw Page A 18



Paysage typique du réservoir Gouin.

Pour un **CARNAVAL CHAUDEMENT VÊTU**

KODIAK **SOREL** **Auclair** **LOUIS GARNEAU** **GANKA** **Contour** **THE NORTH FACE**

LATULIPPE c'est dans l'air

637, Saint-Vallier Ouest, QUÉBEC
Tél.: 418-529-0024 Fax: 418-529-6381
www.latulippe.com staff@latulippe.com

La création du réservoir Gouin : de désastre à paradis

■ Avant de devenir le paradis de la pêche qu'il est devenu aujourd'hui, le réservoir Gouin fut d'abord un incroyable désastre écologique.

C'était en 1918. En construisant le barrage La Loutre, la Fraser Brace Company inonde des centaines de kilomètres carrés de ce territoire plat, donnant ainsi naissance à l'immense plan d'eau que fréquentent aujourd'hui les pêcheurs.

Le poste de Kikendash, où les Atikamekw vivaient durant l'été, est inondé. Mais le pire était à venir. Personne n'avait songé à couper les forêts qui allaient être inondées. Pendant des années, le lac ne sera qu'un enchevêtrement de bois en décomposition. Les baies se remplissent d'innombrables souches flottantes. Les animaux qui s'aventurent à les traverser périssent noyés, incapables d'en ressortir.

La navigation y devient fort périlleuse. La cime des arbres qui affleurent à la surface de l'eau perfore à l'occasion les embarcations et fait chavirer les canots. « Dans ces champs de bois pourris, dans cet enchevêtrement flottant, un commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Mowat, se noya avec sa femme, ses deux enfants et leur servante », écrit à l'époque un curé de la région. (...) Pendant longtemps, l'eau fut mauvaise en raison de toute cette pourriture. Une mousse verte flottait à la surface, des millions d'animalcules l'infestaient. »

Les Amérindiens doivent fuir à 95 km vers l'ouest, non loin du site actuel du village d'Obedjiwan. Un peu plus tard, ils devront une nouvelle fois se déplacer, de quelques kilomètres cette fois, à cause d'une hausse du niveau du réservoir. Il leur faudra des années avant d'obtenir de maigres compensations pour l'inondation de leurs territoires, dont personne n'avait jugé bon de les prévenir...

SOURCE: Bernard Roy, Guide d'utilisation Awacak, Service de santé d'Obedjiwan, 1997.

Suite de la A 17

parfois du mal à suivre les nouvelles réalités. Certains concepts que les francophones tiennent pour acquis, notamment l'amour ou la violence, par exemple, se révèlent difficilement traduisibles. Les Atikamekw doivent prendre toutes sortes de détours pour en rendre compte. Les bureaucrates de la Santé et de l'Éducation seront heureux d'apprendre qu'on éprouve aussi de la difficulté à traduire leur jargon technocratique. Remarque, c'est plutôt rassurant, mais ne dévions pas de notre sujet. Plusieurs emprunts de l'atikamekw au français ou à l'anglais témoignent de la vitesse à laquelle s'est installée la société de consommation. Boisson gazeuse se dit « ginger ale ». Bonbon : « peppermine ». Comble de l'astuce, les pièces de la motoneige ont été traduites en empruntant le vocabulaire de certaines parties du corps humain. On se contente d'y ajouter le mot métal...

Pas de doute, le monde moderne est passé sur Obedjiwan comme un train à grande vitesse. Depuis, le village essaie de recoller les morceaux. Alice Awashish, qui travaille auprès des femmes violentées de la réserve, préfère parler d'une lente reconquête de soi-même. À l'âge de 12 ans, quelque part durant les années 50, M^{me} Awashish a été arrachée à sa famille pour être expédiée dans un pensionnat « pour Indiens » en Abitibi. Violée à trois reprises pendant qu'elle était pensionnaire, elle a touché le fond quelques années plus tard, une fois revenue à Obedjiwan. Alcoolisme, violence conjugale, envie de mourir, Alice Awashish ne sait trop comment elle est parvenue à s'accrocher à ce qui lui restait de vie. « C'est difficile d'entendre les enfants dire qu'ils ne veulent pas rester seuls avec papa, parce que cela fait trop mal. »

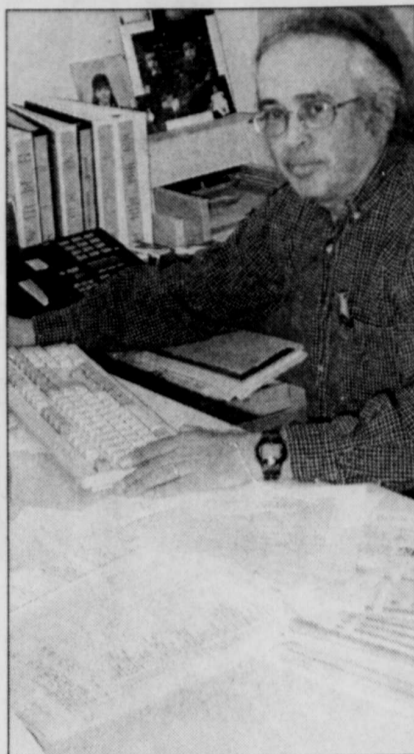
« À l'époque, je n'avais que le curé

pour m'aider, se remémore-t-elle. Je me suis retrouvée à la maison Jésus-Ouvrier, à Québec. Je ne savais pas quoi faire de ma douleur. Mon mari vivait le même problème. Il nous a fallu beaucoup de temps pour comprendre, pour accepter de vivre avec nos blessures. Maintenant, j'essaie d'expliquer aux autres comment j'ai fait. Au début, j'accueillais les femmes violentées chez moi. Mais ça devenait trop dangereux. Certains maris en colère les attendaient à la porte. Désormais, les victimes de violence sont dirigées vers Roberval ou La Tuque, dans une maison d'accueil atikamekw. Je vois beaucoup d'espoir, conclut M^{me} Awashish. Même des hommes viennent me voir parce qu'ils veulent s'en sortir. »

Car tout n'est donc pas que désespoir à Obedjiwan. L'air du temps s'apparenterait plutôt à un optimisme prudent. « Moi, les changements que je perçois depuis 15 ans sont encourageants, explique le curé blanc, Jacques Laliberté. Tout s'améliore, vous n'avez pas idée. On reconnaît maintenant ce qui est inadmissible, notamment la violence. » Pour M. Laliberté, la souffrance est moins grande qu'avant, sur la réserve. « La différence, estime-t-il, c'est qu'elle est exprimée. Le processus de guérison est en marche. » Le prêtre assure que les Atikamekw vont continuer à vivre en forêt, mais pas de la même façon. « Pour vivre de la forêt, il faut être peu nombreux. Comme la population a beaucoup augmenté, ce n'est plus possible. Mais on peut encore faire de la forêt un revenu d'appoint. Surtout, on peut aller y chercher des valeurs spirituelles. »

Le maître mot à Obedjiwan, c'est la responsabilité. On l'entend partout, au Conseil de bande et au dispensaire, à la Maison des jeunes et à l'usine. Ici et là, on a décidé d'arrêter de chercher des excuses. « Le principal problème, c'est la dépendance. Il faut reconstruire le sens des responsabilités, martèle le directeur du dispen-

Le maître mot à Obedjiwan, c'est la responsabilité, on l'entend partout



LE SOLEIL, JEAN-SIMON GAGNÉ

« Il faut reconstruire le sens des responsabilités », martèle le directeur du dispensaire d'Obedjiwan, M. Gilbert Courtois.

saire, Gilbert Courtois. Maintenant, quand je vois traîner un petit enfant dans la rue à 11 heures du soir, j'écris une lettre aux parents pour leur dire de s'en occuper, à défaut de quoi j'alerterai la Direction de la protection de la jeunesse. Les parents sont surpris, mais il faut agir. » Après avoir subi le développement pendant des décennies, le village atikamekw serait-il à l'aube d'une sorte de révolution tranquille ?

Pour le directeur adjoint de l'école, Claude Turner, la révolution est déjà en marche. Tombé amoureux du village il y a une trentaine d'années, Turner est venu s'établir définitivement, au début de la décennie. Il ne regrette rien.

« J'ai appris une chose des Atikamekw, confie-t-il. Ici, il faut parfois du temps pour faire les choses, c'est vrai. Mais ça se réalise. »

Il était une fois...

■ Il était une fois un très vieil Indien, miné par la maladie, qui s'en alla au plus profond de la forêt pour y rencontrer la mort.

Le soir venu, il fit un feu et se recroquevilla dans une couverture en attendant la fin.

Au milieu de la nuit, il fut réveillé par des grognements terribles.

Une meute de loups l'encerclait; les animaux affamés attendaient seulement que le feu s'éteigne pour le tailler en pièces.

L'Indien eut soudain très peur. Il regretta de ne plus avoir la force de ses 20 ans et il invoqua l'esprit du mal à sa rescousse:

— Manitou, redonne-moi ma jeunesse et je te céderai mon âme.

« Fort bien, lui dit l'esprit. À l'aube, tu pointeras ton canot en direction du soleil levant et tu navigueras jusqu'au fleuve Saint-Laurent. La terre s'ouvrira pour te laisser le passage. En arrivant au grand fleuve, tu périras. »

Après avoir récupéré la vigueur de ses jeunes années, l'Indien repoussa aisément les loups. À l'aube, il se dirigea en canot vers l'est.

Le Manitou avait raison. Le sol s'ouvrait devant lui et une immense rivière se formait à sa suite.

Après quelques heures de voyage, l'Indien sentit que le grand fleuve n'était plus loin. Il songea alors à ses amis, à l'odeur des sous-bois et à la caresse du vent printanier. Il pensa à tout ce qu'il devrait bientôt abandonner pour toujours.

Il se mit alors à louvoyer, à zigzaguer pour gagner du temps. Trop tard. Il finit tout de même par aboutir au grand fleuve. Aussitôt, son canot chavira et son corps fut entraîné au fond des eaux.

Le voyage enchanté avait pourtant donné naissance au Saint-Maurice, cette rivière colossale qui se met soudain à zigzaguer et à multiplier les méandres juste avant de déboucher sur le fleuve.

SOURCES: — Jean-Claude Dupont, *India Legends, Québec, Les éditions Dupont, 1993.* — La piste amérindienne: www.autochtones.com.

OPTION SUBARU
2505, Henri-Bourassa
Québec (418) 648-9518

VACHON SUBARU
1093, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie de Beauce
(418) 387-7510

ACADIA SUBARU
boul. de la Capitale
sortie Pierre-Bertrand
Québec (418) 681-6000

LÉVIS SUBARU
4980, boul. de la Rive-Sud
Lévis (418) 833-1960

La Traction à son meilleur!

SUBARU

OUTBACK

AUTOMATIQUE



TRACTION INTÉGRALE

La Subaru Outback a reçu la première position dans la catégorie meilleure familiale hybride dans le « Guide de l'Auto 2000 », « World of Wheels » et « Le Monde de l'Auto » lui ont décerné le titre « Choix de l'Éditeur », l'ayant préférée comme la meilleure familiale pour une deuxième année consécutive.

399\$ MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

LEGACY BRIGHTON

MANUELLE



TRACTION INTÉGRALE

Pour une deuxième année consécutive, la Legacy familiale s'est méritée le titre « Choix de l'Éditeur » de « World of Wheels » et « Le Monde de l'Auto ». Elle a également été reconnue comme la meilleure de sa catégorie à l'émission « Motoring 2000 » diffusée à l'antenne de TSN.

23 595\$

L'attraction du mois!

FORESTER L



MANUELLE

299\$ MOIS**
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
TRACTION INTÉGRALE

• Meilleurs résultats dans sa catégorie dans le « Guide de l'Auto 2000 », par Jacques Duval et Denis Duquet.

• Meilleurs résultats dans sa catégorie aux essais de collision (modèle 1999). L'« Insurance Institute for Highway Safety » a publié les résultats du rigoureux test de collision frontale asymétrique, à 65 km/h (juillet 1999), où elle a reçu la cote A+.

• « Motoring 1998 » (gagnant mini utilitaire de l'année).



Jean-Luc Brassard
2 fois champion du monde en ski acrobatique

LEGACY GT

AUTOMATIQUE



TRACTION INTÉGRALE

La Subaru Legacy a été classée « Voiture de l'année » à 5 reprises par « l'Association des journalistes automobile du Canada », un record dans l'histoire de l'automobile.

399\$ MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

IMPREZA TS

MANUELLE



TRACTION INTÉGRALE

Championne trois années consécutives (1995-1996-1997) au prestigieux « World Rallye Championship for Manufacturers ». Subaru Canada est fière d'annoncer qu'elle est commanditaire officiel du « Championnat canadien des rallyes Subaru 2000 », qui commencera ce mois-ci à Québec.

21 995\$

SUBARU

La Traction intégrale

www.subaru.ca



La voiture qui impressionne ceux que la voiture n'impressionne plus.

* Prix détaillés suggérés du fabricant. Transport et préparation en sus (Impreza TS, Legacy Brighton). ** Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Legacy GT (4DGT4X4EAT RG) et Outback familiale (SWOB4X4EAT RA) versement initial de 2 995 \$ ou échange équivalent. Forester L versement initial de 2 695 \$ ou échange équivalent. Allocation de 20 000 km par année. 8 c de km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve d'approbation de crédit. Les modèles illustrés peuvent différer. Détails chez votre concessionnaire. L'offre se termine le 29 février 2000.



Michel
Corbeil
MCorbeil@lesoleil.com

Plongé dans le bain politique

■ QUÉBEC — Il y en a qui découvrent la politique. D'autres qui sont découverts par la politique. Le «cas» de Marc Boutet est peut-être à ranger dans la seconde catégorie.

Il y a quelques mois, le cofondateur et directeur général de De Marque, une firme de Sainte-Foy, implantée dans le créneau «jeune» par excellence, celui du multimédia, se consacrait à sa «business». Sa participation au Sommet de la jeunesse l'a plongé dans un autre univers.

«C'est de la politique, admet-il, à propos de la coprésidence qu'il assume au Chantier sur l'emploi. Et c'est une surprise agréable.»

Entre le conseil d'administration de sa firme et son implication au Sommet, il ne peut s'empêcher de noter certaines différences. «Ce que je trouve le moins évident, c'est que dans une entreprise tout le monde travaille dans le même sens.»

«Un Sommet, c'est politique. Les intérêts sont parfois divergents. Certains vont même dire qu'ils n'embarquent pas. C'est complexe comme casse-tête.»

«SUCCESS STORY»

Marc Boutet incarne le *success story* d'un jeune, un genre dont les médias parlent peu. À 15 ans, il a jeté les bases de De Marque, avec son associé, alors conseiller pédagogique, Guy Bergeron. «Un travail d'étudiant», précise-t-il. Il avait 20 ans quand De Marque a quitté le sous-sol familial pour avoir pignon sur rue, à Sainte-Foy.

Cette PME, spécialisée dans la fabrication de logiciels de «vie pratique», et qui vise à être éditeur sur Internet, emploie une trentaine de personnes — moyenne d'âge de 25 ans... Le chiffre d'affaires a atteint le million de dollars et pourrait doubler, cette année, créant dans son sillage une quinzaine de nouveaux postes.

Le finissant de l'Université Laval est un de ces jeunes «qui montent». Il est président de l'Association des producteurs en multimédia du Québec. Il siège au conseil d'administration du Carrefour Jeunesse-Emploi de la Vieille Capitale. Québec l'a nommé récemment au conseil d'administration de la Grande Bibliothèque.

C'est le réseau informel des chambres de commerce qui l'a repéré comme candidat à la vice-présidence de l'événement qui occupera l'avant-scène politique, dans une dizaine de jours. À l'origine, le critère, indique-t-il en toute modestie, c'était de trouver un jeune qui soit à la fois de la région de Québec et du milieu des affaires.

Le conseiller spécial du ministre François Legault, Pierre Schetagne, a effectué le contact pour sonder son intérêt face au Sommet. Marc Boutet s'est montré séduit par le leitmotiv favori du ministre, lors de sa rencontre avec le titulaire du portefeuille de l'Éducation et de la Jeunesse: à lui aussi, M. Legault a mentionné qu'il est en politique «pour changer le monde».

«J'espère qu'on va pouvoir le faire, reprend avec enthousiasme M. Boutet. Quand j'ai rencontré le ministre, c'est ce qu'il m'a dit. C'est ce qui m'a motivé. Peut-être naïvement. Mais je crois qu'on peut changer des choses.»

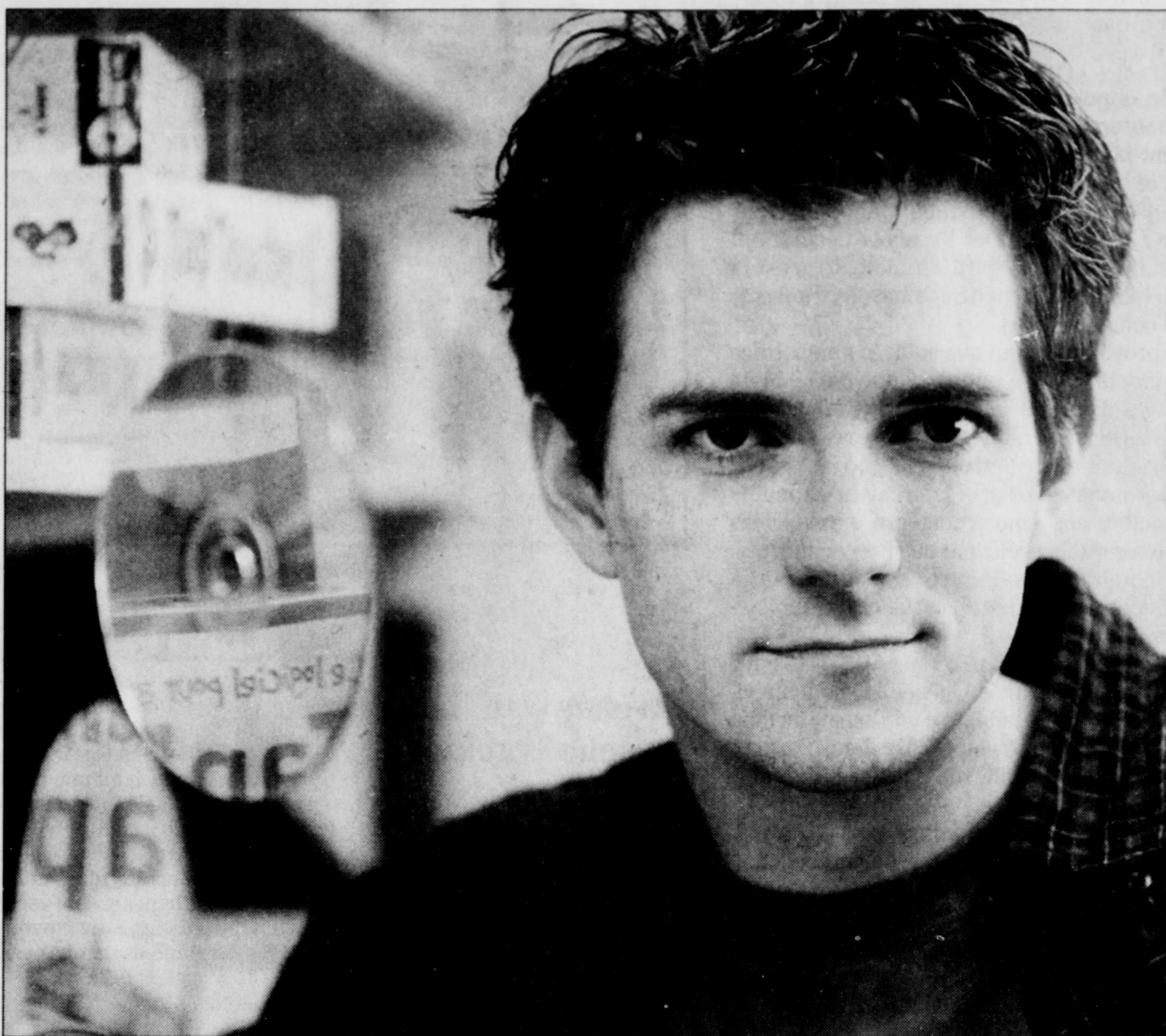
Le coprésident du Chantier sur l'emploi insiste pour dire qu'il respecte les raisons qui portent des jeunes à contester l'événement. «Mais je crois que la majorité va embarquer. J'y ai cru et j'y crois encore à cet exercice.»

Ce contact avec la politique plaît de toute évidence au Fidén. Une carrière, un de ces jours, dans le monde des malaimés? «Pourquoi pas? répond-il du tac au tac. Pas à court terme. Mais je ne dis pas (non) à moyen ou à long terme. Ça pourrait m'intéresser.»

Pour l'instant, ce sont les réflexes typiques de l'homme d'affaires qui prédominent lorsqu'interrogé sur ses allégeances politiques.

— «Êtes-vous souverainiste?», lui a demandé LE SOLEIL. — «Je préfère ne pas me prononcer là-dessus», a-t-il esquissé avec le sourire.

Le Sommet du Québec et de la jeunesse est l'occasion de faire connaître de nouveaux leaders dans l'opinion publique. Un de ceux-là est Marc Boutet. Le jeune entrepreneur de Sainte-Foy a été désigné coprésident du chantier de l'emploi au Sommet. LE SOLEIL l'a rencontré récemment.



LE SOLEIL, PASCAL RATTHE

À contre-courant

Le discours de Marc Boutet, coprésident au Sommet de la jeunesse, n'épouse pas celui de ses aînés en affaires

■ QUÉBEC — Les patrons ont été trop loin avec leurs exigences de flexibilité de la main-d'oeuvre.

Il est urgent que naisse une «caisse parentale» pour qu'enfin les travailleurs autonomes bénéficient de mesures sociales dont ils sont malheureusement exclus.

Il faut que tous, gouvernement et entreprises compris, fassent des efforts pour limiter le nombre de «faux» travailleurs occasionnels.

Est-ce un signe des temps? Celui qui tient ce discours, ce n'est pas un syndicaliste. C'est un homme d'affaires de Sainte-Foy. Un jeune homme d'affaires âgé de 24 ans, un des fondateurs de De Marque, une firme oeuvrant dans le secteur du multimédia, et un des coprésidents du Sommet de la jeunesse qui aura lieu les 22, 23 et 24 février, à Québec.

Lors d'une entrevue au SOLEIL, Marc Boutet a laissé entendre que tout représentant du secteur des affaires qu'il soit, sa participation sera teintée par de fortes préoccupations sociales. Elles rejoignent manifestement les revendications de beaucoup de membres de «sa» génération.

«Le problème majeur, c'est qu'on n'est pas conscient qu'il faut faire confiance aux jeunes, leur faire une place, les accompagner», constate-t-il.

Le domaine qu'il connaît davantage, c'est celui du travail. Jeune entrepreneur, il est notamment membre du conseil d'administration du Carrefour Jeunesse-Emploi de la Vieille Capitale.

Son implication au Sommet lui a tout de même fait découvrir des choses sur une jeunesse dont il fait partie. C'est le cas pour l'ampleur que prend le travail précaire. En fin d'entrevue, il laissera tomber que, «dans la souplesse (exigée des employés), on a été trop loin».

«L'attachement que les jeunes manifestent ici, à De Marque, fait en sorte

qu'on a de meilleurs produits. On ne peut demander qu'un employé s'intéresse au projet entrepreneurial s'il ne sait pas s'il sera là, demain.»

Selon lui, il «faut faire des efforts pour limiter les faux travailleurs occasionnels». Il s'agit de ces contractuels qui ne sont payés, finalement, que par une seule entreprise. De la part des délégués du gouvernement comme du secteur privé, M. Boutet espère du «mouvement en ce sens, au Sommet. Un employé qui est un faux occasionnel, il n'y a pas de raison pour qu'on se contente de renouveler son contrat aux trois ans.»

Il ne s'agit pas de viser à enrayer le phénomène, explique-t-il. D'autant plus que le courant est mondial. «Mais il faut essayer de l'atténuer par un certain nombre de lois ou de mesures.»

TOUS HORIZONS

Ce discours ne va-t-il pas à contre-courant de celui des milieux d'affaires traditionnels? «C'est vrai, rétorque Marc Boutet. Mais comme société, il faut reconnaître que la précarité, c'est un problème.»

Un problème de société. «Les jeunes ont souvent leur premier enfant à 30 ans. Leur première maison, à 34 ans. On dirait que tout est décalé.»

C'est probablement pour cette raison qu'il présente la «création d'une caisse parentale comme un point super important. Les travailleurs autonomes ne bénéficient pas de mesures pour les aider à avoir des enfants.»

La même logique l'amène à suggérer d'inciter les travailleurs autonomes à se regrouper. Le chef d'entreprise n'a pas d'idée arrêtée sur la façon de le faire. Mais il se demande si l'Union des artistes ne pourrait pas servir de modèle.

Les lois n'ont pas été faites pour ce type d'employés, souligne-t-il. Or, en 2017, 50% du travail devrait être «aty-

pique», c'est-à-dire basé sur tout autre chose que le 9 à 5 dans le bureau d'un employeur à vie, rappelle-t-il.

Le discours de Marc Boutet n'épouse pas celui de ses aînés en affaires. Il en déborde aussi largement. Le Chantier sur l'Éducation n'est pas le sien, mais il a des idées arrêtées sur les changements à y apporter.

«Le primaire et le secondaire doivent être complètement transformés.» À son avis, il y a lieu de s'inspirer de l'expérience menée par les Compagnons de Cartier. Cette «polyvalente», située à Sainte-Foy, s'est fait une réputation avec un programme axé sur les nouvelles technologies de l'information.

«C'est l'école de l'avenir, estime-t-il. Pas parce que chaque étudiant a un (ordinateur) «portable». Mais parce que l'école fonctionne par un projet et par travail d'équipe», de la part des élèves et des professeurs.

Comme bien d'autres, M. Boutet est convaincu que l'heure est à un réinvestissement massif dans le réseau de l'éducation. «Nous sommes dans une société du savoir. En ce moment, des milliers d'emplois sont inoccupés, faute de finissants dans certains domaines.»

Le coprésident du chantier sur l'emploi se préoccupe aussi de donner la voix à ceux qui ne seront pas du grand rendez-vous de février. Il insiste pour mentionner que sa collègue du chantier «promouvoir une société équitable», Marie-Claude Sarazin, «en fait son affaire» de parler au nom des jeunes exclus de la société.

Personnellement, il posera en représentant des adolescents, un groupe difficile à réunir sous la bannière d'un organisme. «Il est important qu'ils aient leur place», fait-il en mentionnant qu'il a eu la chance, à 15 ans, de se lancer en affaires.

LA MESURE DU SUCCÈS

Marc Boutet mesurera le succès du Sommet aux engagements des uns et des autres.

De gouvernement, il attend des si-

gnaux clairs sur la nécessité de réinjecter de l'argent en éducation. Mais les consultations auxquelles il a participé lui ont ouvert les yeux sur les «trous» du système en éducation et en sécurité du revenu.

Celui qui décroche à 16 ans se retrouve devant rien jusqu'à 18 ans, donne-t-il comme exemple. Pour les autres, les parcours individualisés sont souvent inexistantes. «Les entreprises ont pris le virage «clientèle» dans les années 1980. L'État ne l'a pas fait.»

Mais tous devront mettre l'épaule à la roue. «On a la chance d'avoir 70 personnes influentes autour de la table. (...) Dans mes rêves, je vois les syndicats, les chambres de commerce et le Conseil du patronat du Québec s'entendre sur un pacte pour les stages offerts aux jeunes et leur intégration dans la société.»

Il a confiance que des changements soient palpables rapidement. «Il va falloir que les Chambres de commerce prennent ça sur leurs épaules, au Sommet, pour mobiliser les entreprises en vue d'accueillir des stagiaires, de créer des emplois d'été, d'ouvrir les portes.»

«Mais les jeunes devront aussi se demander comment ils peuvent en aider d'autres, reprend-t-il. Et prendre des engagements. Quelqu'un qui est rendu à l'université peut se dire qu'il est sur la bonne «track» et qu'il est temps de redonner à la société.»

Il suggère que, dans cette politique des petits et grands engagements, sa propre participation au Sommet ne sera pas sans lendemain. «Pour ce qui est de la précarité, cela va changer des choses pour moi, dans mon environnement. Je vais tenter de faire davantage confiance à un jeune plutôt qu'à aller en sous-traitance.»

«Nous sommes une trentaine de personnes chez De Marque, donne-t-il à entendre. Nous sommes une petite société. Pour nous, changer les choses, c'est embaucher des jeunes et s'assurer qu'ils sont heureux au travail.»

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur GILBERT LACASSE
 Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
 Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
 Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

La loi de la pompe

Étouffés, floués, impuissants. Voilà comment se sentent les consommateurs qui passent à la pompe à essence ou qui doivent faire provision d'huile à chauffage ou de diesel. Et ce n'est pas l'appel au «partage» et à la solidarité des «donneurs d'ouvrage» lancé hier par les ministres Guy Chevrette et François Legault qui va les consoler. Ils continueront de payer la note, telle est la loi du libre marché, tandis qu'un petit nombre de transporteurs profiteront de compensations.

Certes, notre belle province ne peut que subir la flambée des prix sur le marché mondial, provoquée par une décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), mais aussi du Mexique, de la Russie et de la Norvège, de réduire leur production de pétrole. Les conséquences des hausses de prix pourraient au moins inciter nos gouvernements à revoir les taxes qu'ils prélèvent sur les carburants. L'équilibre des finances publiques tant à Québec qu'à Ottawa permet ce questionnement.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Plus de 50% du prix d'un litre d'essence s'évapore en taxes. Québec a cependant vite balayé la possibilité d'une baisse ou d'un gel de taxes, ne voulant pas sacrifier une partie du 1,6 milliard \$ qu'elles lui rapportent chaque année.

À Ottawa, l'or noir amène plus de 5,6 milliards \$ dans les coffres de l'État. Plus le carburant est cher, plus l'argent entre. Si au moins ces taxes servaient à améliorer le réseau routier. Mais non. Le fédéral réinvestit environ 5% de la manne à cette fin, et Québec, environ la moitié des taxes et des droits qu'il soutire aux automobilistes. La Nouvelle-Écosse a au moins décidé d'accorder des remises de taxe de vente aux citoyens les plus touchés.

Québec rejette également la possibilité de recourir à une disposition de la Loi sur les produits et équipements pétroliers pour fixer un prix plafond. Le ministre des Ressources naturelles craint les effets pervers d'une telle mesure qui risquerait de créer une pénurie artificielle. L'Île-du-Prince-Édouard régleme pourant le prix du carburant. Il sera intéressant de voir si les effets seront désastreux.

Les contribuables sont aussi en droit de s'attendre à ce que leurs gouvernements s'assurent que les compagnies pétrolières se livrent une saine concurrence. Le Bureau de la concurrence a révélé la semaine dernière que les hausses de l'été dernier étaient dues à celles du prix du pétrole brut et non à des gestes anticoncurrentiels. Selon le Bureau, aucun motif ne justifie le début d'une enquête sur les hausses des prix. En viendra-t-il à la même conclusion concernant la flambée des dernières semaines? Pour le consommateur, il reste un doute. Il croit plutôt que les grandes compagnies pétrolières sont habiles et déjouent le Bureau de la concurrence. Au Québec, la Régie de l'énergie joue aussi un rôle de surveillance des prix, mais curieusement, pour veiller à ce qu'ils ne dépassent pas un minimum fixé. La Régie semble davantage protéger les détaillants que les consommateurs.

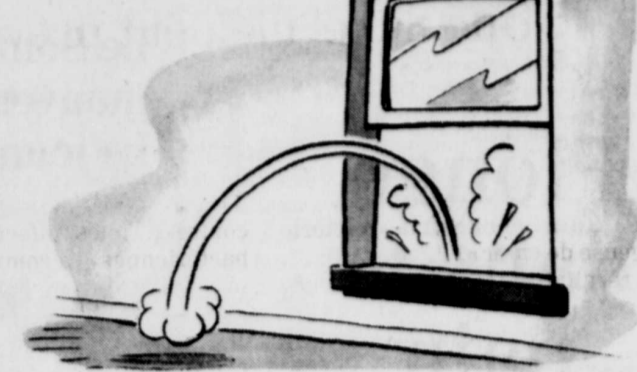
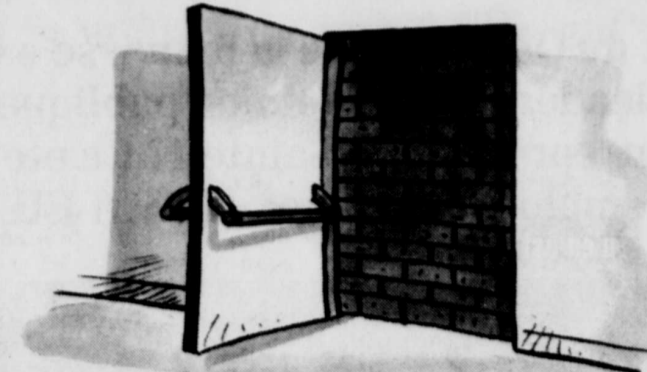
Lorsqu'il décide d'assumer une partie de la hausse des prix qu'ont dû subir les transporteurs scolaires et les camionneurs sous contrat avec le ministère des Transports, Québec discrimine aussi un groupe par rapport à un autre. Il n'y a rien pour alléger le fardeau des producteurs en serre, des pauvres petits propriétaires qui voient doubler leurs coûts de chauffage et des camionneurs, dont certains d'entre eux ont peut-être raté un contrat avec l'État, leur soumission étant plus haute puisqu'elle prévoyait une fluctuation des prix du carburant.

MM. Chevrette et Legault disent vouloir donner l'exemple aux autres «donneurs d'ouvrage» en rouvrant les contrats à la hausse. Quel angélisme! C'est facile d'être généreux et d'avoir de l'empathie lorsque des revenus de taxes supplémentaires nous le permettent. Les autres, ils suivront les lois du marché et subiront les risques liés aux «affaires», en attendant le printemps et une autre réunion des pays de l'OPEP.

COMMENT SORTIR LE QUÉBEC DE L'IMPASSE CONSTITUTIONNELLE?

JEAN-FRANÇOIS LISÉE PROPOSE LA SORTIE DE SECOURS

PARIZEAU PROPOSE DE SE PITCHER PAR LA FENÊTRE



BOUCHARD PROPOSE DE SORTIR PAR LA GRANDE PORTE

CHAREST PROPOSE UN COMPROMIS



CÔTÉ 12/210

CARREFOUR DES LECTEURS

Avenue G.-E.-Lapalme ou avenue Turnbull?

J'ai lu dans votre numéro du 7 février la lettre du citoyen Marcel Junius, qui suggère de changer le nom de la moitié sud de l'avenue Turnbull, où j'habite, pour l'appeler l'avenue G.-E.-Lapalme. J'ignore qui est ledit Marcel Junius et qui il représente, mais je ne nie évidemment pas son droit de faire une telle suggestion.

Il faut se rappeler que le changement de nom d'une rue constitue un changement d'adresse, donc substantiel, pour les citoyens qui y demeurent. C'est une source de trouble et d'ouvrage pour aviser tous les correspondants possibles, avec la possibilité d'en omettre, de manquer de recevoir une certaine correspondance.

Je ne crois pas que M. Junius ait le droit de nous imposer tel fardeau; j'ignore dans quelle rue il habite, il pourrait peut-être adopter le nom de G.-E.-Lapalme pour sa propre rue. Le changement de nom de ma rue constituera un changement d'adresse, donc un déménagement partiel, et je m'oppose à cette corvée que M. Junius veut m'imposer. Il ne semble pas que M. Junius ait consulté les citoyens intéressés, qui sont peut-être dans son optique des quantités négligeables. Si certaines personnes croient qu'un changement de nom de rue n'impose pas de fardeau aux contribuables intéressés, elles pourraient débaptiser par exemple les rues Saint-Amable, Saint-Olivier, etc., donc des «saints» plus ou moins pertinents à la vie québécoise.

Il semble insensé de suggérer que la courte avenue Turnbull ait deux noms: G.-E.-Lapalme pour la partie sud et Turnbull pour la partie nord. Ce serait une source de confusion.

La situation est différente au sujet de la rue Scott qui est la continuation de la rue de l'Amérique française, mais ces deux rues se terminent au boulevard René-Lévesque, qu'elles ne traversent pas, et sont donc en fait deux rues séparées.

Je reconnais que le colonel Turnbull a une renommée limitée, sauf qu'à l'époque, il était valable de financer l'hôpital Jeffery Hale qui a rendu de grands services à la population et dont

les bâtiments sont encore valables. D'un autre côté, M. Junius exagère peut-être lorsqu'il déclare que M. Lapalme avait une «envergure universelle», bien que je ne nie pas ses mérites.

La question n'est pas un débat entre les noms Turnbull et Lapalme mais le fait d'imposer une corvée non nécessaire aux citoyens concernés par le problème du changement d'adresse.

Jacques de Billy, c.r.

Québec

Pour protéger un enseignement médical de qualité

Selon un article publié dans un quotidien le 2 février, le gouvernement du Québec prévoit une importante pénurie de médecins dans les prochaines années. Il est impératif que des mesures soient prises afin de freiner la chute qui est déjà amorcée, mais il est important de retenir qu'une hausse trop rapide des admissions en médecine qui ne s'accompagnerait pas de ressources financières adéquates pourrait mettre en péril la qualité actuelle de la formation médicale.

La proposition consiste à augmenter les admissions dans les facultés de médecine à 636, un nombre comparable à ce que le Québec a connu avant le resserrement du contingentement au milieu des années 1990. Toutefois, il est très important de rappeler les modifications récentes aux programmes de doctorat en médecine ainsi que les changements du contexte dans lequel est aujourd'hui prodigué l'enseignement médical.

Il faut savoir que la formation médicale pré-doctorale se divise en deux grandes étapes. Le premier volet, qui dure deux ou trois ans selon l'institution d'enseignement, se tient en grande partie sur les campus universitaires. Dans les dernières années, certaines universités ont choisi d'adopter la méthode d'apprentissage par problèmes pour stimuler la curiosité des étudiants et leur assurer, à long terme, une meilleure formation. Pour que cette méthode soit efficace, un groupe de huit étudiants doit être supervisé par un enseignant qui est idéalement un spécialiste dans le système abordé.

Si nous tenons pour acquis que l'Université de Montréal regroupe le tiers des étudiants en médecine de la province,

nous nous trouverons avec un groupe d'environ 210 étudiants pour l'année académique 2002-2003, ce qui se traduit par un besoin de 26 tuteurs pour chaque système étudié. En considérant que la cohorte admise en 1998 (138 étudiants) nécessitait plutôt 17 tuteurs, nous constatons que nous avons besoin de neuf nouveaux enseignants pour chacun des cours.

Le second volet de la formation médicale se fait en milieu hospitalier et est d'une durée de deux ans. À ce chapitre, la hausse des admissions aura également un impact non négligeable. En effet, étant donné l'orientation ambulatoire que l'on veut donner au système de santé, les patients hospitalisés et disponibles pour l'enseignement se font de plus en plus rares.

Les gens que les étudiants ont l'occasion de rencontrer sont généralement très malades et sont souvent questionnés et examinés successivement par un étudiant de première ou de deuxième année de médecine, un externe, un médecin résident, le médecin traitant et des médecins consultants qui sont eux-mêmes accompagnés d'externes et de résidents. La solution à ce problème d'exposition au patient résiderait sûrement, du moins en partie, dans l'instauration d'un programme d'enseignement avec des patients ambulatoires.

Un tel programme nécessite toutefois l'injection de nouveaux capitaux dans le système.

Parallèlement, l'atmosphère régnant dans certains centres hospitaliers universitaires a conduit plusieurs médecins à remettre leur démission et à partir au profit d'hôpitaux périphériques qui n'ont pas de vocation universitaire. Ceci a donc contribué à réduire la masse de cliniciens disponibles et les médecins qui restent doivent partager l'enseignement au chevet du patient entre plus d'étudiants, réduisant ainsi le niveau de rétroaction qu'ils peuvent offrir à chacun des étudiants dont ils sont responsables.

À ce niveau, l'annonce faite dans le dossier du CHUM se veut encourageante et nous souhaitons qu'elle ne constitue que le premier pas vers un financement des systèmes de santé et d'éducation à l'échelle de la province.

Antoine Duquette

Délégué aux affaires politiques
 Fédération des associations étudiantes
 en médecine du Québec

Les morues ne crient pas quand elles meurent

Jean-Marie Thibeault, professeur

Cégep de la Gaspésie et des Îles

(Au premier ministre Lucien Bouchard et aux ministres Bernard Landry et Jacques Brassard)

Cette missive que j'adresse à trois de nos ministres ne les ébranlera sûrement pas. Pourquoi alors étaler mon écœurement? Parce que plusieurs Québécois sont susceptibles de me lire et ainsi de mieux comprendre les nausées gaspésiennes actuelles.

Il y a quelques jours, en feuilletant le journal, j'ai lu que deux personnes se sont suicidées dans le coin de Chandler. Peu de temps après, on m'apprenait qu'une troisième personne avait suivi. Nous n'avons rien entendu là-dessus aux informations nationales. Les morues ne crient pas quand elles meurent.

Lorsqu'une entreprise semble s'intéresser au

Québec, nos dirigeants péquistes déroutent le tapis rouge en direction de Montréal. Charest en fera autant dans quelques années. Quand une compagnie plie bagages, on se met à genoux devant elle. Bernard Landry a donné de l'or à Kenworth. L'Américaine est revenue. Merci de t'être sacrifié, Bernard.

Jacques Brassard, quant à lui, refuse de recevoir les représentants des travailleurs de la Gaspésie sous prétexte qu'ils sont divisés. Brassard, ne sais-tu pas qu'avant de crever, l'humain disputera la dernière bouffée d'air à son voisin? C'est vrai, les morues ne crient pas quand elles meurent.

Pour ce cher Bouchard, j'ai choisi un exemple scabreux. C'est peut-être la seule façon pour lui d'être conscientisé au mal qui nous ronge. Quant aux lecteurs qui pourraient penser que

je pousse l'exemple trop loin, je leur dis que la Gaspésie n'a plus rien à foutre du *politically correct*.

Lucien, quand la bactérie mangeuse de chair m'attaque, que dois-je faire? Résister, avoir de la volonté, être fort. Merci des conseils, mais, maître de nos malheurs, tu devrais savoir que

sans l'apport direct des meilleurs spécialistes tu ne t'en sors pas.

Prenez-vous en main qu'on nous dit. Prenons-nous en main en tant que collectivité québécoise. Je suis souverainiste, mais jamais je n'appuierai vos conditions gagnantes. Elles passent, selon moi, par la mort des «régions». Au PQ, on le sait, les morues ne crient pas quand elles meurent.

Parfois, je me demande de quoi nous serions capables si nous n'étions pas continuellement

Je me demande de quoi nous serions capables si nous n'étions pas continuellement à genoux

à genoux. Abitibi Consolidated International a décidé que son temps d'exploitation était suspendu dans la région. Alors? Soyons polis, attendons.

Nos beaux dirigeants confondent-ils ACI et CIA? Est-ce pour cela qu'ils ont peur de bouger ou est-ce pour le plaisir de nous voir crever? Il n'y a rien de possible à part le «tétage».

Je suis grossier, il ne me reste que cela. Pour le «tétage» on pourrait aller voir Bernard Landry, c'est un spécialiste tous azimuts. Tais-toi, Jean-Marie, les morues ne crient pas quand elles meurent.

Que reste-t-il? La révolte? Peut-être, si j'ose espérer, la révolution. La révolution pas tranquille. J'ai un enfant et un autre qui arrivera en mai. J'espère qu'ils entendront parler de vous en mal, messieurs les sinistres. Écoutez... Écoutez... vous n'entendez pas?

Moi, j'entends et je ne suis pas seul, les morues crient quand elles meurent!

LE QUÉBEC LE CANADA

LUTTE AUX BACTÉRIES

Des chercheurs de Toronto font une découverte majeure Une molécule peut prévenir les attaques cardiaques et la « maladie du hamburger »

TORONTO (PC) — Avec la découverte d'une molécule qui règle le mouvement des globules blancs, la médecine sera peut-être un jour en mesure de réduire les cas de cardiopathie ou les décès attribuables à la « bactérie mangeuse de chair ».

Les résultats de la recherche menée à Toronto par l'équipe du docteur Josef Penninger pourraient aussi s'avérer utiles dans la lutte contre d'autres infections bactériennes telles celles provoquées par la chlamydia, responsable de l'infertilité de deux millions de Nord-Américaines, ou encore par Escherichia Coli, le coliba-

cille à l'origine de la « maladie du hamburger ».

« Maintenant que nous savons cela, nous sommes en mesure d'intervenir activement contre (...) les infections bactériennes », a commenté le D^r Penninger, immunologiste à l'Institut Amgen-Institut du cancer de l'Ontario, un centre de recherches de l'hôpital Princess Margaret à Toronto.

Le médecin a trouvé le moyen de stopper le mouvement des granulocytes neutrophiles — les globules

blancs —, une tactique susceptible de réduire les risques ou la gravité des cardiopathies.

« Si on ne les arrête pas, ces cellules pénètrent à l'intérieur des lésions des patients ayant souffert d'une attaque ou d'un infarctus, et accroissent la gravité de l'affection. » On pourrait éventuellement réduire la zone affectée par la maladie en traitant le malade dès son arrivée à l'hôpital.

« Nous ne sommes pas encore près d'avoir un impact clinique, mais il

s'agit de quelque chose de majeur. Il s'agit d'une percée majeure parce que les granulocytes neutrophiles constituent le premier rempart contre les attaques infectieuses, a précisé le D^r Penninger.

« Sans elles, les bactéries envahissent notre corps et finissent par nous tuer, a ajouté le chercheur. Elles sont donc absolument essentielles à notre survie. »

Le chercheur, dont les résultats sont publiés dans la revue internationale *Science*, n'en est pas à ses premières percées. L'an dernier, il a établi qu'une tuméfaction peut inciter le

système immunitaire à cannibaliser les cellules cartilagineuses et osseuses. Cette avancée devrait accélérer la connaissance des maladies invalidantes et la mise au point d'un traitement.

Peu avant, le D^r Penninger avait découvert que la chlamydia imite une protéine présente dans le cœur.

Et parce que le système immunitaire du corps reconnaît et combat tout agent étranger comme un virus ou une bactérie, la chlamydia peut en quelque sorte amener le corps humain à déclencher une attaque contre le cœur.

**Penninger
n'en est pas
à ses
premières
percées**

INFIRMIÈRES Le forfait de 3% s'applique à tout le monde Un gain non réservé à la FIIQ

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC — Toutes les infirmières du Québec, membres ou non de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec, bénéficieront du versement du montant forfaitaire correspondant à 3% de leur salaire que la FIIQ a réussi à arracher au gouvernement dans les dernières négociations pour le renouvellement des conventions collectives.

Le porte-parole du Conseil du trésor, Jacques Wilkins, souligne que, pour l'instant, l'entente pour le versement d'un forfaitaire ne s'appliquait qu'à la FIIQ. « On verra ce qui se passera au moment où les autres centrales syndicales représentant des infirmières viendront cogner à notre porte », a déclaré M. Wilkins.

À moins que le gouvernement ne veuille créer deux classes de salariées dans les rangs des infirmières, il serait surprenant qu'il refuse d'accorder l'avance salariale aux autres infirmières d'autant plus qu'elles ne sont pas légion.

En effet, la FIIQ regroupe tout près de 95% des infirmières à l'emploi du réseau de la santé et des services sociaux. Les autres sont représentées par la CSN (3500) et la CEQ (1500).

Pour les 47 000 infirmières membres de la FIIQ, le versement du forfaitaire coûtera 51 millions \$ à l'État.

À la FIIQ, on se demandait, jeudi, quelle mouche avait bien pu piquer la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) qui dénonçait avec véhémence, mercredi, l'attitude des dirigeantes de la FIIQ.

Dans son édition de jeudi, LE SOLEIL faisait état d'une lettre envoyée par le responsable de la négociation de la FSSS, Pierre Lamy, à la présidente de la FIIQ, Jennie Skene, dans laquelle il vilipendait sa camarade qui aurait affirmé, selon lui, que l'augmentation accordée aux infirmières dans le cadre de la relative salariale serait exclusive aux membres de la FIIQ.

« Jamais la FIIQ n'a prétendu que le montant forfaitaire et les ajustements d'échelle ne s'appliqueraient pas aux autres infirmières », a soutenu avec fermeté la vice-présidente et responsable des négociations de la FIIQ, Lina Bonomie.

« Et nous n'avons jamais fait une telle demande au Conseil du trésor non plus. On n'est pas sectaires à ce point-là, assure-t-elle. Les infirmières vivent les mêmes situations, les mêmes fardeaux de tâche qu'elles soient membres de la FIIQ ou d'une centrale syndicale », a précisé M^{me} Bonomie qui se demandait à quel endroit la FSSS avait pu pêcher une telle information.

« Notre prétention, à la FIIQ, est qu'un jour on puisse représenter toutes les infirmières du Québec. Alors, on ne commencera pas à faire de la discrimination entre nous. »

**Le
versement
côtera
51 millions \$
à l'État**

Lewinsky s'envoie en l'air



Malgré toute la célébrité dont elle jouit, Monica Lewinsky n'a pas fait courir les foules hier dans la capitale fédérale. Seulement 300 personnes sont venues voir en personne la célèbre stagiaire de la Maison-Blanche. M^{me} Lewinsky a à peine dit bonjour aux spectateurs, se contentant plutôt de rire aux blagues de l'animateur vedette de la chaîne américaine de vidéoclips MTV, Tom Green, qui l'avait invitée à visiter sa ville natale, Ottawa. Juchés sur le toit du petit restaurant The Little Beaver, auquel ils ont accédé à l'aide d'une échelle, les deux se sont présentés à la foule vers midi. En fait, on ne sait pas trop pourquoi M^{me} Lewinsky se trouvait à Ottawa, sauf pour prendre part à une prestation destinée à l'émission de Tom Green.

CLUB COMPASSION

Deux membres du Bloc Pot arrêtés

MONTREAL (PC) — Deux dirigeants du Bloc Pot qui distribuait de la marijuana à des fins thérapeutiques ont été accusés de trafic de stupéfiants, hier, à Montréal, au moment même où le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, affirmait qu'il serait préférable que les personnes consommant de ce stupéfiant à des fins médicales se le procurent auprès de sources gouvernementales.

Les deux suspects ont été appréhendés jeudi soir à la suite d'une perquisition menée par le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) au Club Compassion, qui compte des succursales à Toronto et à Vancouver.

La police avait adressé une mise en garde au club au moment de son ouverture, en octobre, assurant qu'elle ferait respecter la loi canadienne en matière de drogues.

Hier, les portes du Club Compassion étaient fermées, et un message enregistré informait les personnes appelant sur place que celles-ci le demeureraient indéfiniment.

Marc-Boris Saint-Maurice, 31 ans, chef du Bloc Pot, et Alexandre Néron, 21 ans, responsable général du parti, tous deux bénévoles au club, ont comparu sous des accusations de possession et de trafic de drogue. Ils devront se présenter à nouveau devant le tribunal le 13 mars.

« L'orchestration de la date et de l'heure des arrestations, effectuées lorsque les dirigeants effectuaient du bénévolat pour le Club Compassion, nous indique qu'il s'agissait d'un coup

préparé par les forces policières et une force politique non identifiée, écrit le Bloc Pot dans un communiqué. Ce désir de faire taire les partisans de la légalisation de la marijuana mine la liberté d'expression et de pensée, donc la démocratie. »

De passage à Montréal pour annoncer des subventions en matière de recherche médicale, le ministre Rock a refusé de se prononcer sur ces arrestations. Il a toutefois affirmé qu'il tentait d'accroître l'usage de la marijuana à des fins thérapeutiques.

« Je crois que le mieux à faire est (...) qu'ils puissent avoir accès à de la marijuana sûre provenant d'une source gouvernementale », a-t-il déclaré. M. Rock a indiqué que le gouvernement fédéral avait été approché par d'éventuels fournisseurs.

Le dernier, Ottawa avait autorisé 20 personnes à faire pousser et à consommer de la marijuana à des fins médicales.

Par ailleurs, le ministre Rock a annoncé que le gouvernement fédéral allait verser 165 millions \$ sur cinq ans à 493 chercheurs en santé, par l'intermédiaire du Conseil de recherches médicales du Canada. Ces subventions de fonctionnement appuient tout le spectre de la recherche en santé, de la recherche biomédicale aux essais cliniques, en passant par les services de santé et la santé de la population. Elles s'échelonnent sur une période de financement de trois à cinq ans et couvrent des domaines de recherche comme l'hépatite C, le tabagisme prénatal et chez la mère.

SOMMET DE LA JEUNESSE

Le ton monte

Les groupes de pression se manifestent

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le ton monte chez les groupes de pression en vue du Sommet de la jeunesse. Dès mercredi, une première manifestation aura lieu, en face de l'Assemblée nationale, pour exiger que le gouvernement Bouchard mette l'accent sur des mesures sociales en vue de combattre la précarité et l'exclusion chez les jeunes.

Hier, Ann Gingras, la présidente du Conseil central de la CSN dans la région de Québec, a indiqué que de 700 à 1000 personnes sont attendues. La marche débutera, vers 15 h 30, à place D'Youville, « le symbole de la répression envers les jeunes », à Québec, a mentionné M^{me} Gingras.

La CSN apportera son soutien à l'instigateur de la démonstration, Cap Jeunesse. Il s'agit d'une coalition comptant parmi ses membres des groupes aussi divers que la Fédération étudiante universitaire, le Conseil permanent de la jeunesse et des représentants jeunes des milieux communautaires, syndicaux et patronaux.

Les adhérents à Concertation-Jeunesse ont accepté de participer au Sommet. C'est une position que partage la CSN, a indiqué M^{me} Gingras.

« Nous participons pour nous occuper de mettre de l'avant nos préoccupations, a-t-elle dit. Ce n'est pas le patronat qui le fera à notre place. Mais notre participation sera critique, a-t-elle prévenu. Ce n'est pas vrai que nous accepterons qu'on nous passe n'importe quoi. »

Les partisans du boycott de l'événement, réunis dans le mouvement Cap Jeunesse, ne seront pas inactifs. Lundi, ils rendront publique la série d'événements qui graveront autour du Sommet parallèle, depuis le spectacle que donneront des jeunes artistes opposés au Sommet à la tenue d'une manifestation, le 22 février, jour d'ouverture de l'événement officiel.

Joint à Montréal, le porte-parole de Cap Jeunesse, Éric Fontaine, a indiqué qu'une quarantaine d'organismes ont maintenant donné leur appui. Cela va de la grouillante Association générale des associations des secteurs des sciences humaines, des arts, des lettres et des communications de

l'UQAM à un nouveau venu, le syndicat représentant 4000 enseignants de la région de Laval, en banlieue de Montréal.

Dans la région de Québec, les étudiants des cégeps de Limoilou, Sainte-Foy et François-Xavier Garneau seront parmi les contestataires de l'événement officiel de même que les associations étudiantes de plusieurs départements en sciences sociales de l'Université Laval.

Pour l'instant, les revendications des uns et des autres sont impossibles à départager. « Le seul point de désaccord, admet M. Fontaine, c'est que nous refusons de participer parce que nous estimons que cela donne une crédibilité au Sommet à de pseudo-consensus. »

Tous sont favorables à l'idée de réinvestir dans les programmes sociaux. Ils soutiennent aussi que le Sommet ne doit pas être le lieu pour un débat où il faudrait choisir entre la réduction de la dette ou la baisse des impôts, s'il y a un surplus budgétaires.

Force Jeunesse semble le seul invité au Sommet à vouloir faire de ce thème un enjeu du rendez-vous national qui aura lieu les 22, 23 et 24 février. Le groupe estime qu'accorder des allègements fiscaux est injuste envers la génération montante qui sera de moins en moins nombreuse à payer les emprunts de la province.

Hier, le Pont entre les générations, qui est à l'origine de Force Jeunesse, a adressé une lettre ouverte aux médias. Le Pont... revient à la charge pour réclamer l'adoption d'un plan pour le remboursement de la dette. Baisser les impôts serait une politique « à courte vue », indique la missive. Parmi les signataires, mentionnons les noms du sociologue Jacques Grand'Maison et de François Rebello, l'ex-président de Force Jeunesse.

La FTQ se branchera mardi

MONTREAL (PC) — C'est mardi que la FTQ décidera si elle participe ou non au Sommet de la jeunesse. Une recommandation favorable à cette participation a déjà été adoptée par le bureau de direction.

La centrale aimerait y soumettre un projet de Fonds d'emplois d'été pour les jeunes, auquel le Fonds de solidarité et la FTQ seraient prêts à collaborer financièrement. Auparavant, le conseil général de la FTQ devra trancher la question de la participation ou non de la centrale syndicale au Sommet du Québec et de la jeunesse, qui doit avoir lieu du 22 au 24 février.

Le projet principal que la centrale aimerait y soumettre a été discuté lors

d'un colloque que la FTQ a tenu sur les jeunes et le syndicalisme, à la fin du mois de janvier. Il s'agirait de constituer un Fonds d'emploi pour les jeunes, doté d'une enveloppe de 200 millions \$ provenant du secteur privé et du gouvernement du Québec. La FTQ et le Fonds de solidarité seraient prêts à y engager 10 millions \$.

La FTQ pense que ce fonds pourrait contribuer à créer jusqu'à 10 000 emplois d'été, chaque année, pour les jeunes. La centrale syndicale a déjà institué son propre fonds, offrant des emplois d'été dans les syndicats, les coopératives, les groupes communautaires et les PME : le Fonds étudiant solidarité-travail du Québec.

L'atterrissage de Jane Stewart

Il était plus ou moins 11 h 45, hier, quand la voix de Jane Stewart a baissé d'un ton et que son visage s'est étiré de plusieurs centimètres, au sens figuré. Allait-elle résister plus longtemps aux assauts des députés?

La ministre du Développement des ressources humaines venait de recevoir en pleine Chambre des communes un coup direct du bloquiste Michel Gauthier. Ce dernier l'a prise en flagrant délit de contradiction et percé ainsi une de ses lignes de défense préférées.

La ministre, accusée de camoufler la vérité sur le versement de subventions non autorisées par son ministère, avait toujours répondu que ses réponses négatives ne s'appliquaient qu'aux projets situés dans Saint-Maurice, le comté du premier ministre. C'était là ce que tout Ottawa appelle « la question du 16 décembre ».

Or, M. Gauthier a sorti de sa besace, hier matin, un cas de versement sans autorisation — justement dans le comté de Jean Chrétien —, soit 300 000 \$ à l'Auberge Mastigouche, argent versé, selon lui, huit mois avant l'autorisation officielle.

Les députés attendent encore la réponse de la ministre sur ce cas précis.

Quinze minutes plus tard, M^{me} Stewart quittait à la course le Parlement sans rencontrer les médias que le gouvernement avait choisi d'occuper en déposant son projet de loi sur les droits des couples homosexuels et en donnant des points de presse à la porte même des Communes.

Elle sera sans aucun doute encore ministre lundi, lors de la prochaine période de questions. Mais il est temps que le gouvernement prépare son atterrissage politique. Elle ne fait pas le poids. De toute évidence, elle s'enferme dans ses réponses, cache des évidences, tronque la vérité.

Fait rare en politique, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, l'a accusée publiquement cette semaine d'être une menteuse, hors du site privilégié des Communes, et M^{me} Stewart n'a demandé aucune rétractation, formulé aucune poursuite.

Le président des Communes lui-même ne sait plus sur quel pied danser. Quand les députés posent des questions générales, la ministre leur demande de préciser: quels problèmes ils lui reprochent? Et quand les élus posent des questions précises, le président rétorque que la question est justement trop précise et non conforme au règlement de la Chambre.

Que fait la ministre? Elle répond quand même, mais de manière vague, vantant le bien-fondé des programmes de création d'emplois et niant toute

malversation. Sur la sellette depuis lundi, à la reprise des travaux parlementaires, M^{me} Stewart a d'abord eu l'appui indéfectible du premier ministre.

Mais le petit jeu de M. Chrétien et du ministre Don Boudria qui s'échangeaient des documents leur permettant de ridiculiser les députés de l'opposition, a vite tourné au cirque; un cirque de si mauvais goût que jeudi et hier, le premier ministre est resté chez lui. M^{me} Stewart a dû affronter, seule, les tirs de ses adversaires, et montrer qu'elle n'était pas faite de teflon. Les critiques se précisent, après quelques jours, les cas litigieux ressortent un par un, et il faut admettre qu'il y a ma-



Raymond Giroux

R.Giroux@lesoleil.com

ANALYSE

tière à la questionner pendant longtemps.

La stratégie négationniste du gouvernement ne tient plus.

Premier point: tous les efforts pour réduire la portée du scandale à 37 cas ne résistent pas à l'analyse, comme l'a répété à satiété le bloquiste Paul Crête toute la semaine. M. Chrétien a dit et redit que seuls 251,58 \$ ont été versés en trop et seront récupérés: même des libéraux croient que leur chef pousse un peu fort!

Le député de Kamouraska soutient plutôt que le nombre de cas-problèmes atteint les 2500, en extrapolant les 459 cas échantillonnés par les vérificateurs

internes du ministère sur l'ensemble des projets subventionnés, et même le *National Post*, loin d'être en amour avec le Bloc, reconnaissait hier la justesse du chiffre après avoir consulté un statisticien-actuaire de l'Université de Waterloo.

Deuxième point: cacher les listes de projets subventionnés. Là encore, M^{me} Stewart s'est gourée. Le *National Post*, encore lui, soutient avoir une liste comté par comté, le *Toronto Star* prétend que tous les députés libéraux ont la leur, le ministre Don Boudria soutient que les documents de *breffage* des ministres ne regardent en rien les députés des autres partis, et finalement la ministre affirme qu'elle a demandé à ses fonctionnaires de confectionner de telles listes pour tous les programmes qu'ils administrent. Selon des informations recueillies par le SOLEIL, ce travail existe bel et bien et les problèmes seraient d'une haute gravité.

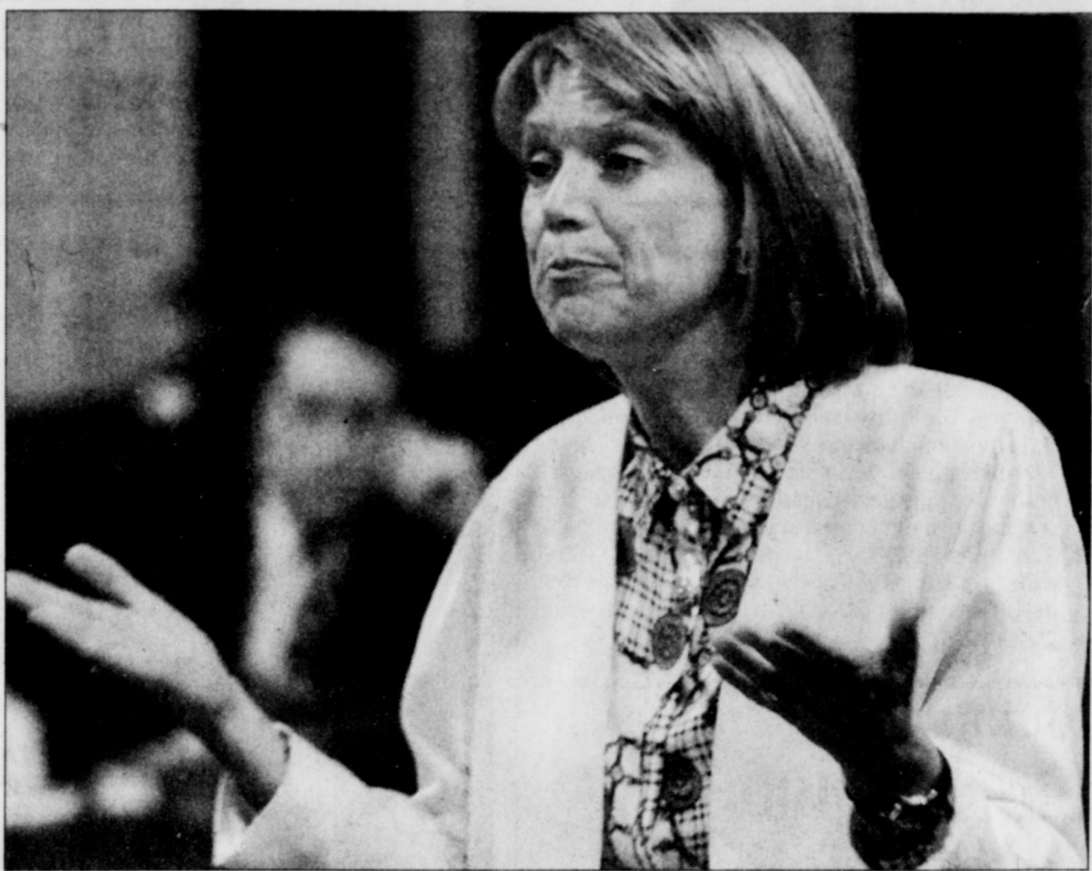
Troisième point: nier la responsabilité de toute autre personne que Jane Stewart. Le chef conservateur Joe Clark a justement rappelé qu'il avait témoigné lui-même en comité parlementaire sur une affaire qui relevait de son ministère précédent, question de défendre son honneur.

Mais le prédécesseur de la ministre actuelle, Pierre Pettigrew, se réfugie derrière le soi-disant principe de la responsabilité ministérielle pour refuser de répondre de ses actes, lui qui avait géré les programmes aujourd'hui incriminés. Tout se passe comme si le gouvernement avait choisi de sacrifier une ministre, mais non deux, dans ce scandale.

Incohérence des explications de la ministre, enfin, rend sa prestation indéfendable. Un jour, elle découvre des « poches » de chômage dans sa propre ville de Brantford. Le lendemain, elle s'apitoie sur la pauvreté d'un comté de Vancouver qui a cessé de recevoir des subventions le jour où, en 1997, il est passé des libéraux au NPD.

Puis, elle dit que ses fonctionnaires ont mandat de répondre aux questions des députés alors que sur le terrain, ces mêmes fonctionnaires renvoient les députés au bureau de la ministre. Et ainsi de suite, jour après jour.

Au cours de cette semaine où un quotidien a poussé l'outrecuidance jusqu'à comparer l'attitude et la performance de M^{me} Stewart avec son choix de vêtements, lors de ses présences aux Communes, plus rien ne doit surprendre à Ottawa. La ministre a terminé sa semaine blessée, vulnérable. Elle se révèle un boulet au pied du gouvernement.



La ministre du Développement des ressources humaines, Jane Stewart a dû affronter, seule, les tirs de ses adversaires et montrer qu'elle n'était pas faite de « teflon ».

FOURNITURES DE BUREAU

Denis

Coup de foudre pour nos rabais!

brother TELECOPIEUR INTELLIFAX 770

- CARTOUCHE D'IMPRESSION DE 250 PAGES
- ALIMENTATION DE 15 FEUILLES
- CASSETTE À PAPIER DE 100 FEUILLES

NOTRE PRIX 229,99\$

199,99\$

APRÈS RABAIS POSTAL DE 30\$

brother TELECOPIEUR 1270

- CARTOUCHE D'IMPRESSION DE 400 PAGES
- ALIMENTATION DE 20 FEUILLES
- CASSETTE À PAPIER DE 200 FEUILLES

NOTRE PRIX 279,99\$

249,99\$

APRÈS RABAIS POSTAL DE 30\$

FAUTEUIL OPÉRATEUR

DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE

- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
- BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

PRIX SOGG. 241\$

129,99\$

CHAISE OPÉRATEUR

DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS

- AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR

PRIX SOGG. 146\$

79,99\$

MODÈLE SANS BRAS

FAUTEUIL ERGONOMIQUE HAUT DOSSIER

DISPONIBLE EN GRIS CHARBON SEULEMENT

- SIÈGE ET DOSSIER INCLINABLES
- BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

PRIX SOGG. 365\$

159,99\$

CHAISE OPÉRATEUR

DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE

- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

PRIX SOGG. 191\$

99,99\$

MODÈLE AVEC BRAS

COFFRE-FORT ANTI-FEU

DIMENSIONS: 15" L X 14" P X 18" H

PRIX SOGG. 395\$

29,99\$

FAUTEUIL OPÉRATEUR

DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE

- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

PRIX SOGG. 115\$

49,99\$

QUÉBEC

1415, BOUL. CHAREST OUEST

682-3113

AUSSI À

ANJOU BROSSARD LAVAL

ST-JÉRÔME TROIS-RIVIÈRES OTTAWA

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES

LIVRAISON GRATUITE MÊME LE SAMEDI!

OUVERT 7 JOURS

OFFRES EN VIGUEUR JUSQU'AU 15 FÉVRIER 2000. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS À UN PAR CLIENT ET/OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE.

* ASSEMBLAGE REQUIS ** TERRITOIRES LIMITÉS

POSTE INFORMATIQUE

FINI AKAJOU OU HÉTRE

DIMENSIONS: 30" L X 20" P X 53" H

PRIX SOGG. 163\$

89,99\$

POSTE INFORMATIQUE

FINI CERISIER ITALIEN

DIMENSIONS: 24" L X 58" P X 41" H

PRIX SOGG. 495\$

199,99\$

Chrétien donne d'une main et retient de l'autre

OTTAWA (PC) — Les Canadiens sont soumis à un fardeau fiscal trop lourd qui sera allégé dans le budget fédéral du 28 février, a promis le premier ministre Jean Chrétien aux premiers ministres des provinces dans une lettre qu'il leur a fait parvenir hier.

Le premier ministre confirme que des baisses d'impôts seront prévues dans le prochain budget fédéral. « Au cours des dernières années, les Canadiens et Canadiennes ont dû assumer un lourd fardeau fiscal et subir une réduction des services gouvernementaux, écrit-il. C'était là le prix à payer pour venir à bout des déficits fédéral et provinciaux.

« (...) La perspective d'avoir des surplus dans les prochaines années nous permet d'envisager une réduction du fardeau fiscal des Canadiens, ce que nous ferons dans le prochain budget », poursuit le premier ministre.

M. Chrétien ne prend cependant aucun engagement ferme envers les premiers ministres au chapitre des soins de santé qui étaient en tête de leurs priorités lorsqu'ils se sont rencontrés la semaine dernière, à Québec.

« J'ai dit à plusieurs reprises que le gouvernement fédéral fournira plus d'aide au secteur de la santé au fur et à mesure que sa situation financière le lui permettra », indique M. Chrétien sans donner plus de précisions.

Les premiers ministres provinciaux ont également réclamé des baisses d'impôts et ils ont demandé au gouvernement fédéral de s'occuper sans tarder des difficultés financières que connaissent les agriculteurs.

M. Chrétien se dit déçu que les gouvernements provinciaux ne tiennent pas compte des 11,5 milliards \$ qu'Ottawa entend consacrer aux programmes sociaux durant les cinq prochaines années. « Vous comprendrez (donc) ma déception lorsque les gouvernements provinciaux persistent à ne pas reconnaître la valeur globale de la contribution du gouvernement du Canada », écrit-il.

Les surplus fédéraux pourraient excéder 100 milliards \$ au cours des cinq prochaines années, et de plus en plus de pressions sont exercées pour convaincre le fédéral d'accorder des réductions d'impôts ou de consacrer plus d'argent aux programmes sociaux. Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a laissé entendre que des baisses d'impôts seraient prévues au prochain budget.

MODERNISATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le projet de loi 82 ne sera pas adopté avant le printemps

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC—L'opération de modernisation de la fonction publique connaît des pépins. En fait, c'est l'adoption du projet de loi 82 qui se fait attendre.

À l'occasion du dépôt de la pièce législative à l'Assemblée nationale, en novembre dernier, le président du Conseil du trésor et ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique, Jacques Léonard, se croisait les doigts dans l'espoir que le projet de loi proposant un nouveau cadre de gestion axé sur les résultats et sur la qualité des services à la population puisse être adopté avant le congé des Fêtes.

Ce ne fut pas le cas. Il faudra donc attendre le retour des parlementaires à l'Assemblée nationale, le 14 mars, pour savoir à quel moment le projet de loi devrait recevoir l'aval du parlement.

L'examen minutieux des 243 articles du projet de loi par la commission parlementaire des finances publiques n'est pas terminé. « La commission a procédé jusqu'à maintenant à l'examen de 86 des 243 articles », souligne au SOLEIL l'attaché de presse de Jacques Léonard, Pierre-Jude Poulin. Dans ce qu'il reste à passer au crible, il y a beaucoup d'articles qui touchent la concordance du projet de loi 82 avec d'autres lois », explique-t-il, en indiquant qu'il restait notamment à étudier les articles relatifs au contrôle de l'effectif et les procédu-

res d'appel. « Il y a encore trois ou quatre articles de fond à étudier. »

Questionné à savoir si l'on avait mal évalué l'ampleur du travail à accomplir devant la commission parlementaire, Pierre-Jude Poulin a souligné que l'allure des travaux dépendait de l'attitude de l'opposition officielle. « Nous convenons toutefois que le projet de loi a des incidences multiples et que les questions des libéraux sont plus nombreuses que nous l'avions prévu. »

Pour le critique libéral en matière d'administration publique, il n'est pas question de faire de l'obstruction parlementaire pour le simple plaisir d'en faire. « Nous voulons faire une étude sérieuse de ce projet de loi parce qu'il va modifier considérablement le visage de la fonction publique. Ce n'est pas rien. »

Selon le député Yvon Marcoux, l'opposition est d'accord avec les grands principes du projet de loi, mais elle tient surtout à ce que Jacques Léonard la rassure sur le fait que l'on ne va pas complexifier l'État avec les nouveaux processus, notamment avec les contrats de performance. « Le président du Conseil du trésor doit aussi proposer un plan précis de mise en œuvre de la modernisation de la fonction publique. »

Dans les plans initiaux du Conseil du trésor, il était prévu que des éléments du nouveau cadre de gestion devaient commencer à se mettre en place à compter d'avril 2000. La gestion axée sur les résultats et sur la qualité des services aux citoyens devait devenir la nouvelle priorité de la machine gouvernementale à compter d'avril 2001.

HYDRO-QUÉBEC

La FTQ rallie les 2400 professionnels et spécialistes

Le SCFP représentera 16 600 employés de la Société

MONTRÉAL (PC) — Presque un an après avoir déposé sa requête en accréditation, la FTQ vient de réussir à syndiquer un nouveau groupe de travailleurs chez Hydro-Québec: les 2400 professionnels et spécialistes.

Le Syndicat canadien de la fonction publique, affilié à la FTQ, représentera ainsi 16 600 membres à Hydro-Québec, avec les trois autres sections locales que sont les techniciens, les employés de métier et les employés de bureau.

Les 2400 professionnels et spécialistes d'Hydro-Québec n'étaient pas syndiqués jusqu'ici.

Il s'agit essentiellement des conseillers financiers, au marketing, aux communications, à l'informatique, à la paie, généralement de niveau universitaire, précisait au cours d'un entretien téléphonique Claude Héту, directeur adjoint du SCFP.

La requête en accréditation avait été déposée en mars 1999, il y a de cela près d'un an, donc.

M. Héту explique ce délai par les débats qui ont eu cours concernant le découpage de l'unité d'accréditation, c'est-à-dire les employés qui devaient

être exclus du futur syndicat. C'est finalement par un vote qu'a été tranchée la question, vote qui a eu cours du 7 au 10 février dans toutes les régions du Québec. Près de 91 % des 2405 professionnels visés ont exercé leur droit de vote. Un peu plus de 70 % des votes exprimés étaient en faveur du syndicat, ou 63,7 % de l'ensemble.

Le SCFP aura finalement réussi à syndiquer ce groupe à la deuxième tentative. La première fois, il n'avait pu faire signer un nombre suffisant de cartes d'adhésion au syndicat.

Cette fois-ci, les choses ont changé à cause du contexte économique, croit M. Héту. Hydro-Québec « est une entreprise en mutation », placée dans un contexte de déréglementation et d'ouverture des marchés, et les professionnels ont cru bon, cette fois, de « se donner un outil de représentation pour avoir une voix au chapitre ».

Les professionnels et spécialistes n'ont pas encore de contrat de travail. La nouvelle section locale 4250 du Syndicat canadien de la fonction publique s'est attelée à cette tâche.

Philippe
N'a plus
de salaire...

Vous êtes sans emploi et vous voulez que ça change, rendez-vous à votre Centre local d'emploi ou appelez au

1 888 EMPLOIS

Québec 
Emploi-Québec

En vertu de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail, le Québec est responsable des mesures actives d'emploi dont bénéficient les participantes et les participants de l'assurance-emploi ainsi que de certaines fonctions du Service national de placement auxquelles peuvent avoir recours les usagers de l'assurance-emploi. Ces mesures et fonctions sont financées par le Compte d'assurance-emploi, dont le Canada est responsable.

ÇA C'EST UNE
OFFRE!

VOTRE
**SYSTÈME
DE SÉCURITÉ
MAISON**
par Microtec

Réduit à
299,95\$


installation et 6 mois
de télésurveillance gratuits



RABAIS DE
50\$

PRIX RÉGULIER 349,95\$ - 50\$ DE RABAIS = 299,95\$

6 mois
gratuits

de télésurveillance 
aucun contrat
aucune obligation

**Tout y est
inclus!**

- 8 composantes de sécurité haute technologie
- Installation gratuite par Microtec
- Garantie Plan Or gratuite
- 6 mois de télésurveillance gratuits
- Aucun contrat, aucune obligation

MICROTEC
SÉCURITÉ

1 877 360-0740

Maintenant offert dans tous ces magasins :

TANGUAY

LA CABINE
TELEPHONIQUE

ORBITAL
sélectronique
COMPUTERS

la clef de sol

TANGUAY
ELECTRONIQUE

CENTRE DE
DOMOTIQUE

MICROTEC

Le spectre de la contamination réapparaît au Kosovo

Des soldats de Valcartier inquiets pour leur santé

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le spectre de la « contamination à la bauxite » en Croatie menace maintenant au Kosovo. Des membres de l'escadron 430 de Valcartier, en poste à Donja Koretica, s'inquiètent d'un nuage de fumée noire qui s'échappe d'une centrale thermique située à proximité du camp canadien et qui utilise le charbon comme combustible.

« Le premier jour où nous sommes arrivés au camp, c'est l'odeur âcre de brûlé qui nous a frappés et lorsque nous avons commencé à survoler les villes et villages que nous avons pour mission de protéger, nous avons pu identifier la source de cette pollution. C'est assez épouvantable », écrit notre informateur qui signe « Un soldat canadien au service de son pays au Kosovo ».

Le personnel navigant des hélicoptères Griffon, qui doit emprunter le corridor aérien douteux une fois sur deux pour accomplir son travail, ne croit pas le médecin du camp quand ce dernier assure que cette fumée n'est pas plus dommageable que celle d'une cigarette. « C'est une fausseté ! s'exclame notre correspondant. Est-ce que nos supé-

rieurs vont attendre notre retour, ou presque dix ans comme en Croatie, pour agir et nous informer ? » demande-t-il.

À part l'odeur incommode, les membres de l'escadron 430 avouent ne ressentir aucun malaise. Mais cela ne les empêche pas de craindre pour leur santé. « Deux séries d'échantillons de l'air sont censées avoir été prélevées et envoyées pour analyse à l'Université McGill à Montréal. Les résultats devaient nous parvenir en janvier. Puis en février. Nous attendons toujours », écrit le militaire de Valcartier dérouter par ces retards répétés.

Rien pour les rassurer, les soldats ont entre-temps appris du médecin du camp l'existence d'autres sources de

pollution, dont une mine de bauxite et une usine de nickel soupçonnée d'émissions radioactives, toutes deux situées dans le secteur canadien.

Encore une fois, le médecin du camp aurait tenté d'apaiser leurs craintes en soutenant que le danger à long terme pour leur santé était limité. Mais nos soldats de l'armée de l'air n'en croient rien. Ils ne seront rassurés que le jour où ils auront en main les résultats des échantillons.

Rappelons que dans son rapport final sur les malaises éprouvés par des soldats canadiens ayant servi en Croatie entre 1993 et 1995, le colonel Joe Sharpe a identifié le stress chronique comme cause principale de ces symptômes, mais sans pour pouvoir affirmer « hors de tout doute » que les contaminants environnementaux n'y étaient pour rien.

Les membres de l'escadron 430 de Valcartier sont arrivés au Kosovo le 15 décembre et ne seront de retour au pays qu'au mois de juin 2000.

Vu l'heure tardive hier, le ministère de la Défense nationale à Ottawa n'a pu être joint pour obtenir sa version des faits.



Voilà le champignon qui effraie les pilotes d'hélicoptères canadiens et les fait craindre pour leur santé. Cette photo a été prise à bord d'un hélicoptère Griffon par un de nos informateurs.

1 800 BLC-1846
www.banquelaurentienne.com


BANQUE
LAURENTIENNE

Aimez-vous
votre banque?



6%

la
première
année,
incluant
un boni
de 1%

L'avenir me sourit grâce au CPG Option Garantie de la Banque Laurentienne. Avec son taux moyen garanti de 6,25 % sur cinq ans*, c'est le placement idéal pour mon REER. Et le fait qu'il soit rachetable après deux ans me donne un agréable sentiment de liberté.

Année	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	
Taux CPG Option garantie	5%	6%	5,25%	6,00%	6,50%	7,50%

* Certaines conditions s'appliquent. Taux sujet à changement sans préavis.

Le CRTC attend de pied ferme les diffuseurs privés

■ OTTAWA (PC) — La présidente du CRTC, Françoise Bertrand, promet que son organisme sera aussi exigeant avec les grands réseaux de télévision privés qu'il l'a été avec Radio-Canada.

« Oui, nous le serons », a affirmé hier M^{me} Bertrand, lors d'un point de presse en marge du congrès de l'Association canadienne de film et de télévision. Lan prochain, le CRTC doit procéder à l'examen des licences de TVA, Global et CTV, un exercice semblable



La présidente du CRTC, Françoise Bertrand.

à celui qui a touché Radio-Canada, cette année. M^{me} Bertrand précise que « le mandat des radiodiffuseurs privés et celui du diffuseur public sont très différents ». Mais, enchaîne-t-elle, l'examen des licences des réseaux privés sera global. « Il est important de regarder les choses globalement comme on l'a fait pour Radio-Canada.

On n'a pas dit : on fait la licence sur la radio et huit mois plus tard la licence sur la télévision. »

Depuis l'année dernière, le CRTC est critiqué de toutes parts en raison des décisions qu'il a prises envers Radio-Canada. L'organisme réglementaire a dit non au projet de réseau des arts de la société d'État et il a fait de même avec le projet d'InfoRadio.

Au mois de janvier, lors du renouvellement des licences, le CRTC a exigé entre autres que la diffusion des films à grand succès aux heures de grande écoute soit interdite sur les ondes de la société d'État. En raison de son impact négatif sur les revenus publicitaires, cette mesure a entraîné une vive réaction de la part de la direction de Radio-Canada.

Consciente de toutes ces critiques, M^{me} Bertrand affirme qu'il faut éviter de céder trop vite aux pressions. « Plusieurs penseurs néo-libéraux ou libéralistes disent qu'il faudrait arrêter la réglementation parce qu'un jour, on ne pourra plus régler. Notre position est tout autre : oui, le monde change et il faut choisir de façon plus sage, plus judicieuse, mais ce n'est pas le moment de jeter le bébé avec l'eau du bain. Il est important de s'assurer que nous continuons à promouvoir le contenu canadien. »

Appelée à commenter les plus récentes compressions à Radio-Canada, M^{me} Bertrand a refusé de se prononcer. « C'est une question de gestion et ce n'est pas à nous de dicter la marche à suivre aux gestionnaires », a-t-elle dit. Quelque 173 postes ont été abolis cette semaine dans les services anglais, principalement à Toronto.

FUSILLADE À TORONTO Un élève ontarien est accusé

La police a déposé hier des accusations contre un adolescent de 17 ans relativement à la fusillade qui a fait trois blessés, jeudi, dans le stationnement d'une école secondaire de Toronto. Le garçon, qui a été légèrement blessé lors de la fusillade, a été accusé de tentative de meurtre et d'utilisation d'une arme dans le but de causer des lésions corporelles. La police de Toronto est toujours à la recherche d'un autre adolescent considéré comme suspect et qui aurait fait feu avec une arme de poing. Les enquêteurs ont entrepris l'examen des événements enregistrés par une caméra de surveillance. La fusillade s'est produite entre des jeunes qui se connaissaient et qui s'étaient déjà querellés, a expliqué hier le sergent Robert Swann. « Nous ne savons pas exactement comment la dispute a commencé », a-t-il dit. Un adolescent de 17 ans a été grièvement blessé à la poitrine et sa vie pourrait être en danger. L'accusé a été blessé au coude, alors qu'un autre, âgé de 18 ans, a été touché légèrement à l'abdomen. Selon la police, ce dernier est un passant qui n'avait rien à voir avec les belligérants. (PC)

Un 2^e colis suspect à la STCUM

Les policiers ont découvert au cours des deux derniers jours deux colis suspects dans un garage de la Société de transport de la CUM. Hier, les policiers n'ont mis que quelques minutes pour déterminer qu'il s'agissait d'un appel sans fondement. Ils ont été appelés au garage Legendre dans le nord de l'île. Le travail a tout de même été perturbé, le temps de retarder la sortie d'environ 40 autobus. Par ailleurs, la séance de médiation entreprise depuis jeudi n'ayant pas donné les résultats escomptés, le Conseil des services essentiels a convoqué le Syndicat du transport de Montréal (CSN) représentant les employés des services d'entretien à la STCUM, la Société de transport de la CUM et l'Association des usagers pour une audience. (PC)

Responsable de garderie accusé d'agression sexuelle

Le responsable d'une garderie de Hull a été formellement accusé d'agression sexuelle et d'avoir eu des contacts sexuels avec une enfant de quatre ans. L'homme de 44 ans a pu recouvrer sa liberté jusqu'à son enquête préliminaire, le 20 mars, sous promesse de n'avoir aucun contact avec des mineurs. La police de Hull et la Direction de la protection de la jeunesse vont entre-temps rencontrer huit autres enfants qui fréquentaient la garderie, afin de déterminer si l'individu a fait d'autres victimes dans le milieu de la garderie. (PC)

Notre frontière se «mexicanise» aux yeux des Américains

WASHINGTON (PC) — La suggestion voulant que les États-Unis courent un risque plus élevé en matière de sécurité le long de leur frontière avec le Canada plutôt que de celle avec le Mexique a suscité, hier, une sèche réplique de la part du ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy.

M. Axworthy, qui s'est entretenu brièvement avec certains sénateurs américains de la question des mesures antiterrorisme en vigueur à la frontière, est arrivé à Washington au lendemain de l'audience sénatoriale au cours de laquelle certains ont jugé le Canada trop élément envers les terroristes.

Dianne Feinstein, sénatrice démocrate de Californie, a déclaré que « la situation prévalant à la frontière nord est à certains égards plus préoccupante qu'à la frontière sud ».

La crainte que des terroristes n'entrent aux États-Unis en provenance du Canada s'est accrue depuis l'arrestation, le 14 décembre, d'Ahmed Ressam. « Ce n'est pas en installant d'immenses clôtures le long du 49^e parallèle que l'on règlera cela », a déclaré M. Axworthy à l'issue d'un entretien avec les sénateurs du Dakota du Nord et du Michigan. « Sur une distance de 5000 kilomètres, il existe pas mal d'endroits où mettre des barbelés. »

Une élégance que vous pouvez écraser dans la paume de votre main

Vous pouvez voyager léger ET rester élégant grâce à notre collection TilleySilk conçue pour la femme active. Le tissu TilleySilk, microfibre japonaise, ressemble à s'y méprendre à de la soie, mais il est infiniment plus pratique. Infroissable, il prend peu de place dans les valises et ne demande qu'un entretien minimal. Vous pourriez même écraser un ensemble complet



dans un écrin à bijoux et le porter le même soir au restaurant. À la table du capitaine ou à la table de conférence, le TilleySilk est toujours à la hauteur. La collection offre un éventail de couleurs qui vous permet de créer des ensembles aussi variés qu'élégants, pour une croisière ou pour une soirée intime à la maison.

Tilley Endurables

Montréal : 1050, av. Laurier Ouest (514) 272-7791
Composez le 1-800-465-4249 pour obtenir un catalogue gratuit.

APGP

Association des professionnels en gestion philanthropique

DÉJEUNER-CAUSERIE

Organisé par l'APGP (Québec)

Thème: «LA FISCALITÉ - UN OUTIL DE GESTION À NOTRE PORTÉE»

Invitée: Madame Isabelle Maltais, LL.B., D.D.N. Samson, Bélaïr, Deloitte & Touche

Date: Le vendredi 18 février

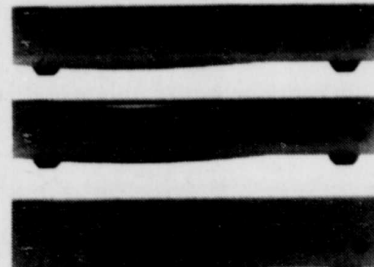
Heure: 11h30

Lieu: Restaurant Le Galopin 3135, chemin St-Louis (près des ponts) Sainte-Foy (Québec)

Coût: 25\$ (membre) 30\$ (non-membre)

Information et réservation:
Tél.: (418) 660-2100
ou téléc.: (418) 660-2111

Le meilleur de la
musique
avec un monde de
perfection



Écoute supérieure
Définition
Ambiance
Réalisme sonore
Emotion musicale
Service inclus



VISITEZ NOS
IDÉES-BUDGET SUR
INTERNET
OU
DEMANDEZ-LES
PAR LA POSTE

- ACTINOTE
- ANTHEM
- ARCAM
- AUDIOMAT
- BEYER
- BLACK DIAMOND RACING
- B&W Loudspeakers
- CARDAS
- EQUATION
- GRADO
- KIMBER KABLE
- LOVAN
- NAKAMICHI
- PARADIGM
- PASSION AUDIO KIT
- PROAC
- ROTEL HI FI
- SENNHEISER
- SIMAUDIO
- SONIC FRONTIERS
- STAX
- STRAIGHT WIRE
- VAN DEN HUL
- VECTEUR
- WBT

Chaînes audio
et cinéma maison
VENTE - ÉCHANGE - SERVICE

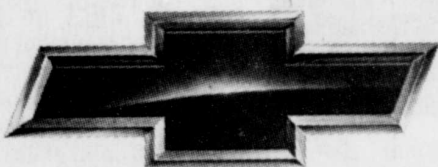
rotac
électronique inc.

Depuis
1972

2873 Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, Québec
G1V 1W3 Canada
Courriel: rotac@rotac.com

www.rotac.com

(418) 653-7768
Fax: (418) 653-3986



Venture de Chevrolet Maxi valeur. Mini prix.

238 \$
/mois*
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

19%
à l'achat**
jusqu'à 48 mois



La Venture de Chevrolet offre la meilleure économie d'essence dans sa catégorie.*

★★★★★

Sécurité cinq étoiles

La Venture de Chevrolet est le premier véhicule à avoir reçu la mention cinq étoiles, indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers, lors des tests d'impact latéral.**

La Maxi Mini van. Un maximum de flexibilité pour un maximum de liberté.

- Moteur V6 de 3,4L de 185 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Système antiblocage aux 4 roues • Sacs gonflables côtés conducteur et passager avant, frontaux et latéraux • Climatiseur
- Verrouillage des portes programmable à commande électrique • 2 portes latérales coulissantes • Volant inclinable • Sièges amovibles basculables à dossier rabattable
- Système antivol PassKey III

Venture. La Maxi Mini van.



L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 425\$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12c du km après 60 000 km. Possibilité d'acheter le véhicule à la fin du bail pour 13 473,20\$. **Taux de financement de 2,9% à la location aussi disponible jusqu'à 36 mois. ***Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. *Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de la consommation de carburant 2000. **Tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.U. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



LE MONDE

La peur s'installe en Yougoslavie Le vice-premier ministre Seselj menace les journalistes indépendants ou d'opposition de les liquider physiquement

PIERRE LHUILLERY
Agence France-Presse

BELGRADE — L'inquiétude régnait hier dans la presse indépendante de Belgrade et dans l'opposition après les graves menaces proférées la veille contre les journalistes de plusieurs médias par Vojislav Seselj, le vice-premier ministre ultra-nationaliste serbe.

Certains ont vu dans les propos sans précédent de M. Seselj, qui a clairement menacé les journalistes de « liquidation », l'annonce de l'instauration possible d'un « état d'urgence » ou d'une « dictature » en Serbie.

C'est le cas de l'Association des médias électroniques indépendants (ANEM), selon laquelle Seselj a lancé « un appel au lynchage public des journalistes indépendants ». La déclaration de M. Seselj est « extrêmement dangereuse » et « annonce l'instauration finale d'une dictature ouverte dans notre pays », a estimé l'ANEM.

Lors d'une conférence de presse, M. Seselj a accusé jeudi les journalistes de divers médias d'être « des traîtres au peuple serbe », « payés par les Américains » et « complices de l'assassi-

nat » du ministre yougoslave de la défense Pavle Bulatovic, abattu par un inconnu lundi à Belgrade.

« Ne pensez pas que vous survivrez à notre éventuelle liquidation », a lancé M. Seselj. Ceux qui travaillent pour les Américains en subiront les conséquences. Peut-être les pires conséquences », a-t-il dit.

Et il a dénoncé comme « médias traîtres » les quotidiens *Danas*, *Glas Javnosti*, *Vecernje Novosti*, *Blic* et la radio B2-92.

À la question d'une journaliste de savoir s'il avait « peur » après ce meurtre, M. Seselj a rétorqué: « De quoi aurais-je peur ? C'est vous qui devriez avoir peur. Vous travaillez pour un média traître. »

DURCISSEMENT TRÈS RADICAL

« Si un vice-premier ministre menace ouvertement des journalistes, cela peut signifier un durcissement très radical de l'attitude du pouvoir », a déclaré Antonela Riha, une journaliste de B2-92 qui assistait à la conférence.

« Je pense que cette réaction est provoquée par

Les rumeurs d'un coup de force du pouvoir se multiplient

la peur à l'intérieur du régime, qui peut à tout moment devenir dangereux pour tous les citoyens de Serbie, et pas seulement pour les journalistes », a-t-elle déclaré.

Le SRS fait partie de la coalition au pouvoir avec le Parti socialiste de Serbie (SPS) de M. Milosevic et la Gauche yougoslave (JUL) de son épouse Mira Markovic. La télévision officielle RTS a largement diffusé dans son principal journal du soir les menaces de M. Seselj.

Pour Antonela Riha, « cela signifie clairement que l'État soutient ce que dit le vice-premier ministre ». « C'est un message à tous ceux qui pensent autrement, un message dont le but est de faire peur », a-t-elle estimé.

ASSASSINATS INEXPLIQUÉS

Selon le rédacteur en chef de *Danas*, Gruzica Spasovic, cité par l'agence indépendante *Beta*, « la poursuite de notre travail normal est le seul moyen de vaincre la peur ».

Aleksandar Tijanic, l'un des éditorialistes les plus connus de Belgrade, a rappelé les nom-

breux assassinats inexplicables survenus à Belgrade ces dernières années, dont ceux de personnalités du pouvoir et du journaliste indépendant Slavko Curuvija, abattu en 1999 à Belgrade.

Après cela, toute menace « devient mortellement sérieuse », a estimé M. Tijanic, cité par *Beta*.

Pour le Comité des juristes pour les droits de l'Homme, les déclarations de M. Seselj relèvent de la diffamation ou de la propagation de fausses nouvelles, et le parquet de Serbie est tenu de prendre des mesures. Un responsable de cette association indépendante, l'avocat Gradimir Nalic, a déclaré à B2-92 qu'il y avait eu lieu d'entreprendre des poursuites pénales.

Selon l'Alternative démocratique (DA), un parti d'opposition, M. Seselj « a en réalité commencé à écrire la justification de l'instauration de l'état d'urgence ». Le président du SRS a eu « la bénédiction de ses partenaires de coalition » pour « mettre la peur au ventre des citoyens de Serbie », a déclaré la DA.

Et le Parti démocratique (DS) de Zoran Djindjic a estimé qu'un État où un ministre peut tenir de tels propos « ne mérite pas la confiance d'un seul citoyen ».

Consommateurs russes prévoyants



Le prix de la bouteille de vodka, boisson bon marché et fortement appréciée en Russie, va augmenter brutalement de 32% dans deux semaines. Dès jeudi, de nombreuses personnes se sont précipitées chez le principal producteur de Moscou, Kristall, pour faire des provisions.

La santé de Pinochet se dégrade subitement

L'ancien dictateur chilien serait dans un état d'inconscience

SANTIAGO (AFP) — La santé du général Augusto Pinochet s'est subitement aggravée et il se trouve dans un état d'inconscience, a annoncé hier soir le général à la retraite Luis Cortés Villa, président de la Fondation Pinochet à Santiago précisant que sa famille se rendait d'urgence à son chevet à Londres.

« Le général Pinochet se trouve dans un état d'inconscience, sous le coup d'une rechute. Nous pouvons craindre le pire », a affirmé l'ancien officier au cours d'une conférence de presse où il s'est présenté en tant que porte-parole de la famille de l'ancien dictateur. « La chose est grave. Nous ne faisons

pas cette déclaration pour alarmer qui que ce soit ni pour créer un élément susceptible de faire revenir le général Pinochet plus tôt au Chili », a-t-il ajouté.

Lors d'une conversation téléphonique avec l'entourage de l'ancien dictateur en résidence surveillée à Londres depuis 16 mois, Marco Antonio Pinochet, l'un de ses fils, a appris que la leucémie de son père avait empiré, a précisé le général Cortés Villa.

Augusto Pinochet, 83 ans, qui souffre de plusieurs maladies, avait été arrêté en Grande-Bretagne le 16 octobre 1998 à la demande du juge espagnol Baltasar Garzon, qui a demandé son extradition afin de le faire juger pour des

violations des droits de l'Homme commises sous son régime (1973-1990).

Le ministre britannique de l'Intérieur, Jack Straw, s'est récemment déclaré favorable au retour du vieil homme dans son pays pour raisons de santé, sur la base d'un rapport médical confidentiel. La Belgique et plusieurs organisations de défense des droits de l'Homme, dont Amnesty International, ont fait appel de cette décision.

La Cour d'appel de la Haute Cour de Londres a jugé mardi dernier recevables ces recours contre une éventuelle libération de l'ex-homme fort de la junte militaire chilienne.

ULSTER

Retour à la case départ

■ BELFAST (d'après AFP et AP) — L'Armée républicaine irlandaise a accepté hier de fournir à la commission internationale sur le désarmement un engagement à neutraliser son arsenal, mais pas de date de commencement, selon le texte du rapport publié à Belfast.

Mais cette concession a été jugée insuffisante par le ministre britannique à l'Irlande du Nord Peter Mandelson, qui a suspendu hier les institutions autonomes pour les préserver d'un sabotage par les protestants unionistes, qui réclament un début immédiat de désarmement de l'IRA.

Une source proche de la commission dirigée par le général canadien John de Chastelain a indiqué que ce dernier avait rencontré hier après-midi des responsables de l'IRA et leur avait alors « arraché » cet engagement.

M. Mandelson, qui a eu connaissance du rapport de Chastelain avant d'annoncer sa décision vers 18 h, a « probablement pensé que ce n'était pas assez pour convaincre les unionistes » de revenir sur leur menace de démission en bloc des institutions, selon la même source.

En suspendant les institutions, Londres cherche à empêcher une démission collective des membres du Parti unioniste d'Ulster (UUP), principal parti protestant modéré dirigé par David Trimble, également chef de l'exécutif autonome nord-irlandais.

Une telle démission provoquerait de nouvelles élections, lesquelles pourraient permettre aux protestants radicaux, hostiles à tout compromis, de gagner du terrain et de bloquer le fonctionnement des institutions.

PROGRÈS DE VALEUR

Le général de Chastelain estime pourtant dans son rapport que l'engagement de l'IRA constitue « un progrès de valeur » et « est porteur de la perspective d'un accord » qui permettrait à la commission sur le désarmement de « remplir son mandat ».

Les représentants de l'IRA « nous ont indiqué aujourd'hui le contexte dans lequel l'IRA entamerait un processus complet de mise hors ser-

Londres impose une fois de plus le «direct rule»

vice de ses armes », souligne le rapporteur.

Le rapport se félicite particulièrement de « l'assertion faite par l'IRA qu'elle va considérer comment mettre hors service les armes et les explosifs, dans le contexte de la pleine application de l'accord du Vendredi saint et de l'élimination des causes de conflit ».

Ces deux dernières expressions renvoient à un maintien des institutions autonomes et à une réduction de la présence militaire britannique en Irlande du Nord.

Londres et Dublin demandent instamment à l'IRA depuis le début de la crise actuelle de fournir « précision et certitude » sur son désarmement, en d'autres termes, un calendrier et un engagement.

Le second point semble acquis, mais sur le premier, les interlocuteurs de la commission ont indiqué « qu'ils avaient besoin de retourner le vendre à leur base », a indiqué une source proche de la commission.

M. Trimble, dont la menace de démission a précipité la crise, a pris acte avec « tristesse » de la « nécessaire » suspension des institutions.

Dans le bâtiment de Stormont, qui a abrité pendant leurs neuf semaines d'existence l'assemblée et le gouvernement autonomes, les partis nord-irlandais se rejetaient la faute hier soir de l'échec de leur deuxième tentative en 25 ans de se gouverner eux-mêmes.

La suspension du gouvernement nord-irlandais signifie que Londres reprend la gestion directe de la province, comme il l'a fait quasiment sans interruption depuis 1972.

« Deux instances non élues, l'IRA et le Conseil du parti unioniste, ont mis fin à des institutions que nous avons mis 30 ans à bâtir », a lancé le nationaliste modéré Seamus Mallon, vice-premier ministre de la province il y a quelques heures encore.



Elizabeth Rivett, 6 ans. Thalassémie.

Transfusée 56 fois

Donner du sang,
une question de vie.



HÉMA-QUÉBEC



Roger Vadim, en 1967, avec son épouse du temps Jane Fonda.

Et Vadim créa le mythe

Le cinéaste qui a lancé Bardot s'éteint à 72 ans

AGNÈS DRONNIKOV
Agence France-Press

PARIS — Roger Vadim, décédé hier à Paris des suites d'un cancer à l'âge de 72 ans, restera dans l'histoire du cinéma comme l'inventeur du mythe Brigitte Bardot avec *Et Dieu créa la femme*, tourné en 1956.

Metteur en scène et réalisateur de plus de 20 films, souvent mal accueillis par la critique, Roger Vadim Plemiannikov a été un touche-à-tout surdoué et un découvreur de talents féminins, de Brigitte Bardot à Catherine Deneuve ou Jane Fonda.

Né le 26 janvier 1928 à Paris, d'un père vice-consul de France et d'une mère à la vocation de comédienne inassouvie, il se présentera au cours d'art dramatique de Charles Dullin. Sur 50 candidats, deux seront reçus: Vadim et le futur mime Marceau.

Une vocation théâtrale qui ne dure pas puisqu'il se tourne vers le scénario, devient l'assistant de Marc Allégret puis s'essaie à la mise en scène avant de faire du journalisme à Paris-Match de 1953 à 1955.

Le tournant de sa carrière se situe en 1956. Cette année-là, il signe la mise en scène de *Et Dieu créa la femme*. Le film fait scandale mais connaît une notoriété mondiale. Il y fait exploser une jeune inconnue, Brigitte Bardot, qu'il a épousée en 1952.

Celle-ci personnifiera la « première » rébellion de la jeune génération, issue de la bourgeoisie française, contre la morale et les principes établis de la société. Les Brigitte en vichy rose, chignon choucroute et taille fine seront légion.

Après *Sait-on jamais* et *Les bijoutiers du clair de Lune*, décevants, Roger Vadim s'attaque en 1959 aux *Liaisons dangereuses* avec Gérard Philipe et Annette Stroyberg, épousée en 1958. La critique lui reproche à nouveau d'outrager les bonnes moeurs. Le réalisateur se défend, affirmant vouloir attaquer la morale de la société dont il refuse les tabous.

Touche-à-tout, il connaîtra beaucoup d'échecs et on lui reprochera souvent son laisser-aller, le caractère superficiel et inachevé de son travail et, somme toute, son talent gâché.

En 1963, il tourne *Le vice et la vertu* avec sa compagne Catherine Deneuve qui lui donnera, à 18 ans, un fils, Christian, et en 1968, *Barbarella* avec son épouse Jane Fonda à laquelle, *Pygmalion* une fois de plus, il donnera une dimension extraterrestre. Roger Vadim s'est toujours dit « démodé » parce qu'« à la mode du futur ».

En 1975, il épouse sa quatrième femme, Catherine Schneider. En 1986, Vadim fait à nouveau scandale avec un livre de mémoires, *D'une étoile à l'autre*, une chronique légère de ses relations avec Brigitte Bardot, Catherine Deneuve et Jane Fonda.

30 otages des 164 occupants du Boeing afghan veulent rentrer au pays

LONDRES (AFP) — Les autorités britanniques espéraient rapatrier dès aujourd'hui les anciens otages du Boeing afghan détourné, mais peu d'entre eux sont volontaires pour revenir dans un pays ravagé par la guerre et soumis à un régime islamiste répressif.

Trente seulement des 164 personnes à bord de l'appareil détourné sur l'aéroport londonien de Stansted ont à ce stade exprimé le souhait de revenir en Afghanistan, a indiqué un porte-parole de la police.

La majorité des passagers — 74 au moins — ont sollicité l'asile politique, toujours selon la police, et ce chiffre était susceptible d'augmenter au fur et à mesure des interrogatoires en cours hier.

L'hypothèse de la complicité d'une partie des passagers avec les preneurs d'otages a pris corps avec l'arrestation de 22 personnes, beaucoup plus que le nombre de six à 10 pirates de l'air initialement avancé par la police.

Le ministre britannique de l'Intérieur, Jack Straw, avait évoqué hier la possibilité d'une telle « complicité », dans ce qui aurait été une

opération concertée de fuite en masse d'Afghanistan.

L'avion avait été détourné dimanche alors qu'il venait de décoller de Kaboul pour Mazar-i-Sharif (nord de l'Afghanistan).

Cependant, selon des fuites de presse, certains passagers auraient affirmé à la police avoir participé au détournement dans le seul espoir d'accroître leurs chances d'obtenir l'asile politique.

La police britannique ne cachait guère ses difficultés à démêler l'écheveau d'une prise d'otages marquée de bout en bout au coin de la bizarrerie, avec des otages qui se confondent avec leurs ravisseurs, et l'absence de toutes revendications concrètes.

Une des difficultés est la versatilité d'une partie des passagers encore sous le choc. « Cela nous pose certains problèmes, car après ce qu'ils ont vécu pendant quatre jours, ils sont un peu déboussolés quant à ce qu'ils veulent faire », a reconnu un porte-parole de la police.

Le dépaysement est rude, il est vrai, pour ces Afghans qui, après avoir été confinés pendant

quatre jours dans leur avion, ont passé leur première nuit de liberté dans des chambres de l'hôtel Hilton de Stansted à 320 \$ la nuit.

L'avion qui rapatriera ceux des otages qui le souhaitent a atterri hier sur la base militaire de Brize Norton (ouest de Londres), où, coïncidence de l'actualité, il voisine avec un Boeing de l'armée de l'air chilienne qui attend depuis des semaines une éventuelle libération de l'ancien dictateur Augusto Pinochet.

Le Lockheed TriStar repartira dès aujourd'hui si les interrogatoires et autres formalités sont achevés, a indiqué un porte-parole du gouvernement, tout en reconnaissant que les choses pouvaient prendre plus de temps.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), chargée du rapatriement, a souligné qu'aucun ancien otage ne retournerait dans son pays contre son gré.

Une mise au point qui fait suite aux propos musclés du ministre britannique de l'Intérieur. Jack Straw avait affirmé vouloir voir repartir les anciens otages le plus vite possible, dans le respect des procédures légales.



Au Programme VIA Rail Canada

Samedi 12 février

10h* Compétition d'agilité canine
Place Desjardins

11h à 17h Traversée du pont de glace à la manière d'antan
Côte-de-Beaupré /Ange-Gardien

13h, 16h, 19h, Spectacle
« Show et Froid » à Place Hydro-Québec

14h* Bain de neige
Place Desjardins

13h, 16h, 19h, Spectacle
« Show et Froid » à Place Hydro-Québec

18h30 à 22h30 Traversée du pont de glace « Fanoux et Flambeaux »
Côte-de-Beaupré
Ange-Gardien

19h* Défilé Kellogg's^{MD}
à la Haute-Ville

Parcourez la Promenade des carnavaloux, une visite guidée à travers l'histoire
Pour information: 644-9841

*Bonhomme sera présent à l'activité

Horaires des sites

Place Loto-Québec	10 h à 23 h
Place Hydro-Québec	12 h à 23 h
Place Desjardins	10 h à 23 h
Place des enfants et de la famille	10 h à 20 h

Info Carnaval
www.carnaval.qc.ca
621-5555 1-888-522-3183

Comme vous, nous allons au Carnaval, AUTANT Y ALLER ENSEMBLE...

Renseignements sur les parcours: 627-2511
STCUQ

Carnaval de Québec Kellogg's

Du 28 Janvier au 13 Février 2000

Le Défilé Kellogg's^{MD} à la Haute-Ville



Samedi 12 février à 19h



Un défilé magique à la tombée du jour. Petits et grands peuvent y assister. Chars, lumières, musique et animation. Vous serez éblouis!

présente par:

Kellogg's

en collaboration avec:



Place des enfants et de la famille



Plus d'activités éducatives, plus de spectacles sur un site plus grand que jamais!

Nouveauté

Un mini-rafting sur neige à la hauteur des tout-petits

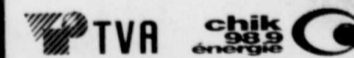


Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi: 9h à 20h
Samedi: 10h à 20h
Dimanche: 10h à 16h

Présenté par:

Kellogg's



MD marque de commerce de Kellogg Canada Inc. ©1999

Photos: Xavier Duchez

LE SOLEIL

Bail à taux de 3.9%

Avec une hausse des ventes de plus de 30 % l'an dernier, il est clair que les automobilistes avisés d'ici ont choisi Jaguar. Et maintenant, avec un taux de bail de 3.9% offert pour un temps limité sur les modèles S-TYPE, XJ8, Vanden Plas (sauf à compresseur) et XJ6, le succès de l'an dernier va sûrement se répéter. Et même se surpasser. Pour plus de détails, visitez le concessionnaire le plus près ou composez 1 800 4-JAGUAR.

Une performance de toute beauté JAGUAR



d) toutes les trois.

Auto Collection de Québec 175, rue Marais, Vanier (418) 687-3566



Ce terrain de jeu n'est pas fait pour les jouets.

Pourquoi payer pour une copie quand on peut s'offrir l'original?

Achetez à

26 499\$*

Jeep Cherokee Sport 4x4 2000

Moteur Power Tech 6 cylindres de 4 litres • Climatiseur
• Rétroviseurs, glaces et verrouillage électriques
• Porte-bagages au toit • Transmission automatique à 4 rapports • Suspension Quadra-Link^{MC} • Boîte de transfert Command Trac^{MD} à 4RM en prise temporaire
• Télédévrouillage • Volant gainé de cuir
• Radiocassette AM/FM

Glaces à écran solaire et roues de 15 po en aluminium sans frais additionnels.



Achetez à partir de

34 939\$*

Jeep Grand Cherokee Laredo 4x4 2000

Moteur Power Tech 6 cylindres de 4 litres
• Transmission automatique à quatre rapports
• Système 4RM Selec-Trac^{MD} • Climatiseur
• Freins à disque aux quatre roues avec antiblocage
• Rétroviseurs, glaces et verrouillage électriques
• Régulateur de vitesse • Radiocassette AM/FM stéréo avec six haut-parleurs • Roues de 16 po en aluminium

Système d'alarme et télédévrouillage sans frais additionnels.

Louez à partir de

419\$[†]

par mois

Terme de 36 mois.
Comptant initial de 4 700 \$.
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

OPTIONS DE LOCATION DE 36 MOIS OFFERTES	
MENSUALITÉ À PARTIR DE	COMPTANT INITIAL
419 \$ [†]	4 700 \$
499 \$ [†]	2 100 \$
564 \$ [†]	0 \$



Jeep Commanditaire fondateur du Sud-Est canadien

Jeep

LE SEUL ET UNIQUE

Visitez-nous dès aujourd'hui à www.daimlerchrysler.ca

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep



* † Tarifs mensuels et prix d'achat établis d'après la description des véhicules suivants : Jeep Cherokee Sport 4x4 2000 ensemble 26J (GAL + WJW); Jeep Grand Cherokee Laredo 4x4 2000 ensemble 26E (ADC + LSA). Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre et devoir commander ou échanger. Ces offres d'une durée limitée sont exclusives, applicables seulement sur les modèles 2000 admissibles, et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Chez les concessionnaires participants. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Les photos sont à titre indicatif seulement. * Transport et préparation, immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le prix reflète l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire. † Comptant initial ou échange équivalent. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés à la livraison. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 12 \$ le km. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

